

**L'association des cafés de l'histoire vous
présente :**

Les moulins de Pommerit

**Approche issue des recherches et rencontres
entreprises depuis le**

20 novembre 2018

27 mars 2023

GENERALITES SUR LES MOULINS

Préambule

A) Les moulins dans l'histoire

De la préhistoire à l'an mil

De l'an mil à la révolution

De la révolution à l'apparition de la machine à vapeur

De 1850 à nos jours

B) Les acteurs et le fonctionnement des moulins

1) Le droit d'eau

2) Les meuniers

a) La place du meunier

b) La place de la meunière

c) Les meuniers du Trégor

d) De l'influence du meunier sur la vie quotidienne

1) Dans les contes et les chansons

2) Dans les poèmes et anecdotes

3) les céréales

4) Les modes d'exploitation

5) les mesures

C) La spécificité de Pommerit le Vicomte

LES MOULINS DE POMMERIT

Préambule

1) Milin Ferrière ou du Perrier ou Fèvre

2) Milin Neve ou neuf

3) Milin Barzic ou Parche ou Barche

4) Milin Pommerit

5) Moulin du Poirier ou du Perron ou Semper

6) Milin Kerhonn ou Kerquestel

7) Milin Restmeur

8) Milin Kermanac'h

9) Milin Kerbrezellec

10) Milin Kerbeley

11) Milin Hellou

12) Milin Roz

13) Milin Saint Laurent

14) Milin Geslin ou Jilin

15) Milin Vert ou Ver

16) Milin Paour

17) Milin ar hoat braz

Remerciements

GENERALITES SUR LES MOULINS

De quels moulins parlons-nous ?

La Bretagne, du fait de sa situation géographique et de son relief, s'est avérée être un atout pour la construction des moulins.

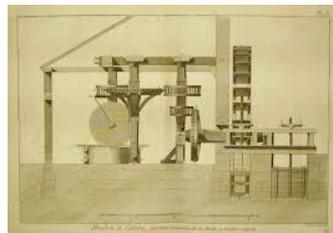
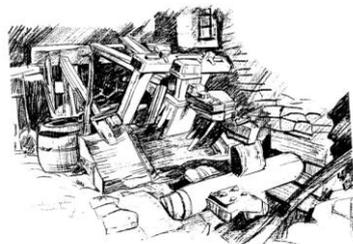
Types de moulins : outre de rivière, à mer ou à vent



se sont installés des moulins à teiller le lin, à papier, à tabac,



à foulonner les étoffes, à poudre à canon, à pulvériser les écorces ou à tan,



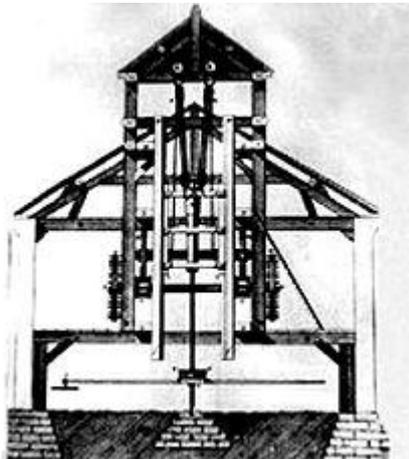
à écraser l'ajonc pour la nourriture des chevaux et la pomme, pour la fabrication du cidre,



à entraîner les scies, à écraser les pierres,



à percer les fûts de canons et même un moulin à fabriquer de la glace.



La Bretagne eut-elle été bouddhiste on y aurait trouvé aussi des moulins à prière....



A) Les moulins dans l'histoire

De la préhistoire à l'an mil

Les premiers moulins utilisés par l'homme étaient des moulins mus par la force humaine (moulins à bras, « milinoù brav en breton ») ou animale ce qui a induit leur appellation de moulins à sang traduisant bien la rudesse de ce type de travail.

Au début en forme de pilon (mouvement vertical) ou de molette (mouvement horizontal),



L'époque gallo-romaine a vu apparaître les premiers moulins rotatifs avec une base immobile et une meule tournante.



Ce type de meunerie a perduré jusqu'à nos jours du fait de son faible encombrement et de sa disponibilité immédiate.

Les moulins à eau ou à vent seraient tous originaires du moyen orient.

Le moulin à vent nommé moulin turquois (appelé Vitruve chez les Grecs) était déjà utilisé par les perses en 600 avant JC et est bien antérieur au moulin à eau lequel serait parvenu dans le sud de la France lors de la poussée invasive des arabes au 8^{ème} siècle.

Pour autant (voir ci-dessous) les moulins à eau de Bretagne sont antérieurs à cette période.

On retrouve d'ailleurs dans la terminologie meunière bien des mots d'origine celtique comme bief, vanne, bonde, gué, barrage, étanche, mots sans équivalence chez les romains et les grecs, montrant par là la grande adaptation des celtes à l'évolution de la technique meunière.

Par quelles voies, donc, retrouvent t'on des moulins à eau dans le Jutland (nord de l'Europe) courant des années 100 à 200 bien au-delà de l'expansion romaine ? La question reste posée, par contre leur développement en Bretagne dans les années 400-500 semble bien lié à l'immigration des peuples celtes poussés par les anglo-saxons.

De l'an mil à la révolution

Survivance des temps anciens les milinoux bras sont devenus un symbole d'insoumission du peuple pendant la période de la banalité* (en référence au moulin banal* construit par le seigneur local), les cahiers de doléance de Bretagne en attestent clairement.

Particulièrement en haute Bretagne où la jurisprudence subordonnait l'utilisation de ces moulins à un abonnement au moulin seigneurial : si refus, les sbires du seigneur pouvaient démolir les petits moulins à bras.

Les premières références écrites sur les moulins à eau de Bretagne datent de 1020-1030 pour un don de 6 moulins sur la Vilaine à l'abbaye de Rennes puis 1181 pour un moulin à marée à Saint Coulomb en

Ille et Vilaine. Les moulins à vent ne sont mentionnés que plus tard, 1191 du côté de Dol de Bretagne puis en 1281 pour un autre à Vannes.

En effet, seuls les puissants pouvaient se permettre de construire des moulins à vent, à eau ou à marée compte tenu de l'investissement financier que cela représentait, même si la très ancienne coutume de Bretagne disait que tout homme peut en sa terre noble faire moulin et devenir de fait « moureau du roi », dans la pratique c'était quasi impossible. Les propriétaires (Seigneurs, clergé) attendaient le retour de leurs investissements en obligeant les gens du peuple, habitants dans leur ban, d'aller moudre leurs céréales au moulin seigneurial dénommé en conséquence le moulin banal. Il n'empêche que la mouture faite au moulin permettait de gagner de 2 à 3 heures par jour lesquelles pouvaient être consacrées au développement des cultures. Il faut noter qu'entre le 12^{ème} et le 14^{ème} siècle la population a, en conséquence, doublé.

*banal, banalité, banlieue : Issus du mot ban, le ban est le nom donné à la circonscription territoriale d'un suzerain. En général les sujets n'étaient pas éloignés de plus d'une lieue (4kms environ) de l'emplacement du moulin.

Le « château » était le lieu où la population apportait en nature ou en espèces le montant des droits seigneuriaux c'était une première trémie, la seconde était l'église.

De la révolution à l'apparition de la machine à vapeur

Mise en place dès le X^{ème} siècle, cette obligation (utiliser le moulin banal) n'a été abolie qu'en 1793 et remplacée par le code Napoléon au début du 19^{ème}.

Comme l'écrit Claude Rivals(3) dans son livre, la nuit du 4 août 1789 met fin aux privilèges (suppression des droits féodaux) : la banalité du moulin disparaît.

Le 2 novembre 1789 sont confisqués les biens de l'église, véritable état dans l'état, et l'extinction de la banalité entraîne la multiplication des moulins qui deviennent entreprises privées.

Les moulins sont acquits massivement par des notables donc, à la fois, des nobles mais aussi des médecins, hommes de loi, rarement des officiers et fréquemment des politiques.

En fait si le moulin devient plus roturier qu'il n'était, il devient surtout notable au 19^{ème}.

Le carcan des pratiques traditionnelles se fissure lentement permettant une modification des techniques : rayonnage des meules, divers procédés de rhabillage, re-mouture des sons, améliorations mécaniques...

Le 19^{ème} poursuit l'œuvre du 18^{ème} et propose de nouveaux manuels de meunerie.

Du meunier traditionnel naît le meunier moderne, pas encore le minotier. Le petit moulin possédé par le meunier, qui peut être aussi paysan, éleveur etc... n'a pas grand-chose de commun avec le moulin en voie de modernisation, à nombreuses meules, qui nécessite des capitaux. Améliorer le moulin c'est rechercher un moteur docile, un meilleur nettoyage des grains ainsi qu'une transmission plus souple.

Le recensement de 1809 dénombrait en Bretagne 8866 moulins, 6718 à eau et 2148 à vent.

De 1850 à nos jours

La génération des turbines (multipliant la puissance du moulin par ≈ 3) est la nouveauté du 19^{ème}. Elles ont remplacé les roues classiques et en bois qui équipaient les moulins. La turbine est la création des ingénieurs, celle du métal, fonte moulée, fer forgé, tôle laminée et emboutie.



Avec leurs moulins petits ou moyens, à puissance d'écrasement forcément restreinte, les meuniers traditionnels ne pouvaient satisfaire qu'une clientèle limitée.

Pour autant que la mouture de leurs meules soit excellente, les meuniers ne pouvaient être aussi rapides et efficaces face aux cylindres et aux moyens de tamisage comme les planshisters, outils du minotier, et qui se sont multipliés après 1880.

Par ailleurs : 3 éléments confirment la disparition progressive des petits moulins.

- la clientèle rurale en forte réduction (exode rural et extension urbaine) laquelle ne boulangé plus à domicile et s'habitue à acheter son pain chez les boulangers qui se procurent directement la farine dans les minoteries,

- la baisse de consommation du pain,

- les agriculteurs qui concassent désormais eux-mêmes leur céréales grâce à l'arrivée du concasseur domestique à moteur électrique, les moulins ainsi se voient interdits de mouture panifiable et privés de la dernière mouture de céréales secondaires pour les animaux,

Début du déclin : 1890

De 1896 à 1931 : 60% de moulins en moins (-37051)

En 1998, il n'en reste plus que 673

En 2000, il n'y a pratiquement plus de moulins.

B) Les acteurs et le fonctionnement des moulins

Fonctionnement de base du moulin: à partir d'une source d'énergie présente naturellement dans la nature (l'eau, le vent), c'est transformer celle-ci afin d'obtenir un mouvement mécanique qui fera fonctionner un outil.

Les adaptations techniques qui ont été utilisées ne manquent pas d'ingéniosité et il serait illusoire de répertorier l'ensemble des solutions adoptées. Vous pourrez utilement vous documenter, à de sujet sur internet ou en librairie, les ouvrages ne manquent pas. Ceux rédigés notamment par Claude Rivals, cité en renvoi de page, font référence dans le landernau de ceux qui se sont consacrés à la compilation de ces aspects techniques.

Il faut noter que l'utilisation de l'eau a fait naître un droit (droit d'eau) lié au fait que le cours d'eau est parfaitement et physiquement répertorié. Il appartient originellement au propriétaire des lieux où s'écoule cette eau.

Ce droit, que la jurisprudence a largement traité, ne concerne pas les moulins à vent car comment faire naître un droit sur le vent ?

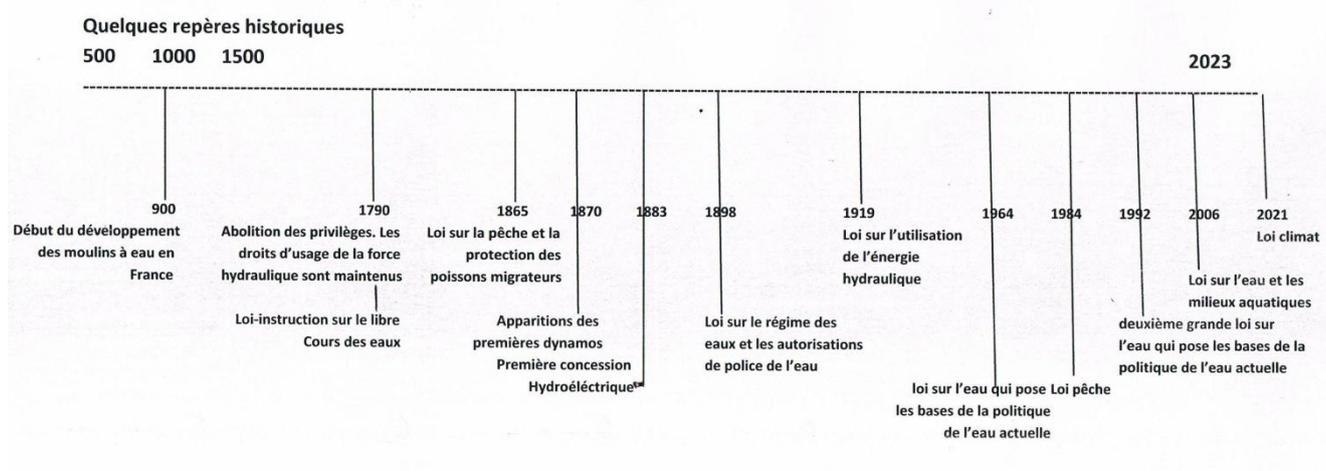
1) le droit d'eau

Petit rappel juridique : le droit d'eau fondé en titre est un droit privatif d'usage, assimilé à un droit réel immobilier, permettant à tout moulin ou étang existant avant 1790 sur une rivière non domaniale (avant 1566 sur une rivière domaniale) de dériver ou stocker l'eau sans avoir à demander de nouvelle autorisation administrative. C'est l'existence d'un génie civil hydraulique encore en place qui suffit à garantir ce droit d'eau fondé en titre.

Après la première loi sur l'eau de 1790, tout ouvrage hydraulique à créer devait disposer d'une autorisation délivrée par l'État (ordonnance royale, impériale, présidentielle ou préfectorale). A l'inverse d'un droit fondé en titre avant la Révolution, cette autorisation était nominative et tout changement de propriétaire devait être entériné par l'administration.

Un moulin du XVIe siècle peut donc très bien avoir bénéficié d'un règlement d'eau actualisé au XIXe ou au XXe siècle. A noter, car cela provoque souvent des confusions : le droit d'eau fondé en titre n'est pas un document (il découle simplement de l'existence du bien), alors que le règlement d'eau est bel et bien un document administratif précisant les conditions et règles d'usage de l'eau au droit d'un ouvrage.

Privilège nobiliaire ou ecclésiastique sous l'Ancien Régime, l'établissement d'un moulin devient possible après 1790, dans le respect des règles administratives. De très nombreux ouvrages verront le jour, ce qui conduira au développement des techniques et notamment à l'invention de la turbine (Fourneyron, 1837). Ce développement se fait sous l'autorité des ingénieurs des Ponts & Chaussées, puis à partir de 1848, de leurs services hydrauliques dont les prérogatives seront en 1962-1963 transférées aux DDAF et DDE. Il est intéressant de noter que très souvent, les règlements d'eau des moulins fondés sur titre prévoyaient l'ouverture des vannages les jours chômés.



Chronologie de l'évolution du droit d'eau :

Après 1789, il y eut plusieurs Ordonnances royales et Impériales dont une loi qui s'intitulait « Loi Instruction sur le libre cours des eaux ».

En 1793, la loi sur la « banalité » est abolie (17 Juillet).

En 1798, la république lança le 1er recensement et classa les moulins en « prises d'eau usinières et d'irrigation ».

En 1843, une Ordonnance Royale institua le syndicat d'exploitation pour le Salceron : « Syndicat pour la Vesgre, l'Opton et le Salceron »

Le Syndicat, ses fonctions : Les propriétaires, fondés en titre, ont droit de prendre la quantité d'eau qu'ils veulent. Les agriculteurs négocient l'usage de cette eau pour l'irrigation de leurs prairies. Le

propriétaire du moulin peut refuser si l'agriculteur va moudre ailleurs. Pour régler ces différents, des syndicats d'usagers sont créés par cours d'eau.

En 1861, ce fût le 2ème recensement.

En 1883, les premières concessions Hydroélectriques et les ouvrages devinrent « réglementés ».

En 1898, le Président Félix Faure créa la loi sur le régime des eaux dénommée aussi « La police de l'eau »

En 1899, 3ème recensement : 50774 moulins sont répertoriés en France, sous l'appellation de « Ouvrages Usiniers Hydrauliques ».

En 1919, le Président Raymond Poincaré, créa la loi sur l'utilisation de l'énergie hydraulique » laquelle faisait partie du « Code de l'énergie ».

Le droit d'usage appliqué aux moulins était accepté après une autorisation.

Avec la création des grandes minoteries industrielles, les petits moulins disparurent, faute de pouvoir soutenir la concurrence.

En 1931, il n'en restait plus que 14470.

En 1935, l'Etat instaure un « contingent » (quantité maximale de grains à moudre), ce qui précipita l'arrêt des petits moulins et les minoteries industrielles rachetèrent les droits de mouture.

Déjà avant ce « contingent », une sorte de patente avait été imposée même aux moulins qui n'étaient pas en activité et, pour ne pas la subir, nombre de meuniers en vinrent à démonter le mécanisme de leur moulin.

En 1964, vote de la « Loi sur l'eau » 2ème édition de la loi.

En 1992, cette loi est complétée par la « loi sur l'eau et sur les milieux aquatiques » en 2006.

En 2021 loi climat et résilience avec abandon de l'arasement des déversoirs des moulins.

2) les meuniers

a) La place du meunier

Le meunier se démarquait de la population de par son habillement. A quelques exceptions géographiques près, la veste de drap bleu (bleu soutenu ou bleu cendre) l'emportait partout, accompagné du pantalon, du gilet, de la cravate de même tissu de même couleur et des traditionnels sabots.

Les griefs à l'encontre du meunier :

C'est un fait établi que le meunier d'autrefois avait plus de propension à frauder qu'aucun autre artisan, à une époque où l'investiture seigneuriale lui assurait fournitures et clients sans effort ni démarches à faire pour les trouver et les fidéliser.

Pas une chronique, pas un conte, pas une chanson populaire qui ait décrit les meuniers autrement que sous les traits de larrons ou de fripons, avisés et rusés, toujours prêts à soutirer du grain ou de la farine de leurs pratiques plus que de leur dû : « le meunier volait tout autant, sinon plus qu'il moula » !

Partant, peu de paysans auraient admis d'accorder la main d'une de leurs filles à de tels individus, louches et filous de nature. Il n'est donc pas surprenant que l'on trouve des dynasties de meuniers allant jusqu'à se marier entre eux.

Les bons points à l'actif du meunier :

A son actif, sa position faisait de lui une sorte d'intermédiaire obligé entre les gens, non seulement pour certaines transactions délicates telles que prêt d'argent ou ventes à l'amiable devant témoins, mais également pour des arrangements familiaux ou patrimoniaux.

Son mercantilisme naturel allié à un entregent peu commun, en faisait un entremetteur de premier ordre dont on ne pouvait, malgré soi, se passer en certaines circonstances embarrassantes. On consultait donc le meunier autant que de besoin mais avec réticence, sachant bien qu'il y aurait un jour ou l'autre une contrepartie à ses aides et conseils.

b) La place de la meunière(5)

La meunière, elle, ne s'occupe pas, en principe, de la machine, mais, ménagère, mère de famille, elle aide aux tâches de la meunerie dans cet environnement isolé et dangereux. Elle investit l'espace entre le client et son homme et, si elle est moins exposée que la bergère, elle reste fragile. Devenue veuve, elle peut prendre en mains la gestion du moulin. Mais la réputation de son mari rejaillit sur elle, sa complice supposée. Elle est réputée belle et frivole, attirant les hommes venus au moulin, qui ont du temps pendant que le meunier est occupé. Devenue vieille, elle n'est plus enviée et se trouve d'autant plus rejetée.

c) les meuniers du Trégor(4)

Un ouvrage* retrace la vie des meuniers du Trégor, de leur famille et de leurs moulins.

Il évoque le rôle particulier des meuniers qui, à l'instar des notaires, sont souvent issus de la même famille. Tous appelés "Maîtres", il est parfois difficile de distinguer les Maîtres Meuniers des Maîtres Notaires. Chez les meuniers, l'endogamie est fréquente. A défaut, les alliances se nouent au sein du même rang social, il n'est pas rare que le fils d'un meunier épouse la fille d'un notaire ou d'un noble désargenté. C'est ainsi que des enfants de meuniers peuvent avoir pour ascendants Guillaume Le Conquérant, roi d'Angleterre, ou Louis VI Le Gros, roi de France. Les meuniers, véritables pivots de la société rurale du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, entrent dans l'Histoire au moment de la Révolution et nous laissent quelques traces, évoquées dans cet ouvrage.

*tiré de Dynastie des meuniers en Trégor de M. Yves Ollivier et de Mme Sylvie Robine.

d) De l'influence du meunier sur la vie quotidienne

1) Dans les contes et les chansons:

« Le meunier et son seigneur » Auteur inconnu.

Il y avait quatre ans qu'il n'avait pas payé sa Saint-Michel à son seigneur. Il était pauvre assez !

Un jour le seigneur retournant de la chasse et de mauvaise humeur, parce qu'il n'avait rien pris, tira sur la vache du meunier qu'il trouva dans son chemin, et la tua. La femme du meunier vit le coup, et elle accourut à la maison en criant avec douleur :

Hélas ! Hélas ! Nous sommes assez ruinés pour le coup ! Voilà notre vache tuée par le seigneur

Le meunier ne dit rien ; mais il était en colère néanmoins. Durant la nuit, il écorcha sa vache, et il alla ensuite vendre la peau à Guingamp. Comme il avait loin à aller et qu'il voulait être de bon matin en ville, il partit de la maison vers minuit. Arrivé à passer par un bois où, selon le bruit commun, il y avait de grands voleurs, il lui vint la peur, et il grimpa sur un arbre, pour attendre le jour.

Bientôt une bande de voleurs arriva sous cet arbre, pour partager leur argent. Et voilà de la chicanerie et du bruit ; ils ne pouvaient pas s'entendre.

Jésus, si je pouvais avoir cet argent-là ! se disait le meunier en lui-même. Et lui de songer à jeter la peau de sa vache au milieu d'eux, pour les effrayer. Les voleurs en voyant les cornes et cette peau noire, car la vache était noire, crurent que c'était le Diable qui venait les chercher. Et de déguerpir, de-ci de-là, en abandonnant là tout leur argent.

Mon coup a réussi, ma foi ! » se dit le meunier.

LA MEUNIÈRE

DANSE AVEC PAROLES

Paroles de M^{me} A. ANNAUD, air de M. et M^{me} DENIS, noté par M^{lle} H. WILD

1^{re} BANDE. 2^e BANDE.

CHANT.



Meuniè - re du bord de l'eau, Venez dans no - tre châ - teau ! Meuniè - re du bord de

PIANO.

1^{re} BANDE.



l'eau, Venez dans no - tre châ - teau ! Vous trou - ve - rez des ha - bits, Venant de Pa -

2^e BANDE.



- ris, Venant de Pa - ris, De beaux bra - ce - lets en or, Et bien d'autre chose en - cor.

LE MEUNIER TROMPÉ

Chanson traditionnelle française de la région orléanaise



1. Meu - nier, meu - nier, tu es trom - pé, meu - nier, meu - nier,



tu es trom - pé. Par ta ser - vante et ton valet et ru et ru ton - ta -



ine qui dé - va - li - sent ton mou - lin et rin tin tin.

2. Œufs et volailles sont mangés
Œufs et volailles sont mangés
Par ta servante et ton valet
Et ru et ru tontaine
Festinant près d'ton moulin
Et rin tin tin

3. Prè et gros bère y sont lampés
Prè et gros bère y sont lampés
Par ta servante et ton valet
Et ru et ru tontaine
Festinant près d'ton moulin
Et rin tin tin

4. Ils n'y mangent pas de grosset
Ils n'y mangent pas de grosset
Ni la servante ni le valet
Et ru et ru tontaine
Mais le pain blanc du moulin
Et rin tin tin

www.traditional-songs.com/fr

2) Dans les poèmes et anecdotes:

Les meuniers, comme les tailleurs avaient une mauvaise réputation. Etant donné la place importante du meunier, dans nos campagnes, on comprend qu'il apparaît en bonne place dans les chansons, les dictons et les contes ! En voici quelques exemples en breton avec traduction en français

“ ar re goz e Breiz-Izel ne garont ket ar vilinerien abalamour dal lavar koz man ho deuz klevet en ho iaouankiz / Kre eo rochet eur miliner / Abaka pep mintin eul laer....

Ce qui se traduit par : les vieillards en Basse Bretagne n'aiment pas les meuniers, parce qu'ils se rappellent ce vieux proverbe : “Forte est la chemise d'un meunier, elle prend chaque matin un voleur”.

Meuniers voleurs :

Le premier reproche fait aux meuniers est leur tendance à prélever une trop grande quantité de farine :
Meunier larron, voleur de son pour son cocher voleur de blé, c'est son métier”

Na pa refe ar vilin nemet eun dro krenn
Ar meliner zo sur d'oc'h he gram-poez eun.
Le moulin ne donnant qu'un tour de roue
D'avoir sa crêpe, le meunier est certain. (Sebillot)

Dans son livre “Sur les chemins de l'Ankou”, Daniel GIRAUDON n'hésite pas à dire que dans la hiérarchie des larrons, le meunier occupe la première place, en voici la preuve :

Ar meliner a laer ar bleud
Ar gemenerien a laer neud
Ar vouloñjerien a laer an toaz
Hag alies ar c'hram-poezh kras
An toer a laer ar mein-do
Alies e laer an tacho
Ingal emañ krog ha diskrog
Evel ar c'hazh deus ar ribod.

Meunier vole la farine
Le tailleur vole le fil
Le boulanger vole la pâte
Et souvent les crêpes grillées
Le couvreur vole les ardoises
Et souvent les clous
Il s'accroche et se décroche pour changer de place
Comme le chat sur la baratte.

Il a relevé deux autres bouts rimés :

Ar meliner, gwen e veg
Laer ar bleud, laer an ed
Laer arc'hant ha laer aout /
James meliner na vo paour (Trémel).

Le meunier au bec blanc
Vole la farine et le blé
Vole l'argent et l'or
Jamais meunier ne sera pauvre.

Et :
Biskoazh 'm eus c'hoerzhed kemend-all
Welet al laer bleud an deiz all
Ul laer bleud hag ur bos alou
O tañsal o-daou (Botsorel).

N'ai jamais tant ri
En voyant le voleur de farine l'autre jour
Un voleur de farine avec un gros pou
Qui dansaient tous les deux.

Meunier larron
Voleur de blé
C'est ton métier.
La corde au cou
Comme un coucou
Comme un damné
Quatre diables à l'entourer
Qui t'emporteront dans le fond de la mer. (Sebillot).

Jamais pris de court, répliquant à ces accusations, le meunier, beau parleur, rétorquait :

piou ne laer ket ? pep hini a skrab d'he vek gwella ma hell
qui ne vole pas ? chacun grappille autant qu'il peut.

3) les céréales

L'institution de contrats particuliers entre noble, clergé et leur fermier (domaine congéable et quévaise, voir ci-après) est l'une des causes des grands défrichements bretons des 11 et 12èmes siècles et qui permirent aux cultures céréalières de se développer aux siècles suivants.

Durant ces hautes époques, la base de l'alimentation de la paysannerie en féculents consistait surtout

en céréales secondaires telle qu'orge,



seigle,



avoine,



méteil (mélange seigle-blé) qui entraient dans la préparation des bouillies et du



pain. A noter qu'on distinguait le pain « grand méteil » contenant plus de blé, du « petit méteil » contenant plus de seigle.



Dés la fin du 15^{ème} apparut une nouvelle céréale le « blé noir » ou sarrasin qui mélangé au seigle et froment donnait le pain « gros bled » (bled = blé, par disparition du d final) et mélangé avec avoine et orge le « petit bled ». Il était aussi utilisé pour les galettes crêpes et far. Progressivement le blé noir a supplanté les céréales plus pauvres (car cycle des jachères plus court) pour assurer l'alimentation populaire des campagnes et même des villes. Son expansion fut en outre favorisée par l'accession de nombreux paysans à la petite propriété après la révolution.

4) les modes d'exploitation

L'exploitation du moulin dont la propriété ne pouvait qu'être d'origine aristocratique ou cléricale nécessitait la présence d'un « homme de l'art », en l'occurrence le meunier, qui ne pouvait être ni un noble ni un prêtre. En conséquence des modes de gestion particuliers ont vu le jour :

Le Domaine congéable : Le bail à domaine congéable (ou bail à convenant) est une convention par laquelle le propriétaire d'un bien rural, généralement le seigneur, cède à un preneur, moyennant un fermage annuel, la jouissance de la tenure, y compris la propriété des « superficies », ce que le tenancier dit *domanier* y plante (productions agricoles, arbres fruitiers, etc.) ou construit (maison, granges, bâtiments divers, fossés), le propriétaire se réservant toutefois les meilleurs arbres (bois d'œuvre), à la condition que lors du congédiement (départ du tenancier ou convenancier), le propriétaire bailleur en reprendra possession pleine et entière en échange du versement d'une indemnité.

La Quévaise : La quevaise (quemaes en moyen breton, kevaez en breton moderne), pratique successorale de certaines seigneuries ecclésiastiques de Bretagne, avait été mise en place pour faciliter les défrichements, donc la mise en valeur agricole et le peuplement.

Le quevaisier ne pouvait aliéner ou vendre le bien sans la permission du seigneur et alors le droit de mutation était très lourd (du quart à la moitié du prix de vente). Sur les quevaises, le champart était élevé (du 1/7^o au 1/4 de la récolte). En cas de succession directe c'était l'enfant le plus jeune qui prenait le bien (voir juveigneurie), payant à ses frères et sœurs leurs parts d'héritages. Si le quevaisier mourrait sans héritiers directs (succession « sans hoirs »), la terre revenait au seigneur ecclésiastique propriétaire.

5) les mesures

L'organisation des poids et mesures a, de tout temps et en tout lieu, été à l'origine de litiges, voire de conflits entre producteurs et consommateurs, la multitude d'unités de mesure n'étant pas étrangère aux problèmes rencontrés.

Exemple :

Mesure rase ou arasée



Mesure comble : autant que le récipient peut en contenir.

Mesure comble foulée : les céréales sont tassées.



Le boisseau (aussi appelé setier, perrée ou quartier) différent selon le lieu soit 6 fois plus à la Roche Bernard qu'à St Brieuc !



Aisé d'imaginer les problèmes commerciaux qui en découlaient.

Le minot soit 6 boisseaux pour l'avoine et 3 boisseaux pour le blé

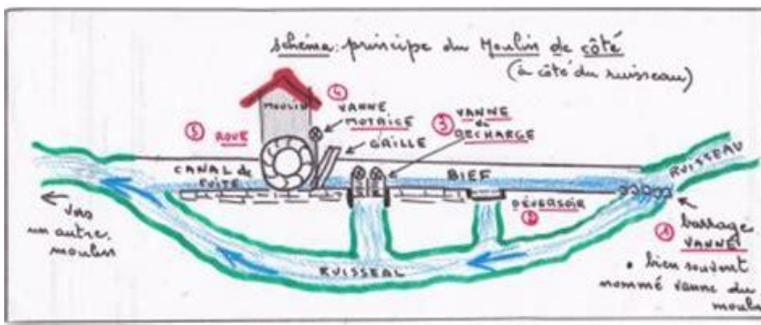
La somme, correspondant à la quantité de céréales qui arrivait au moulin portée par un cheval ou un âne, d'où l'expression « bête de somme ».

C) La spécificité de Pommerit le Vicomte

Pommerit le Vicomte ne comprenait que des moulins à eau. La création des ouvrages hydrauliques ainsi que leurs modifications, sur plus de dix siècles, ont profondément modifié l'ensemble des cours d'eau (voir en fin des généralités le réseau hydrographique de Pommerit le Vicomte).

Jusqu'à un passé très récent, les moulins représentaient un élément incontournable de l'activité et du développement socio-économique de nos territoires. Présents sur l'ensemble du territoire français, ils sont donc à la fois des héritages du passé et des éléments structurants de nos paysages actuels. Certains d'entre eux, aujourd'hui, retrouvent une activité et développent à nouveau la production pas seulement d'hydro électricité mais aussi de produits issus de la meule (huiles, farines, papiers,...), d'autres s'inscrivant dans une vie culturelle au service du tourisme. De nouveaux équilibres écologiques se sont mis en place, différents d'un état initial inconnu.

Les moulins sont des ouvrages ayant vocation à utiliser la force motrice de l'eau. Ils ont constitué la seule source d'énergie mécanique durant des siècles. Leur système hydraulique est composé d'un ensemble d'éléments qui forment un tout indissociable. Ils ont contribué à façonner notre environnement actuel par leur implantation sur de très nombreux cours d'eau.



Le moulin à eau est vraiment maison et atelier où habiter et travailler se juxtaposent : même si la maison est différente du moulin (ce qui est avéré dans beaucoup de moulins de Pommerit) c'est un ensemble. « On naît au moulin » : le moulin suffisant à désigner l'ensemble du bâti.

Le moulin a un statut particulier, il est toujours « centre » fréquenté de tous quels que soient l'âge, le sexe, la classe. Tout le monde a besoin de farine, de son grain ou du grain des autres, pour son pain quotidien.

Comme nous l'avons vu dans la présentation générale, les moulins à eau datent probablement de la présence des Celtes en Bretagne dans le courant du 4ème ou 5ème siècle après JC, lors de leur retour poussés par l'immigration des anglo-saxons.

Difficile de dire alors, de quand date la première implantation d'un moulin à eau dans la commune et ce sans aborder la présence de moulin à vent, le relief et la géographie se prêtant mal à une implantation dont nous n'avons, au cours de nos recherches, trouvé aucune trace.

Il est donc fort probable que la mise en construction de ce type de source d'énergie lié à l'hydrographie et au gain de temps que génère son exploitation date des 12ème ou 14ème siècles lorsque la population a pratiquement doublé.

Les premières mentions que nous avons pu retrouver datent du 15ème et concernent le moulin du Restmeur dépendant alors du château éponyme.

Pommerit n'a pas échappé au système féodal de l'époque qui voulait que ce soit les nobles et le clergé qui pouvaient se permettre d'édifier ce type de construction, étant eux-mêmes propriétaires des terres et le plus souvent des âmes qui y résidaient.

Notre approche s'est donc faite, tout d'abord par un recensement avec visite des moulins encore existants ou dont des traces demeurent dans la mémoire des habitants de la commune.

Nous avons pu ainsi identifier dans un premier temps :

Sur le Trieux et côté POMMERIT donc rive droite :

Le moulin du Perrier ou ferrières ou fèvre

Le moulin Neuf

Le moulin Barzic ou Bache ou Parche

Le moulin de Pommerit

Le moulin du Perron ou du Poirier ou Semper

Le moulin de Kerhonn ou de Kerquestel

Le moulin du Restmeur

Le moulin de Kerbrezellec

Et plus tardivement des moulins, toujours sur le Trieux, fréquentés par des Pommeritains mais situés sur SQUIFFIEC

Le moulin de Kermanac'h

Le moulin de Kerbeley

Sur le Goaz Mab

Le moulin du Helou

Sur le Roz

Un moulin dont le nom n'est pas connu et que nous avons dénommé naturellement moulin du Roz

Sur Le Frouit

Le moulin du grand bois « Milin ar hoat Braz, en breton » situé sur PABU mais très probablement fréquenté par des pommeritains.

Sur le ruisseau nommé Paou ou Ver ou du Merzer

Le moulin du Paou

Le moulin du ver

Le moulin Geslin

Tous trois sur les cours d'eau limitrophes avec les municipalités voisines mais avec une voie de communication entre Pommerit et ces mêmes municipalités.

Sur le ruisseau du Traou (ou se jette le ruisseau précédent) et sur Pommerit,

Le moulin de Saint Laurent avec un pont pour accéder sur Goudelin

Au delà des moulins encore existants et par rapport aux maisons nobles que nous avons pu identifier, le dictionnaire OGEE(1) laisse à supposer que certaines d'entre-elles ont pu être propriétaires de moulins et cite:

Kermillon

Le reste-meur

Kergongar

Kervenon situé au même endroit que Le Folgoat sur cadastre 1822

Le Mouldan ?

Kerbresselec

Bugily pour Rugily ?

Le Rosmeur-en-Moisan ou Rumeur-Kermoisan près de Allegoat selon Mme PAGE

Le Restmeur-en-Pellec ?

Kerboussa ?

Monsieur DROUARD de l'association des moulins de Bretagne cite, lui aussi, dans le même domaine :

Rumeur

Mermilon pour Kermilon ?

Resmeur

Kerbrezelec

Kermabic ?

Le Ruguly pour Rugily ?

Kerbic

Kerily ou Kervaudry (celui sur la route de Lanvollon)

Et dans la liste des moulins par OGEE :

Khommm pour Kerhonn ?

Du Perion pour Perron ou poirier ?

de Pommerit

du hellou

de Saint Laurent

du Perrier

Neuf.

Sur les autres communes traitées dans le dictionnaire Ogée.

PABU commune non étudiée dans le dictionnaire

SQUIFFIEC : 2 moulins sur Squiffiec, Kermanac'h et Kerbeley

3 maisons nobles Kertanguy, Kermanac'h et Le Ramiou

GOUDELIN rien sur un ou des moulins

LE MERZER 3 moulins sont cités : ceux du Paour, du Vert et Geslin

Extrait de la bibliothèque bretonne, pièces inédites recueillies par CH. LE MAOUT imprimeur Edité en 1851 (8)

Pommerit le Vicomte : de Pleu « campagne pays » et meur, meurit « grand » soit pleumeurit-arbescond « La grande campagne du vicomte »

La chapelle du paradis date de 1398 et porte les armes des Duchatel seigneurs de Pommerit et de Tonquédec.

Epoque Féodale : la vicomté de Pommerit dépendait des seigneurs de QUINTIN et plusieurs fiefs inférieurs en relevaient : kervouezou, le Rumeur (aux Poirier du méné puis aux Kermoisans), Kermoisan et Kerbresselec (aux comtes de Raix).

Les maisons de campagne : Restmeur, Kergongard, Kerbic, Kermoisan et Kerbourjis anciens lieux nobles.

Kerbresselec et kervouézou avec des traces de fortification.

La commune ne possède aucune fabrique hors les moulins à farine. Il en existe 8 sur le Trieux, 1 sur le Goas Mab et 1 sur le Traou et du Padu (Paour probablement) réunis.

La seule industrie de la commune était la filature du lin mais la concurrence, la baisse des prix et l'absence de droits d'entrées l'ont ruinée.

Les propriétaires connus

Nom	en 1700	en 1800	en 1851
Le restmeur	F. du Bosquet	vic. de Roquefeuille	le même
Kergongard	Rollon de Villeneuve	Delauzaune	le même
Kerbic	Ecuyer Pierre Raison	Chev. De Floyd	le même
Kerbresselec	Sieur Duliscoet	un fermier	le cte. de Tréveneuc
Rumeur	Sieur de Kermoisan	un fermier	Hos de Guingamp
Cosquer	Sieur Delalande	un fermier	M. Morel
Kermouster	Binet de Kerbeau	un Fermier	Gouyon de Coignes

Pommerit-le-Vicomte ; à 4 l. $\frac{1}{4}$ au S.-S.-E. de Tréguier, son évêché ; à 26 l. de Rennes, et à 1 l. $\frac{1}{2}$ de Guingamp, sa subdélégation. On y compte 2700 communicants. M. le duc de Lorges en est le seigneur, et, en cette qualité, présente la cure, qui est un patronage laïque. La seigneurie du lieu est une ancienne bannière, qui, dès le XII^e siècle, appartenait aux seigneurs du Châtelier. En 1451 et 1455, Jean du Châtelier, vicomte de Pommerit, assista, en qualité de chevalier banneret, aux Parlements généraux tenus par le duc Pierre II. Cette terre a une haute-justice, qui appartient à M. le duc de Lorges *. La seigneurie de Montafilan a plusieurs fiefs dans ce territoire, dont le terrain, plat et couvert, est abondant en grains, foin, lin et fruits ; les bois et les landes de Pommerit sont fort étendus. En 1500, le manoir de Kmillon appartenait au sieur du Champ, garde naturel du vicomte de Pommerit, son fils. Le Reste-Meur, aujourd'hui le Remeur *, à Jean de la Lande ; Kgonnar, à Vincent le Charpentier ; Kvenon, à Pierre Poences ; le Mouldan, au sieur du Vieux-Châtel ; Kbresselec, à Yves le Roux ; Bugily, à Jeanne le Roux ; le Rosmeur-en-Moisan [*le Rumeur-Kermoisan*], et Resmeur-en-Pellec, à Robert le Borgne ; Kboussa, à N....

POMMERIT-LE-VICOMTE (sous l'invocation de la Vierge et de saint Pierre) ; commune formée de l'anc. par. de ce nom : aujourd'hui succursale ; chef-lieu de perception. — Limit. : N. Saint-Clet, Saint-Gilles ; E. Gommenec'h, Goudelin ; S. le Merzer, Saint-Agathon ; O. Pabu, Trégonneau, Squillec. — Princip. vill. : Guervran, Saint-Jérôme, Kespertz, Kgillot, Kvézélec, Kropertz, Khonn, Ksemper, Poulranet, Kbertou, Lan Restmeur, Languern, Kmoisan, Kbouillonou, Lanveur, Kbesconte, Ksimon, Khervé, Kodren, Kuzec, Kjavré, Saint-François, Kvaudry, Croas-Guen, le Corpon, Kvenot, Koualzé, Kgonnard, Pouldec, Kbic, Kbonom, Lan-Thépault, Kvan, Kvaudry, Kvec, Knivinen, Folgoat, Kdanet, Kmarhat, Pebregat. — Maison principale, le Restmeur. — Superf. tot. 3303 hect., dont les princip. div. sont : ter. lab. 2213 ; prés et pât. 164 ; bois 397 ; verg. et jard. 26 ; landes et incultes 303 ; sup. des prop. bâl. 24 ; cont. non imp. 176. Const. div. 764 ; moulins 10 (de Khomm, du Perion, de Pommerit, du Hellou, de Saint-Laurent, du Perrier, Neuf, à eau).  Pommerit-le-Vicomte, dit aussi *Pommerit-les-Bois*, porte en breton le nom de *Peuverit-ar-Bescond*, qu'on pourrait expliquer par la *grande paroisse du Vicomte*, étymologie que, du

La carte de Cassini(2)

La lecture attentive de la carte qui date de 1736-1737 (pour la Bretagne) et qui présente plusieurs éditions car les travaux ont été terminés en 1818, permet de situer les moulins et les maisons nobles qui ont été relevés à l'époque.

On peut y retrouver les moulins suivants (sauf erreur car la superposition avec les cartes d'aujourd'hui est parfois aléatoire) :

Moulin Neuf

Moulin Barzic

Moulin de Pommerit

Moulin du Poirier, Perron ou Semper

Moulin de Kerhonn

Moulin de Kermanac'h

Moulin de Kerbeley

Moulin du Hellou

Moulin du Roz

Moulin Geslin

Moulin Saint Laurent

Manquent sur la carte

Ferrières

Kerbrezellec

Moulin du Ver

Ar Hoat Braz

Moulin du Restmeur

Pour les maisons nobles indiquées par les signes suivants :



nous avons pu

identifier :

Kerbic

Le reste

Kervaudry

Le restmeur

Le rumeur

Kermilon

Kerbrezellec

Le Ruguly

L'ensemble de ces informations nous permettrons ensuite, dans une certaine mesure, d'établir un lien entre un moulin, son propriétaire/constructeur initial et sa date de création.

Pour faciliter la compréhension, vous trouverez ci-après des cartes avec l'implantation des moulins (en rouge) et le réseau hydrographique, quelques points de repères ainsi que les maisons nobles identifiées (en bleu comme la couleur du sang dit « noble »).

Il peut être constaté que la commune est riche en cours d'eau et que sur chacun d'eux, dès que le débit est suffisant, il a été installé un ou plusieurs moulins, démontrant ainsi l'incontournable et nécessaire réalisation d'ouvrages facilitant la mouture et augmentant en conséquence la disponibilité des travailleurs pour les autres tâches ainsi que les profits des propriétaires.

Voir cartes ci-après

Carte CASSINI

Carte Hydrographique

Concernant les noms des principaux cours d'eau de Pommerit:

Le Frouit limitrophe Pabu/Pommerit

Le Trieux limitrophe Tregonneau, Squiffiec et Saint Clet

Le Goaz Mab Limitrophe Goudelin

Le Roz arrose Pommerit puis Gommenec'h

Le Paou ou Paour (ainsi dénommé en 1879) ou Ver ou ruisseau de Le Merzer (noms actuels) limitrophe Le Merzer

Le Traon (1879) ou Traou (actuellement) affluent du Goazel (Saint-Jean ou Resmarec en 1857) limitrophe Goudelin

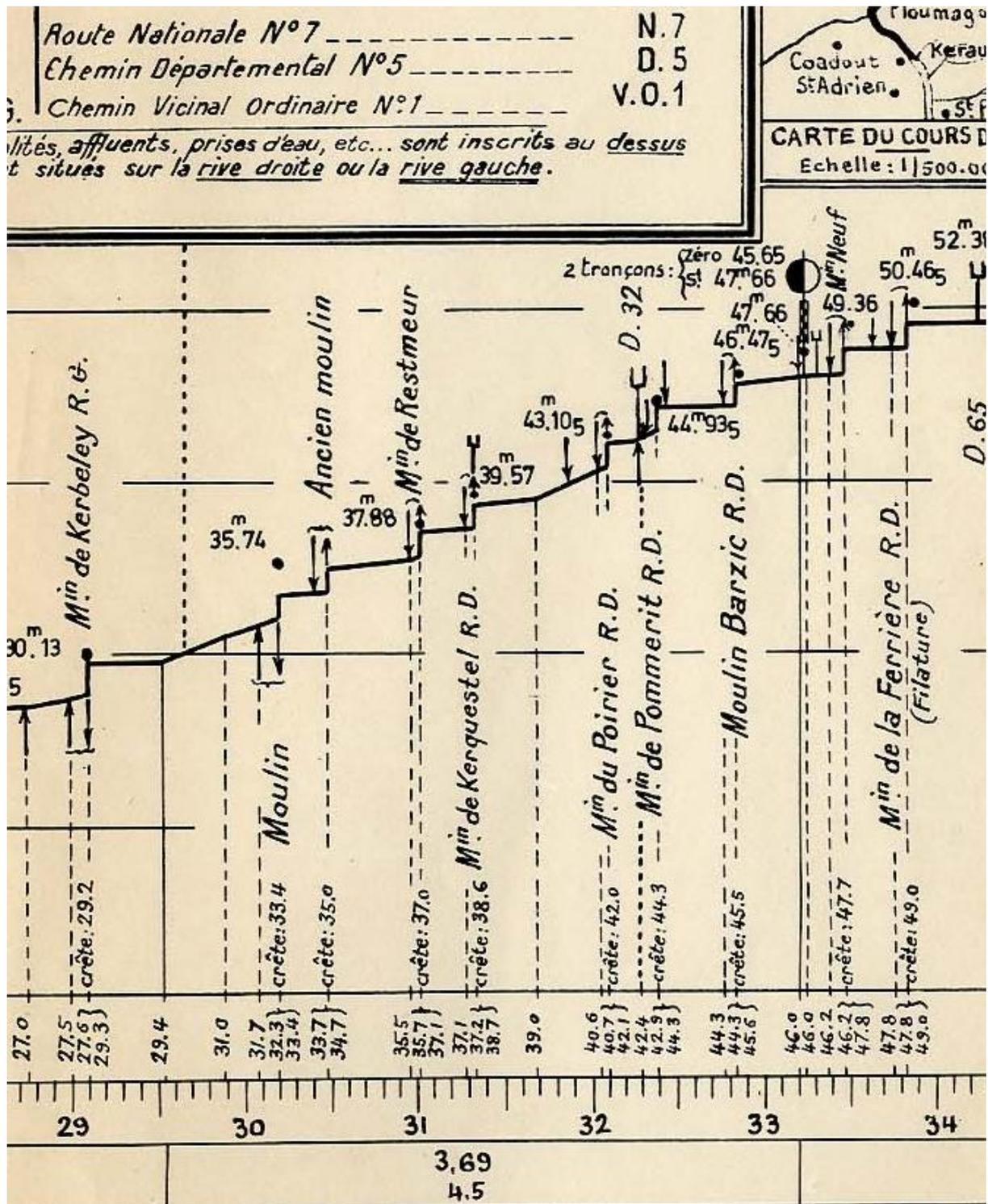
Ordre de numérotation des moulins pour faciliter leur repérage :

- 1 Milin Ferrière sur Pommerit
- 2 Milin Neuf sur Pommerit
- 3 Milin Barzic sur Pommerit
- 4 Milin Pommerit sur Pommerit
- 5 Milin Poirier sur Pommerit
- 6 Milin Kerhonn sur Pommerit
- 7 Milin Restmeur sur Pommerit
- 8 Milin Kerbrezellec sur Pommerit
- 9 Milin Kermanac'h sur Squiffiec
- 10 Milin Kerbeley Sur Squiffiec
- 11 Milin Hellou sur Pommerit
- 12 Milin Roz sur Pommerit
- 13 Milin Saint Laurent sur Pommerit
- 14 Milin Geslin sur Le Merzer
- 15 Milin Ver sur Le Merzer
- 16 Milin Paour sur Le Merzer
- 17 Milin Ar Hoat Braz Sur Pabu

Pourquoi ces emplacements et pourquoi cette technologie sur Pommerit?

Il est à noter que le relief de la commune n'est pas particulièrement accentué, il s'ensuit que la pente n'est pas très forte ni le courant.

Vous trouverez une étude donnant la hauteur par rapport à la mer des différents moulins situés sur le cours du Trieux entre Ploumagoar et Saint Clet.



Vous pouvez constater la baisse de niveau entre :

Ferrieres et le moulin Neuf : 1,10 mètres.

Entre moulin Neuf et Barzic : 2,89

Barzic et Pommerit : 1,54

Pommerit et Poirier : 1,83

Poirier et Kerhon : 3,53

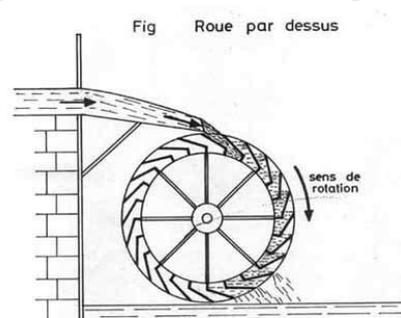
Kerhon et Restmeur : 1,69

Restmeur et Kerbrezellec : 2

Kerbrezellec et Kermanac'h : 2,14

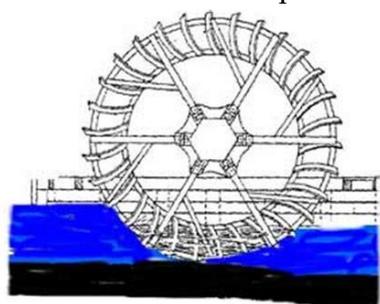
Kermanac'h et Kerbeley : 5,61

Dans ce contexte il eut été difficile d'installer une alimentation par-dessus comme le montre ce schéma qui, si elle avait été mise en place aurait fortement diminué les possibilités d'implantation :



Toutefois la configuration des vestiges du moulin du Paou laisse à imaginer que ce moulin était bien adapté à ce type d'alimentation. Malheureusement aucune trace écrite n'a été retrouvée à ce sujet

En conséquence le système utilisé pour alimenter en eau la roue du moulin était « par en dessous » ou au fil de l'eau comme l'explique le schéma ci-après :



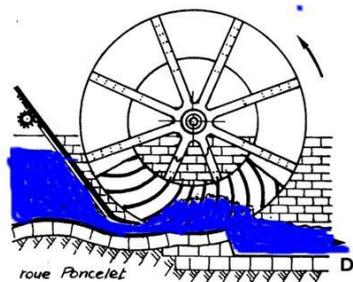
Ancienne roue au fil de l'eau

C'est cette solution que l'on retrouve sur tous les moulins sur le Trieux.

Restait une dernière possibilité pour les situations moyennes ou pour les petits cours d'eau. C'est la roue de côté ou roue de poitrine.

Il met en œuvre un système particulier afin que le moulin puisse disposer de suffisamment d'eau.

Dans ce cas il est généralement prévu une retenue d'eau (étang) suivi d'un plus ou moins long canal (bief) pour amener l'eau à mi-hauteur de la roue selon le principe suivant :

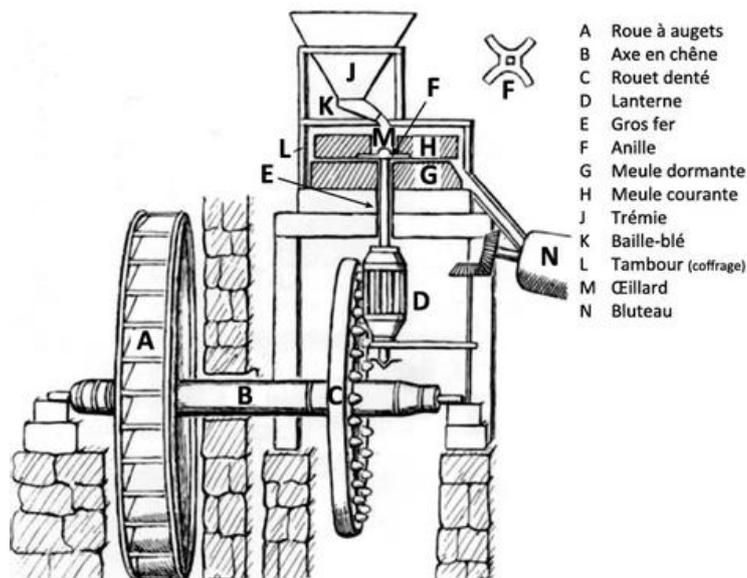


C'est cette solution que l'on retrouve sur tous les autres moulins de Pommerit, qu'ils soient sur le Frouit, le Ver, le Traou ou le Goaz Mab saur pour le moulin du ruisseau du Paou comme indiqué plus haut.

Comment fonctionnaient les moulins de Pommerit :

Le schéma suivant (7) indique le principe de fonctionnement basique des moulins à eau.

La roue (A) mue par la force de l'eau entraîne un engrenage (C et D) qui transforme un mouvement vertical en horizontal, il suffit (si on peut dire) de raccorder la meule supérieure (mean milin en breton) (H) qui en tournant sur l'inférieure (mean diazez) (G), fixe, écrase et évacue le grain vers un trieur (N). Ce principe est resté constant sur tous les moulins de Pommerit jusqu'à nos jours.



L'ensemble du mécanisme était logé dans un bâtiment en pierre, parfois de belle facture, de forme généralement cubique avec un étage.

La partie basse recevait le mécanisme produisant l'énergie et sa distribution ainsi que l'accès pour les « pratiques (clients) », l'étage recevait les meules et les systèmes de séparation de la mouture ainsi que le stockage.

Le moulin se situait le long du cours d'eau ou du bief qui dérivait l'eau du cours principal et ne comprenait que les éléments nécessaires à la mouture et au fonctionnement commercial du moulin.

Il était rare que le logement du meunier soit au moulin. En effet, du moins avant la révolution, le meunier n'était pas le propriétaire du moulin et exerçait souvent une autre activité, généralement agreste.

Ce n'est que lorsque les privilèges furent abolis que le meunier propriétaire put faire construire sa maison près de son lieu de travail.

Avec l'évolution des techniques certains se sont coiffés d'un étage supplémentaire pour loger les nouveaux mécanismes. Ceci sera indiqué dans les approches individualisées de l'étude.

Les meules :



Originellement les meules étaient en granite d'une seule pièce et devaient être repiquées (Lemma ar mean milin) régulièrement afin de conserver leur mordant. Cette tâche était exécutée par le meunier très régulièrement (jusqu'à 1 fois par semaine) pendant l'année.

Il fallait être attentif car un mauvais coup pouvait générer le changement de toute la meule.

Sont apparues au début du 19^{ème} les meules à carreaux que l'on assemble et que l'on cerce de fer.



. Plus faciles à entretenir et plus faciles à réparer.

Souvent les quartiers étaient en silex ce qui, lors du repiquage entraînait l'émission de petits éclats qui se logeaient sous la peau (particulièrement douloureux).

Les dernières évolutions ont amené l'utilisation de cylindres en porcelaine ou en métal, en lieu et place des meules, mais nous sommes désormais plus dans le milieu de la minoterie que de la meunerie. Le Restmeur, Pommerit et Barzic ont toutefois basculé dans cette technologie.

Combien de roues : les roues sont dessinées sur les anciens cadastres par :



La lecture de ces différents documents de la commune et des communes avoisinantes ont permis, avec une certaine précision de connaître le nombre de roues en fonction dans les moulins.

Tous les moulins du Trieux en avaient 2.

Le moulin sur le Frouit, Ar Hoat Braz en avait 2 ainsi que le moulin de Saint Laurent sur le Traou.

Les autres une (Hellou, Paou, Ver et Geslin) ou inconnu (Roz ou Ros)

Il semblerait que le débit des cours d'eau soit déterminant pour pouvoir faire fonctionner 2 roues successives, surtout avec une roue par-dessous.

C'est ainsi que les roues n'avaient pas le même diamètre : la seconde plus petite était affectée, entre autre, à l'écrasement des graines pour les animaux.

Rentabilité :

Une étude statistique reprise, par moulin et que vous retrouverez dans les fiches correspondantes de chacun d'eux, donne entre autre le prix (ou du moins sa contrevaletur) de 100 kgs de céréales achetées et le prix de vente de ces mêmes 100 kgs.

Pour l'année étudiée 1848 cela donne :

	Acheté	vendu
Froment	19Francs	26Francs
Méteil	15	22.6
Avoine	14	19.10
Blé noir	14	19.10

Ces prix servaient de base pour le calcul des droits perçus par l'administration fiscale.

Le meunier gagnait-il bien sa vie ?

Par exemple pour le moulin de Kerhonn, le total des achats était de 21650 Francs, les ventes 24701 Francs soit un gain de 3051 Francs pour l'année.

Or l'ouvrier était rémunéré pour la même période 125 Francs pour l'année....

Soit un rapport de 1 à 24.

Cela donne aussi un outil de comparaison de la rentabilité des moulins entre eux.

Les plus importants traitaient 142 Tonnes et les plus petits 30 T.

Les événements qui ont marqué l'histoire des moulins de Pommerit

1) L'origine des moulins

Difficile après plusieurs siècles de prouver la date de construction des moulins fréquentés par les pommeritains.

Si l'on peut retrouver des traces d'actes au hasard des archives conservées pour quelques moulins (changement de meunier par exemple) ou des études effectuées par les monuments historiques, nous nous heurtons le plus souvent à l'éparpillement des sources d'information et lorsque celles-ci existent à leur déchiffrement. Le Français de l'époque n'est pas si simple à comprendre.

Une analyse des soubassements des moulins eut par contre été très significative quand à la période de construction. Mais il n'est ni dans nos compétences, ni dans nos finances, ni dans notre projet de recherche d'entreprendre cette analyse.

Cependant après ce que nous avons pu collecter, il semble bien que tous les moulins étudiés aient été édifiés avant la révolution de 1789 et bien plus tôt probablement au 16ème.

2) Modernisation des moulins et évolutions

Nous avons vu dans les généralités que les événements du 19^{ème} ont profondément impacté et dans le mauvais sens, l'avenir des moulins traditionnels. Pommerit n'a pas échappé à ce virage.

Beaucoup ont changé de destination en s'orientant vers une nouvelle activité, teillage du lin par exemple.

Ainsi aujourd'hui, sur les 17 moulins que nous avons répertorié :

10 ont disparus quasi totalement.

5 n'ont plus aucune activité

2 ont encore une activité productive mais plus du tout en meunerie (Production électrique et tourisme).

Depuis cette information (2022) il s'avère que le moulin qui avait une fonction de gîte a cessé cette activité. Il n'y a donc plus qu'un moulin qui soit encore actif.

Et parmi tous ces moulins, 1 seul est encore équipé d'une roue historique et fonctionnelle, c'est le moulin du Restmeur.

En 1914, tous les moulins, selon les informations recueillies, produisaient leur électricité en utilisant le principe de la dynamo (son invention date de 1870). Beaucoup de ceux qui y vivent encore aujourd'hui se souviennent du confort que cela avait amené alors que la commune n'était pas encore équipée.

Dans les années 1980 un projet de récupération de l'énergie produite par les moulins du Trieux ont démontré que ces moulins, quel que soit leur état, étaient toujours équipés de modèles de roue datant des premiers temps de leur construction.

Une analyse fine de la puissance du débit mesuré sur plusieurs moulins du Trieux démontrait ainsi qu'avec une :

Roue classique, la puissance est de 4.2KW

Roue à aube, la puissance est de 9.1KW

Turbine, la puissance est de 11.2KW

D'évidence il fallait changer d'âge pour améliorer la technique, mais au prix de la disparition de l'image classique du moulin et de sa grande roue. Il est fort à penser que les propriétaires n'étaient pas près, ne serait-ce déjà que par le coût que cela représentait.

3) Construction d'un barrage (extrait de presse de l'Armor et l'Argoat de 1973) (6) :

Entre Guingamp et Pontrioux : ce grand barrage qui aurait défiguré la vallée du Trieux !

Un grand barrage sur le Trieux, entre Guingamp et Pontrioux ? C'était un projet sérieux en 1976. La population s'est mobilisée contre. Il est tombé à l'eau. Voici cette histoire :

Au printemps 1976, le conseil général des Côtes-du-Nord (aujourd'hui conseil départemental des Côtes-d'Armor), annonce la réalisation d'un barrage, sur la rivière le Trieux, en aval de Guingamp.

Entre les communes de Saint-Clet et de Plouëc-du-Trieux. Au niveau du Rocher au corbeau, un peu en amont de Pontrioux.

L'idée est de créer une vaste réserve d'eau pour subvenir aux besoins de tout le nord-ouest du département.



Le rocher du Corbeau, en amont de Pontrioux, où est envisagée la voûte du barrage sur le Trioux. 33 mètres de haut sur 240 m de long ! (©L'écho de l'argot)

Nous sommes en 1976. La sécheresse de cette année-là, rappelle tous les jours combien l'eau est précieuse. Des mesures de restriction d'eau ont déjà été engagées.

Le coût de l'opération s'élève à 42 millions de francs. Mais, au-delà de l'investissement, ce sont les conséquences de ce projet qui interpellent.

La vallée envahie d'eau sur neuf kilomètres

Le barrage en forme de voûte fera 33 mètres de hauteur et 240 mètres de long. Sa capacité sera de 16 millions de m³, portée le cas échéant à 20 millions.

Le tout s'étendra sur 140 hectares, soit environ autant de terrains de foot. L'eau envahira la vallée sur neuf kilomètres.

Cette retenue suppose l'achat de 250 hectares de terre, en partie agricole, des habitations et des moulins seront engloutis par les eaux. Comme à Guerlédan.

Après des études, le conseil général des Côtes-du-Nord prévoit un début des travaux en 1979...

Sur le papier, peut-être, mais c'est sans compter sur la mobilisation des habitants de la vallée qui ne tardent pas à réagir. Quelques jours après cette annonce, une poignée de Pontriviens se regroupe pour lutter contre ce projet.

L'Association de défense de la population pontrivienne est créée.

Un Plogoff avant l'heure

Les arguments ne manquent pas. Le souvenir de la rupture du barrage de Malpasset, près de Fréjus, dans le Var, en 1959, est encore dans les esprits. On craint également pour l'économie du canton et l'activité du port, mais encore pour l'environnement.

C'est le début d'une mobilisation sans précédent dans cette vallée d'ordinaire si tranquille. Un Plogoff avant l'heure (toute proportion gardée !), les heurts contre les forces de l'ordre en moins.



L'ANTI BARRAGE

N° 2

Édité par :

Association de Défense de la Population Pontriévienne face au projet de construction d'un barrage sur le Trieux - 22260 PONTRIEUX

Editorial

Le vote de principe du Conseil Général pour la construction d'un barrage sur le TRIEUX avait lieu sur la foi de documents insuffisants et orientés présentés par l'Administration. Il faut se souvenir à ce sujet que les ingénieurs de l'Etat perçoivent par l'intermédiaire de l'Administration, des sommes pouvant aller de 1 à 4% du montant des travaux (cf l'article de Michèle CHAMPENOIS « Les ingénieurs de l'Etat, mercenaires des Communes, paru dans le « Monde » des 16 et 17 avril 1977).

Le Conseil Général ayant conscience d'avoir été induit en erreur par l'Administration et devant la réaction de la population pontriévienne et des sociétés de protection de la nature attendues des faits nouveaux pour réviser sa position.

Durant le mois d'avril, ces fameux faits nouveaux sont apparus. C'est tout d'abord l'initiative du Conseil Municipal de PONTRIEUX contre le barrage sur le Trieux. C'est ensuite les prises de position d'experts contre le type et l'implantation de barrage comme celui prévu sur le Trieux, en

particulier le Professeur LEPEUVRE de la Faculté des Sciences de Rennes. C'est ensuite, au sein même du Conseil Général, la position de nombreux Conseillers Généraux qui, conscients des répercussions sociales, économiques et écologiques d'un tel projet, révisent leur jugement, en particulier Monsieur LEROUX, Conseiller Général du Canton de Pontrieux, qui s'oppose désormais à la construction d'un tel ouvrage sur le Trieux et demande que l'on se tourne vers d'autres solutions telles que les forages, les recherches de ressources en eau existantes mais négligées, les petits barrages collinaires l'est-à-dire vers la source des cours d'eau etc...

La session du mois de mai du Conseil Général n'a pas abordé ce problème de l'alimentation en eau. Mais nous sommes persuadés que, forts de l'appui des populations concernées, de l'appui de nombreux Conseillers Généraux, le Conseil Général, lors d'une prochaine session, prendra une décision qui ira dans le sens de la volonté de tous.



Monsieur Josselin s'étonne...

Les paroles de Monsieur Josselin rapportées ci-après sont extraites du compte-rendu officiel de la réunion du Conseil Général au cours duquel le vote de principe pour le barrage sur le Trieux a eu lieu.

« Nous avons tous conscience de la difficulté qui est la nôtre, d'avoir à choisir entre deux emplacements. Je ne vous cache pas que je suis un peu surpris de l'accord, de la volonté des populations locales d'avoir le barrage. C'est une réflexion toute personnelle.

« Je ne suis pas sûr que la présence d'un barrage sur son territoire soit forcément toujours un avantage. N'exagérons pas l'intérêt touristique d'une telle implantation. Nous avons l'exemple de l'Argonne qui sur le plan touristique apporte peu à la région.

Il faut surtout rappeler que si les considérations économiques sont importantes, elles ne sont pas les seules.

S'il apparaissait que des raisons de sécurité ou d'ordre écologique général allaient en sens inverse des critères économiques, nous n'hésiterions pas à reléguer ceux-ci au second plan.

Nous comprenons que Monsieur Josselin ait tenu à préciser dans son allocution télévisée au sujet du barrage, qu'il avait été floodé quant à la construction d'un barrage.

© L'Écho de l'Armor et de l'Argoat

Le bulletin n°2 de l'Anti Barrage, datant de 1976, journal d'information édité par les opposants au projet de barrage sur le Trieux, entre Guingamp et Pontrieux. (©Archives L'écho de l'argoat)

En juin, la venue du préfet des Côtes-du-Nord, M. Badaut, permet aux opposants de réclamer une plus large information sur l'avancée du projet.

La résistance s'organise. Courant juillet, un reportage sur ce qu'il convient désormais d'appeler « une affaire », est même prévu sur FR3.

Un mois plus tard, un grand rassemblement est programmé à Pontrieux, sur les bords de la rivière.

Le groupe Tri Yann est de la partie. 3 000 personnes répondent à l'appel des opposants. Un méchoui géant et un fest-noz clôturent cette journée de rébellion. Il y en aura d'autres.

Et maintenant, à Guingamp...

La bataille est aussi administrative. Et face à des institutions qui font la sourde oreille, l'association, rejointe dans son combat par un comité de défense des agriculteurs et riverains du Trieux, annonce qu'elle va durcir la lutte.

Elle reçoit l'appui de la Chambre de commerce et d'industrie qui craint pour l'avenir du port de Pontrieux.

Charles Josselin, président du conseil général, est attendu début 1977 à Pontrioux. A quelques semaines des élections municipales, tous les candidats, dans les communes concernées par ce projet, se disent contre le barrage.

Alors qu'un an auparavant, ces élus étaient plutôt favorables. Des conseillers généraux qui avaient voté pour ce projet, retournent aussi leur veste.

Face au tollé général et à la mobilisation croissante, bientôt, le projet est remis dans son carton. Remplacé par un autre qui prévoit la création d'un barrage de plus petite dimension, en amont de Guingamp, cette fois.

Il ne verra jamais le jour non plus...

4) Les tentatives de réduction du droit d'eau

Nous avons vu précédemment que les moulins existant avant 1789 bénéficiaient automatiquement d'un droit d'accès à l'eau, imprescriptible du simple fait de leur existence.

Les législateurs successifs ainsi que les technocrates associés n'ont pas manqué de tenter de mettre un terme à ce droit sous couvert des mauvaises raisons qui sont toutes du genre « qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ».

En effet prouver l'existence de ce droit n'est pas si simple, comment justifier de la construction d'un moulin érigé au 15^{ème} siècle, époque à laquelle le permis de construire n'existait pas. Cela demande des recherches et du temps et donc de l'argent que tout le monde ne peut pas engager.

Ainsi les propriétaires des moulins de Pommerit ont été confrontés régulièrement à ces attaques auxquelles le conseil d'état a systématiquement opposé le principe de protection de ce droit.

Il n'empêche que l'administration ne recule pas facilement.

Personne n'aura oublié l'arasement du déversoir de Saint Jacques auquel la population s'était opposée, sans effet.

Plus récemment, encore, au nom de la protection de la biodiversité, elle avait décidé d'araser les déversoirs afin de permettre aux poissons de remonter les cours d'eau.

Ci-dessous extrait d'un article d'Ouest France à ce sujet.

Côtes-d'Armor.

La roue tourne, les moulins sauvent leurs seuils

Ouest-France 29 juin 2022

Les propriétaires des moulins du Léguer, du Trieux et du Leff (Côtes-d'Armor) sont satisfaits. Un article de loi stipule qu'on ne pourra plus araser les déversoirs au nom de la continuité écologique.

Environ 40 membres de l'association des riverains et moulins des Côtes-d'Armor (ARM 22) en étaient à l'heure du bilan, samedi 25 juin, au moulin de Craou-Morc'h, à Pluzunet. Et à leur assemblée générale, le Code de l'environnement trônait sur le coin de la table. « Suite à la parution de la loi Climat et résilience de l'année dernière, il est désormais écrit, noir sur blanc, dans le Code de l'environnement 2022, que les mesures de rétablissement de la qualité de l'eau ne passent plus par la démolition des seuils », explique Mark Van der Esch, président de l'ARM 22.

Un combat de plusieurs années

En clair, il est dit que les bassins-versants et les administrations locales dont ils dépendent ne pourront plus araser seuils et déversoirs au nom de la continuité écologique.

Sans pour autant vouloir faire de remous, les responsables associatifs sont aussi allés à la pêche aux informations et un constat s'impose. « Jusqu'à présent, les interventions des administrations sur les

différents cours d'eau n'ont donné aucun résultat significatif. Les différentes pollutions des eaux et l'état piscicole ne présentent aucune amélioration. La baisse constante des salmonidés et la présence des algues vertes sur nos plages en témoignent. »

Des droits et des devoirs

L'article de loi indique également que si les propriétaires ont des droits, ils ont aussi des devoirs. Reste à leur charge « l'entretien, la gestion et l'équipement des ouvrages de retenue ». Des modalités nécessaires pour le passage des poissons migrateurs et le transport suffisant de sédiments.

À l'heure où la crise des énergies est plus que jamais d'actualité et où l'écologie occupe le devant de la scène, des propriétaires bénéficiant d'un droit d'eau lorgnent également vers de futurs projets hydroélectriques. Ils sont pris d'une envie de produire leur courant grâce à celui de la rivière « et d'obtenir ainsi une électricité verte décarbonée ».

Cela leur permet de revenir une dernière fois à cet article de loi béni par l'assemblée, qui permet le maintien des seuils et des déversoirs indispensables à cette production hydroélectrique.

Jusqu'à quand ?

5) Réalisé en 1999 et paru en 2002 un livret reprend, sous forme d'aquarelles commentées par l'auteur, Monsieur Jean Nicolas CORNELIUS, tous les moulins du Trieux, de sa source à son embouchure.

Quelques commentaires issus de son livret seront repris dans notre approche.

6) Yves BILLIOU 96 ans raconte avoir vu fonctionner tous les moulins pendant la guerre de 39-45 Les allemands avaient fait fermer la boulangerie de Charles ROBIN à Keravel (là où il y a un monument aux morts sur la route, entre PABU et SAINT CLET) car le pain était trop blanc. En effet il n'aurait pas dû l'être compte tenu des restrictions imposées par l'occupant.

Du coup Charles ROBIN était parti faire cuire son pain à la ferme de Kerbrezellec (il y avait beaucoup de fermes équipées de four à pain) et son ouvrier Robert FORESTIER en faisait autant à Saint Jérôme (quartier proche). La farine venait des moulins proches, situés sur le Trieux et le pain était encore plus blanc.

Il raconte aussi qu'il allait fréquemment se baigner dans le Trieux, notamment au moulin de Kerhonn avec ses copains et parfois en présence des allemands.

Sur le moulin de Kermanac'h, à cette époque aussi, c'était les jeunes filles de SQUIFFIEC qui venaient voir les jeunes hommes de la commune se baigner et cela finissait parfois par un bal clandestin. Le musicien en était Francis JANIN, « cis » en breton, lequel habitait Kersemper (près du moulin du Perron ou Poirier).

Souvent, après les baignades en été, les participants allaient se baigner dans le Trieux et parfois sans maillot de bain !!!

Yves affirme aussi que sa mère, autour des années 1900, a vu des cochons emportés par le flux de la marée. Il semblerait donc que les effets de celle-ci puisse se faire sentir jusqu'aux abords de POMMERIT, ce qui est surprenant.

(1) OGEE : Jean-Baptiste Ogée, né le 25 mars 1728 à Chaourse, mort le 4 janvier 1789 à Nantes, est un ingénieur géographe français du XVIII^e siècle. Il édite en 1778 à la demande de Louis XVI un dictionnaire historique et géographique dédié à la nation bretonne.

(2) CASSINI, Famille ayant depuis 1683 sur ordre du roi Louis XIV et jusqu'en 1744 relevé par triangulation la quasi-totalité du royaume de France pour en établir une carte aussi précise que possible ; Cette carte est en accès libre sur internet.

(3) : tiré de « Le moulin et le meunier » de Claude Rivals Editions Empreinte

(4) tiré de « Dynastie des meuniers en Trégor » de M. Yves Ollivier et de Mme Sylvie Robine.

(5) Extrait du commentaire d'Alain Floriant dans la revue le monde des moulins de janvier 2022

(6) l'écho de l'Armor et de l'Argoat PUBLIHEBDOS SAS – 261 rue de Châteaugiron 35051 Rennes Cedex 9

(7) Image du fonctionnement du moulin extrait de « Jean Dardel et ses moulins »

(8) Extraits de Collection de pièces inédite ou peu connues concernant l'Histoire, l'archéologie et la littérature de l'ancienne province de Bretagne recueillies et publiées par Ch. LE MAOUT, imprimeur Saint Brieuc 1851

LES MOULINS DE POMMERIT

Nous aborderons ci-après chacun des moulins que nous avons identifiés.

Il s'agit des moulins dont nous savons qu'ils ont été fréquentés par la population de notre commune, même si certains ne sont pas situés sur celle-ci.

La présentation suivra l'ordre établi lors de leur recensement que vous avez pu trouver en pages 28 – 29 et 30

- 1 Milin Ferrière ou Fèvre ou du Perrier
- 2 Milin Neve ou neuf
- 3 Milin Barzic ou Barche ou Parche
- 4 Milin Pommerit
- 5 Milin Perron ou du Poirier ou Semper
- 6 Milin Kerhon ou Kerquestel
- 7 Milin Restmeur
- 8 Milin Kerbrezellec
- 9 Milin Kermanac'h sur SQUIFFIEC
- 10 Milin Kerbeley sur SQUIFFIEC
- 11 Milin Hellou
- 12 Milin Roz
- 13 Milin Saint Laurent
- 14 Milin Geslin ou Jilin sur LE MERZER
- 15 Milin Ver sur LE MERZER
- 16 Milin Paour sur LE MERZER
- 17 Milin ar Hoat Braz moulin du grand bois sur PABU

Pour chaque moulin celui-ci sera présenté de la façon suivante :

Localisation

Propriétaires et gestionnaires

Activités

Témoignages

Cadastre

Photos

1 Milin Ferrière ou du Perrier ou Fèvre

Localisation :

L'emplacement du moulin se trouve au bord de la D787 qui va de PABU à SAINT CLET. C'est le premier moulin sur la commune de Pommerit, immédiatement après le pont qui enjambe le TRIEUX. Lequel pont ouvre la route vers TREGONNEAU.

L'emplacement est occupé par plusieurs bâtiments ;

Le moulin en lui-même, l'ancien local de logement des ouvriers, aujourd'hui disparu, et la maison du meunier qui en son temps fut aussi un débit de boisson connu sous le nom de vis veign : escalier de pierre ou vieil escalier.

Le moulin situé sur la rive droite n'a pas de communication directe avec la commune située de l'autre côté du Trieux. Les clients empruntaient donc le pont précédemment cité.

La date de construction est inconnue. Toutefois le moulin est cité comme acheté en 1754 par Monsieur de la Monneray en même temps que le moulin du Restmeur. Il est donc probablement antérieur.

Le moulin était moulin à farine initialement et fut transformé en teillage du lin probablement à la fin du 19^{ème}.

Issu du droit d'eau en titre : Toujours valide

Propriétaires et gestionnaires :

L'ensemble des bâtiments fut acheté par M. et Mme. GENTIL en 1891, les grands parents de Maria PENHOAT laquelle en héritera.

Les PENHOAT descendants des GENTIL vendront à leur tour dans les années 2000 à l'actuel propriétaire.

Selon Jacqueline MEURIC du moulin du restmeur, ce moulin a appartenu au 19^{ème} à une dame DURAND épouse TURBAN et cousine de Anne-Marie DURAND épouse MEURIC (voir moulin de Kerhonn et du restmeur).

En 2023 le moulin est toujours occupé en tant que résidence.

Activités :

Pour le teillage du lin (période teillage à partir de 1891) les deux roues étaient utilisées, une pour le fonctionnement du broyeur l'autre pour le fonctionnement des spatules.

Il se faisait aussi de l'aliment pour animaux lorsque nécessaire.

L'ensemble fonctionnait avec un assemblage complexe de transmissions, engrenages et multiplications.

A l'époque Yves TOUPIN menuisier spécialiste des moulins s'occupait des réparations.

Le lin provenait des fermes de la région. Il était transformé en filasse au moulin (premier stade du travail).

M. GENTIL achetait le lin à la ferme. Il avait des clients jusqu'à PLOUHA. Le lin était semé en avril et arraché à la fin de l'été. Chaque paysan venait au moulin avec un échantillon sue son vélo, pour évaluer le rendement de la filasse, sa couleur (après le rouissage) et devait être 'un beau gris. Le prix était en conséquence. Après l'arrachage il y avait des queues de charrettes à livrer au moulin, avec un coup de cidre...

Ensuite il était pesé sur une civière, passé au broyeur (pilour) et mis en poignées (travail des femmes qui le faisait en chantant).

Les ouvriers le passait ensuite aux spatules pour faire la filasse. Les résidus ou chènevotte (karoch en breton) servaient de combustible ou de litière.

La filasse était mise en paquets et regroupés en balles de 100 kg puis transporté en charrettes jusqu'à la gare de SQUIFFIEC à destination de Lille.

Le teillage faisait vivre une vingtaine d'ouvriers dont beaucoup de Pommerit. Le travail était annualisé, très poussiéreux et le paiement des salaires était à l'heure et à la semaine. Les ouvriers ne se plaignaient pas et Maria se souvient les avoir entendus chanter malgré la difficulté du travail.

Le lin était coté en bourse, avec des hausses et des baisses, il fallait pouvoir le stocker pour le vendre au bon moment. Cependant François GENTIL payait comptant les producteurs et les salariés malgré l'irrégularité des rentrées d'argent.

Le marchand de toiles passait ensuite dans les compagnes.

Recette du cataplasme à la graine de lin :

Moutarder un torchon, y poser la graine de lin concassée préalablement chauffée. Appliquer le cataplasme bon pour les bêtes et les gens !

(le compte rendu ci-dessus est extrait de celui de Marie Paule TURBAN)

Statistiques de l'activité du moulin en 1848 période farine

Nom du moulin	Ferrière	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	TANNAFF François	Froment	20,8T	La commune, celle de Pabu, Squiffier et trégonneau. Les marchés de Guingamp, Lanvollon et Pontrioux	16,6T	La presque totalité est moulu pour les conso.(grains contre farine) surplus vendu au moulin ou Guingamp
Propriétaire		Seigle				
	Orge					
	Meteil	52T	41,6T			
	Avoine	20,8T	16,6T			
	Blé noir	36T	29T			

employé homme
employé femme
employé enfant

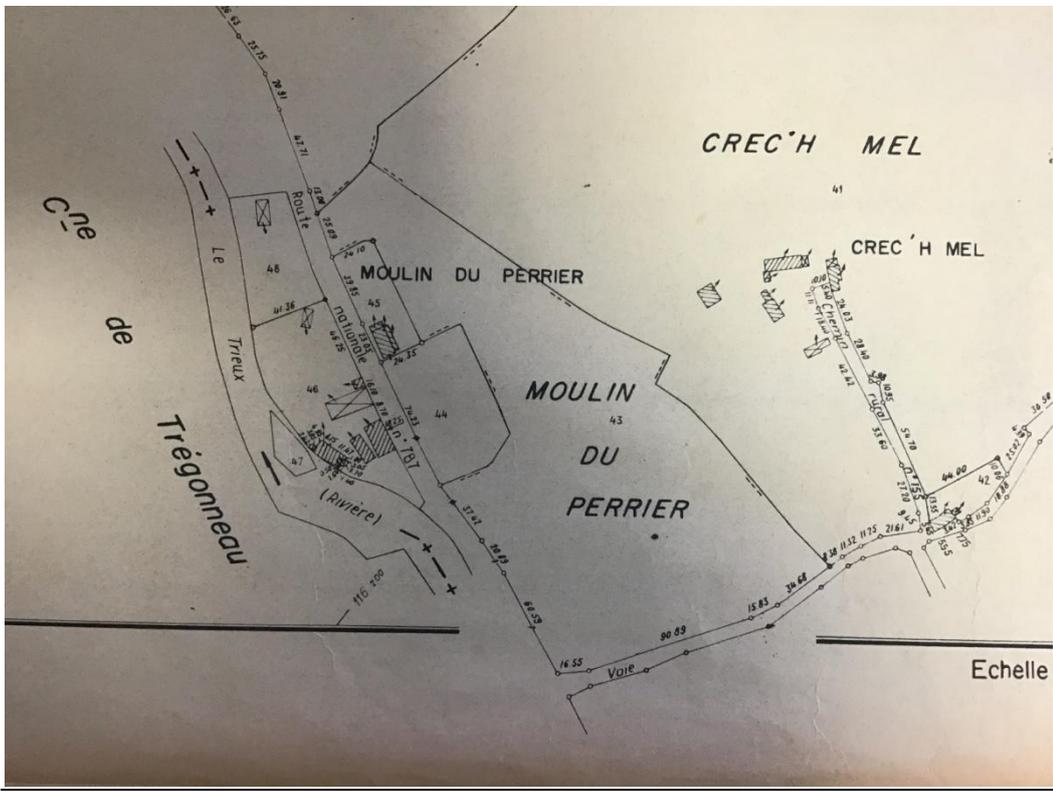
nombre	salaire(Cts)/jour	plus nourriture, logement et gratifications sur les pratiques du moulin
2	meunier 40, ouv 25	
1	20	
1 de - de 16 ans		

valeur locative	290 Francs
valeur patente	34 Francs,18
Nbre de roues	
Nbre de meules	2

Témoignages :

D'après les recherches de Marie Paule TURBAN, c'est probablement lors de l'achat du moulin par les GENTIL en 1891 que le moulin est passé de la farine au teillage. Mme GENTIL veuve à 43 ans s'est occupée seule du teillage et du café pendant la guerre de 1914-1918. Elle ne savait ni lire ni écrire, gardait tout dans sa tête et savait se faire respecter.

Le café a fermé en 1919 suite au décès d'un oncle pendant la guerre.



Cadastre 1973



Cadastre 1839

2 Milin Nevez ou moulin neuf

Localisation :

Le moulin se trouve entre Le Trieux et la route (D787) de Guingamp à Pontrioux. Il est rive droite.

En sortant de Pabu et après l'embranchement pour Trégonneau c'est le second sur la gauche.

Il semblerait que le moulin date d'avant la révolution, un des bâtiments portant la date de 1750.

Ce moulin à farine à sa création avait 2 roues

Issu du droit d'eau en titre : Toujours valide

Propriétaires et gestionnaires :

Selon un acte en notre possession, un certain ETIENNE Guillaume meunier de 64 ans, a marié son fils dénommé lui aussi ETIENNE Guillaume, âgé de 21 ans, meunier (lui aussi) le 09/02/1801 alors que le maire était M. LE TANAFF (un TANAFF a tenu le moulin de Ferrière).

Un ETIENNE Guillaume est nommé comme meunier au moulin Neuf en 1848 avec son gendre MONFORT sur le compte rendu ci-dessous

La famille MONFORT a construit la maison d'habitation et y a gravé son nom en 1860 ou 1880 (difficile à déchiffrer). Cette famille exploitait des terres au-dessus du moulin.

Entre 1914 et 1918 le moulin a été acheté par Pierre MARTIN lequel exploitait déjà le moulin de Pommerit. Il le destinait à son fils lequel perdit la vie pendant la guerre. C'est sa sœur Célestine, infirme, qui géra alors le moulin jusqu'en 1925 avec des ouvriers.

A cette date, il fut repris par Adrien GOURIOU, le neveu de Célestine, qui le reçut ensuite par donation en 1947.

En 1964 Paul fils d'Adrien et époux d'Aimée HAMON reçoit le moulin par transmission filiale.

Le moulin est en 2023 toujours occupé et dans le patrimoine de la famille GOURIOU.

Activités :

Exemple de production :

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	NEUF	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	MONFORT	Froment	24T	Pommerit et limitrophes, marchés de Guingamp et Pontrioux	17T	vente à domicile et à Guingamp. Moud à droit du 16ème et rend la farine
Propriétaire	illisible	Seigle				
Est noté comme Meunier ETIENNE guillaume gendre MONFORT		Orge				
		Méteil	53T		42,4T	
		Avoine	21T		17,5T	
		Blé noir	36T	30T		

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour	plus nourriture, logement et gratifications sur les pratiques du moulin
3	1 à 40 2 à 20	
1	20	
0		

valeur locative	310 Francs
valeur patente	31 Francs
Nbre de roues	
Nbre de meules	2

Depuis 1914 une dynamo fournissait l'électricité pour un usage d'éclairage.

En 1925 il n'y avait plus qu'une roue et on y faisait toujours de la farine

A la même époque, en 1929, le moulin a été transformé en scierie et la roue faisait tourner une scie distante de 40 mètres, l'axe de 8 cms de Ø et les paliers en bronze ayant été posé par Adrien GOURIOU.

Le propriétaire, Adrien donc, exploitait dans le même temps une petite ferme (polyculture et élevage).

Selon Xavier COTTIN, le moulin a produit de la farine pendant la guerre de 39/45 compte tenu des restrictions imposées par l'occupant.

En 1964, Paul GOURIOU diversifie l'activité (abattage, débardage, transport) et le modernise (chariot automatisé)

Un moteur diesel fournit la force nécessaire à la scierie et la roue du moulin, par un alternateur, fournit le courant aux bâtiments.

En 1994, fin de l'activité.

En 1998, Paul a refait la roue.

A ce jour, la roue n'existe plus

Il est à remarquer sur le cadastre de Pommerit de 1822, qu'un chemin est nommé chemin de Kerlann au moulin Neuf. Certains de ces chemins de terre ont été remblayés lors du remembrement en 1973-1974.

Le « Kerlann » dont il s'agit est aujourd'hui dénommé « Kerlan Folgoat ».

En amont de ce chemin est indiqué un croisement nommé « Porz ar Vilin ». Porz veut dire cour, port ou porte, ici ce doit être plutôt porte. Si l'on remonte ce chemin on arrive à Kermilon, pas très loin de la résidence du vicomte de Pommerit. Y aurait-il un lien ?

De même au Folgoat, au croisement principal, est annoncé le quartier de Kervenon cité dans le dictionnaire OGEE comme maison noble. Nous ne sommes pas loin du moulin de Ferrière et du moulin Neuf. Mais Ferrière a appartenu au château du Restmeur : Il y a peut-être un lien entre Kervenon, en fait déformation de kervorn (vorn c'est le four à pain) et moulin Neuf.

Témoignages :

Compte rendu rencontre avec Aimée GOURIOU le 30/08/2022 au moulin neuf complété lors de la rencontre du 16/11/2022 avec Aimée, sa fille Michelle et Marie-Paule TURBAN

La nouvelle maison d'habitation du moulin a été construite en 1880 (ou 1860 selon Marie-Paule) par une famille MONFORT qui possédait des terres agricoles au dessus du moulin. Une pierre de la bâtisse témoigne de la date de construction.

Selon Marie-Paule la plus ancienne construction date de 1750 et l'inscription MONTFORT y figure. Un autre moulin du même style se trouve à SAINT CLET.

Par contre Mme GOURIOU ne peut donner d'informations sur l'existant avant cette date.

Selon Marie-Paule, Pierre MARTIN propriétaire du moulin de Pommerit, né le 24/06/1853 a eu comme enfants (entre-autres), Marie Alexandrine qui épousera Yves Marie GOURIOU lequel deviendra propriétaire du moulin de Pommerit, et Célestine célibataire et infirme a qui il confiera la gestion du moulin Neuf après son achat en 1914, car son autre fils auquel il le destinait est décédé à la guerre de 14/18.

C'est en 1925 que le père de Paul, Adrien GOURIOU gère le moulin.

Concernant l'origine de propriété un acte de donation du 05/06/1947, attribue le moulin neuf à Adrien Yves GOURIOU, né le 18 décembre 1898, époux de Francine Marie née le 23 novembre 1907.

Cette donation provenant de Marie Alexandrine MARTIN, née le 18/06/1882 propriétaire du moulin de Pommerit et du moulin Neuf.

C'est en 1929 qu'Adrien Yves a posé la transmission pour passer de la mouture de blé au sciage car trop de concurrence par rapport à la farine.

La roue du moulin faisait tourner la scierie : Adrien a réalisé lui-même le système de transmission, reliant la roue à la scierie distante de 40 m (axe plein en acier de 80mm de diamètre, sur coussinets en bronze).

Paul le fils d'Adrien Yves entrera en possession du moulin en 1964 : auparavant il exploitait une ferme de 10ha avec son épouse Aimée GOURIOU née HAMON. Pendant cette période Mme GOURIOU élevait 1500 poulets, 3 vaches tout en attendant la naissance de ses jumeaux, Michelle et Jean-Paul.

Dans ces années là, ils faisaient des caisses pour un abattoir de poulets et une plumerie de Pabu pour compenser les périodes où la scierie tournait moins bien. La famille s'est agrandie avec la naissance de Marie-Jeanne en 1968.

En 1976, le couple GOURIOU a traversé une mauvaise année : une sécheresse au point d'accéder à l'étang en sabots !!

Lors des 5 inondations connues par la famille aucune d'elles n'a atteint l'habitation.

Le moulin a toujours produit de l'électricité depuis 1914 car disposait d'une petite dynamo raccordée à la roue principale qui permettait d'éclairer les lieux (le Folgoat n'a eu l'électricité qu'en 1953).

Le bois de scierie provenait d'Avaugour et du Restmeur (château de Pommerit détenu par la famille de Kerouartz). Les grumes étaient basculées par-dessus le parapet (la route de l'époque étant en surplomb de la scierie et peu fréquentée) pour arriver directement sur le site de sciage.

La scierie travaillait essentiellement pour les artisans locaux, Guingamp, Plouisy, Ploumagoar (les établissements Braz, lesquels faisaient beaucoup de charpentes pour les constructions de maisons dans les environs).

Paul avait modernisé la scierie en installant un chariot automatique et en remplaçant la force motrice de l'eau par un moteur diesel. Par ailleurs, il a diversifié ses activités :

Bucheronnage

Débardage

Transport du bois

Pareillement, la ferme s'est agrandie pour atteindre 32ha de terres.

Pendant ces années-là, un certain nombre de propriétaires de moulins se sont intéressés à la production d'électricité et donc au partage de l'eau mais sans réelle concrétisation.

Le couple GOURIOU a cessé l'exploitation du moulin vers les années 1996.

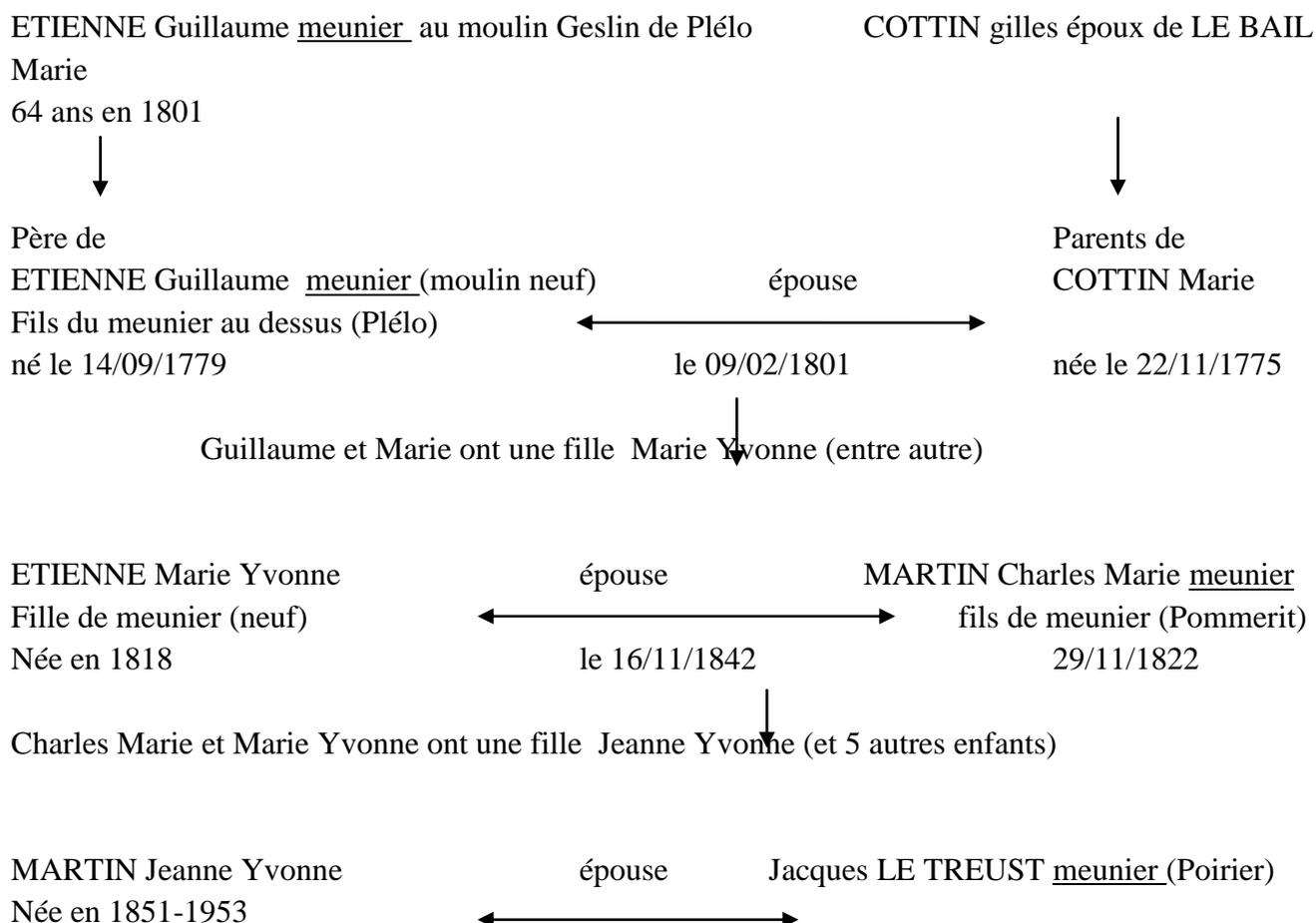
Anecdote : Les moulins Barzic, Neuf et le château du Cosquer (pour le logement des artistes) ont servi de décor au film sur l'affaire Sez nec. Les habitants des moulins ont ainsi pu fréquenter les acteurs de l'époque, les restaurer et même être figurants.

Fin des années 1970 début 80, un projet de construction d'un barrage sur le Trieux pour inonder la vallée et produire de l'électricité a entraîné la création d'une association de défense des propriétaires des moulins devant être submergés.

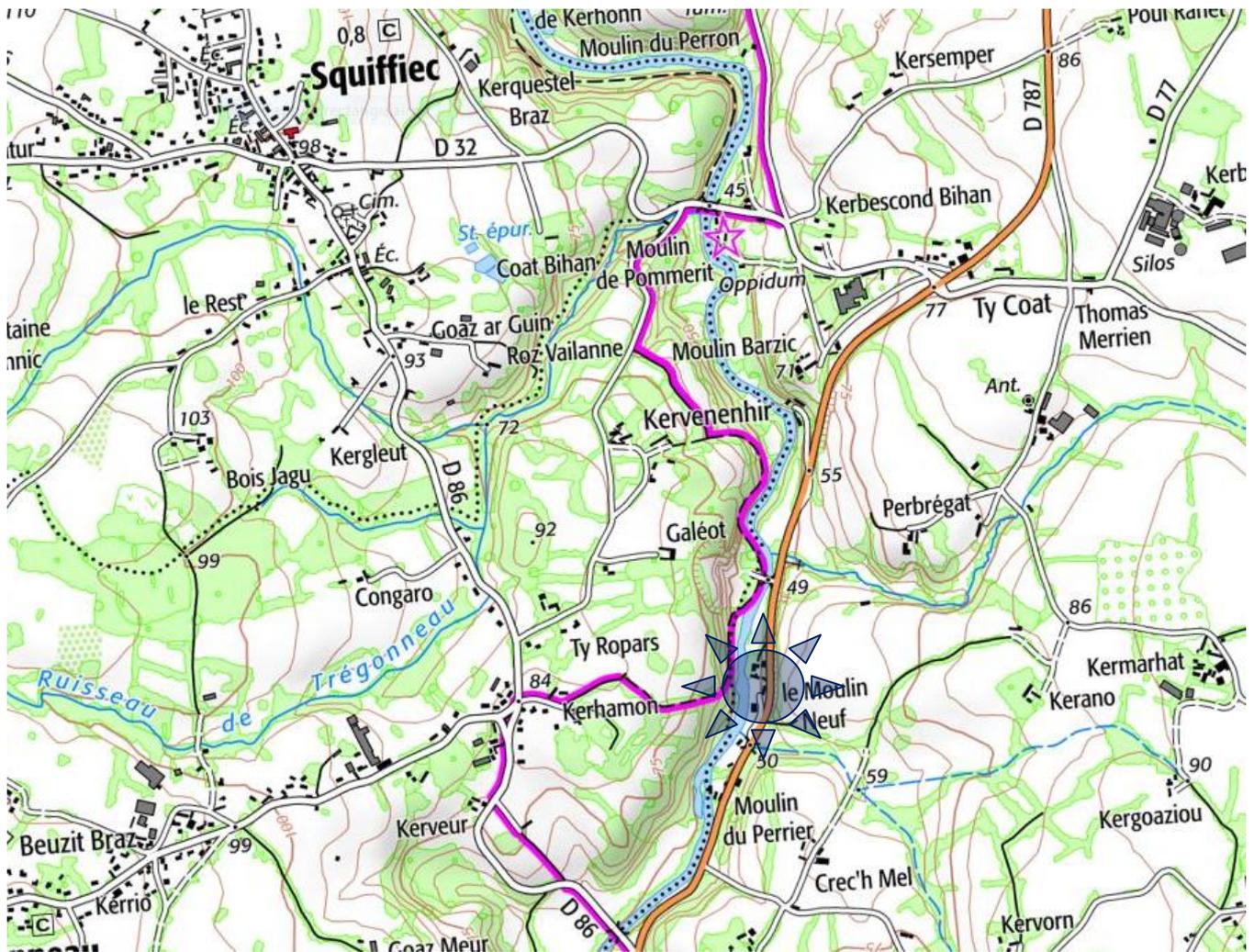
A cette époque la roue du moulin neuf était hors d'usage (Paul l'avait déjà remplacée une fois), Paul et Aimée s'étant orientés vers l'agriculture même si Paul continuait de faire tourner la scierie avec un moteur diesel.

Ce projet n'a pas abouti et l'association a été dissoute.

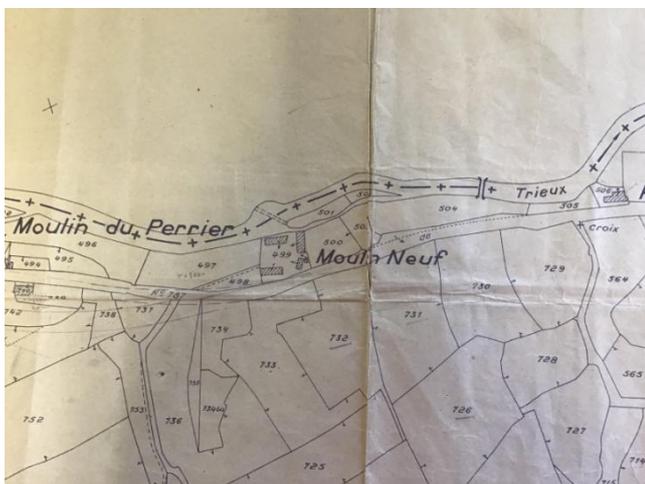
Exemple de lignée de meuniers sur Pommerit



Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1973



cadastre 1839

Photos :



Vue rive gauche 2022



Vu des deux percements pour les axes des roues ainsi que les restes de la roue principale.

3 Milin Barzic ou Barche ou Parche

Localisation :

Le moulin se trouve au bord du Trieux et entre le fleuve et la route (D787) de Guingamp à Pontrieux. En sortant de Pabu et après l'embranchement pour Trégonneau c'est le troisième sur la gauche, rive droite.

Avant l'accès au moulin, il y a sur la gauche, une voie qui mène à une ancienne carrière aujourd'hui abandonnée.

Un embranchement sur la droite permet ensuite de traverser la D787 avec plus de sécurité du fait de la pente et du manque de visibilité.

Le moulin est bien indiqué sur le cadastre de Pommerit en 1822 et sur celui de Trégonneau en 1818.

Au dessus du moulin se trouve un quartier dénommé « kerbescond bian ». Bescond en Breton c'est Vicomte en Français. Ces terres relevaient d'ailleurs, comme bien d'autres, du comte de Tréveneuc.

Il semblerait donc que le moulin date d'avant la révolution. Il avait 2 roues et faisait de la farine.

Ce moulin est identifié sous plusieurs noms :

Bars, Barche ou Parche. Dans le recueil Patrimoines buissonniers de Paschale Gaultier son nom serait le diminutif de Barzh qui signifie barde, poète. Monsieur Cornélius l'appelait quand à lui Milin Barzhek = Poétique. Issu du droit d'eau en titre : toujours valide

Propriétaires et gestionnaires :

Nous avons pu obtenir communication de l'acte d'achat du moulin en janvier 1880 par les époux DURAND Yves René et son épouse Marie Joseph LE FORESTIER vendeuse Marie Louise RIBAUT héritière de Théophile RIBAUT. La famille DURAND est la même qui possédait aussi le moulin de Kermanac'h, de Kerhonn et du restmeur que nous verrons plus avant).

Le moulin passe ensuite au fils François Marie et son épouse Catherine LE PAGE.

Puis à leur fille Marie qui épousera Emmanuel TURBAN.

En 1961 M TURBAN vend les droits à moudre.

Dans son témoignage concernant le moulin de Kerbrezellec, Albert LE PAGE précise que la famille HENRY, dynastie de meuniers, était propriétaire du moulin, fin 19^{ème} début 20^{ème}.

En 2023 le moulin est toujours occupé en tant que Résidence.

Activités :

Ce moulin avait 2 roues et produisait de la farine

Statistiques de l'activité du moulin en 1848						
Nom du moulin	BARZIC	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	Dollo Yves	Froment	20T	Les marchés de Guingamp, Lanvallon et Pontrieux et les consom. des communes voisines	16T	vente à domicile et au marché de Guingamp. Moud à droit du 16ème et rend la farine
Propriétaire	Inconnu	Seigle				
		Orge				
		Meteil	50T		40T	
		Avoine	20T		16,7T	
		Blé noir	35T		30T	

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour	ces prix sont en rapport car c'est la famille qui exploite et il n'y a pas de gages à payer
1	40	
2 ses filles	20	
0		

valeur locative	illisible
valeur patente	31 Francs
Nbre de roues	2
Nbre de meules	

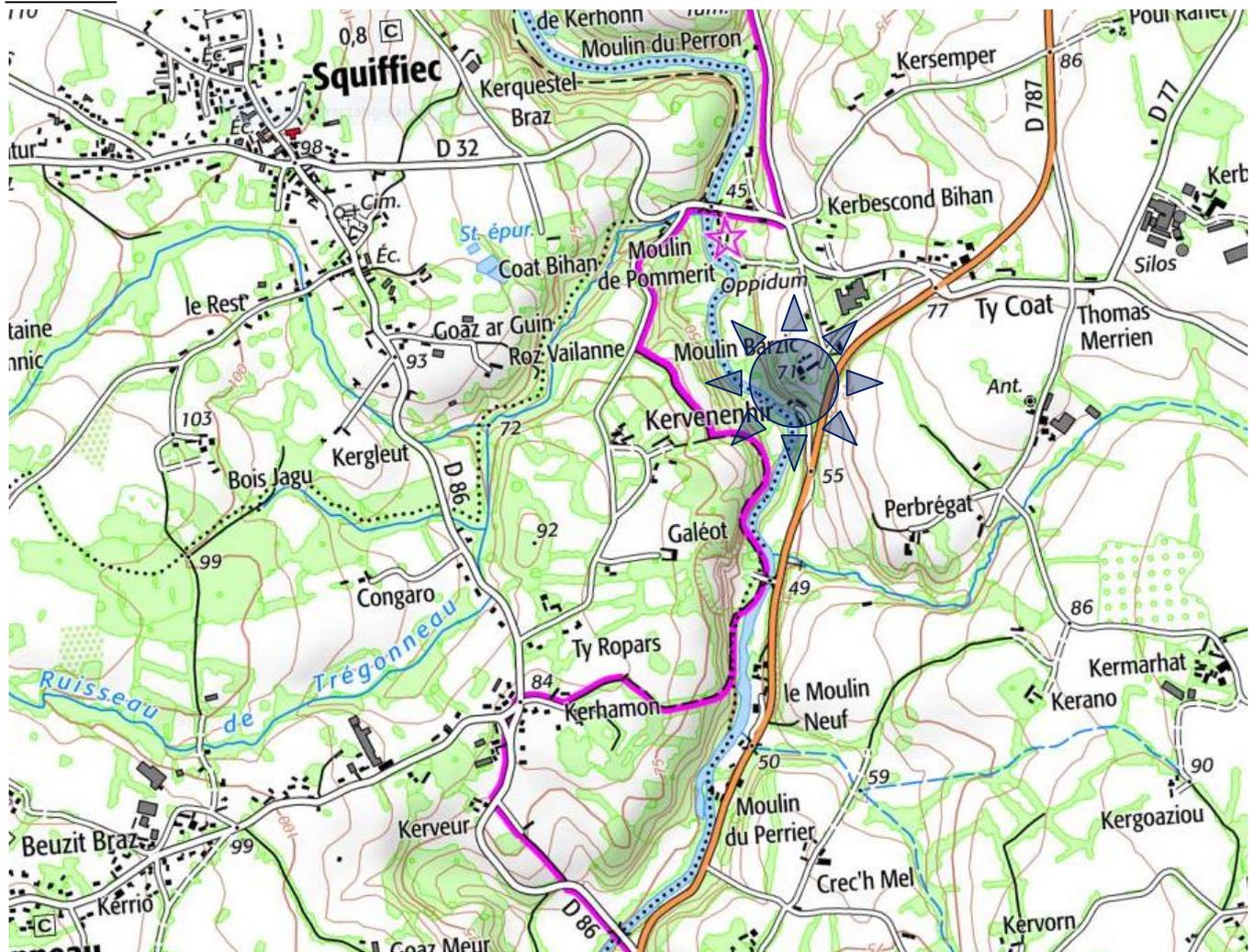
Témoignages :

Comme nous l'avons souligné le moulin a servi de décor pour le téléfilm sur l'affaire Sezec, téléfilm d'Yves Boisset avec Christophe Malavoy et Jean Yanne comme principaux acteurs. C'est dans les bâtiments du moulin que se trouvait la blanchisserie que l'on voit dans le téléfilm.

Nous avons pu consulter les actes suivants :

Achat de cylindres et planshister en 1928 par M. DURAND François chez les Ets VEROT pour rénover le moulin.

Cadastre



Géoportail 2023

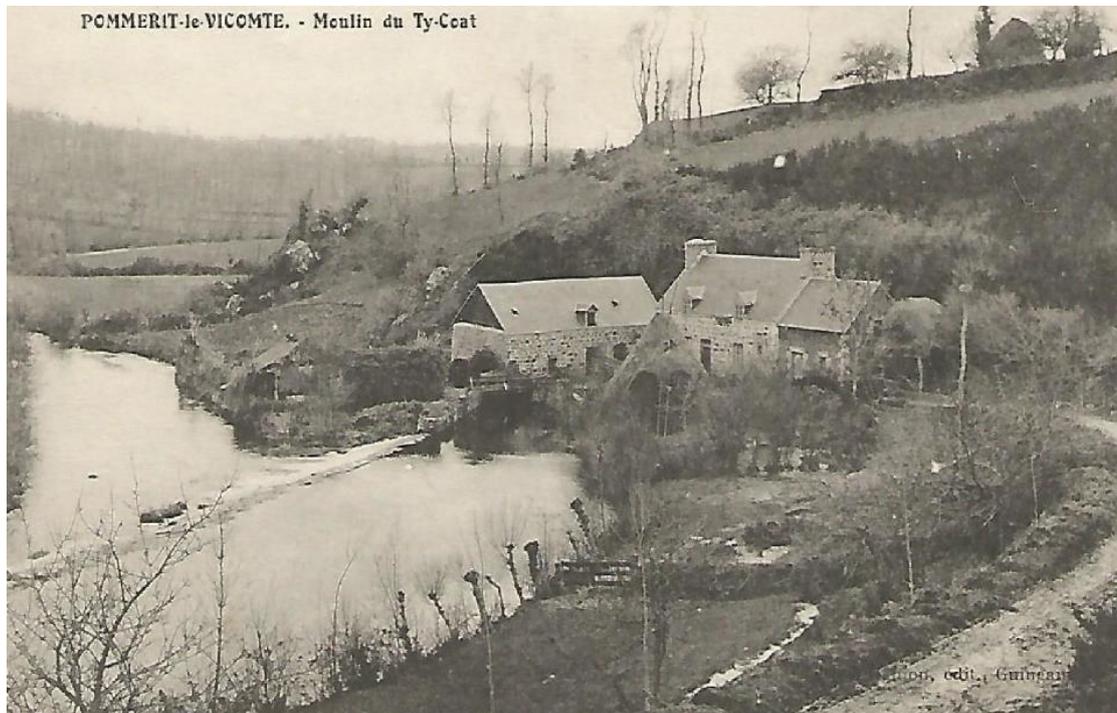


Cadastre 1973



Cadastre 1839

Photos :



En fait c'est bien Barzic et non Ty Coat date inconnue



d'affaire SEZNEC , film d'Y. BOISSET

Photo issue des archives de Marie Paule TURBAN

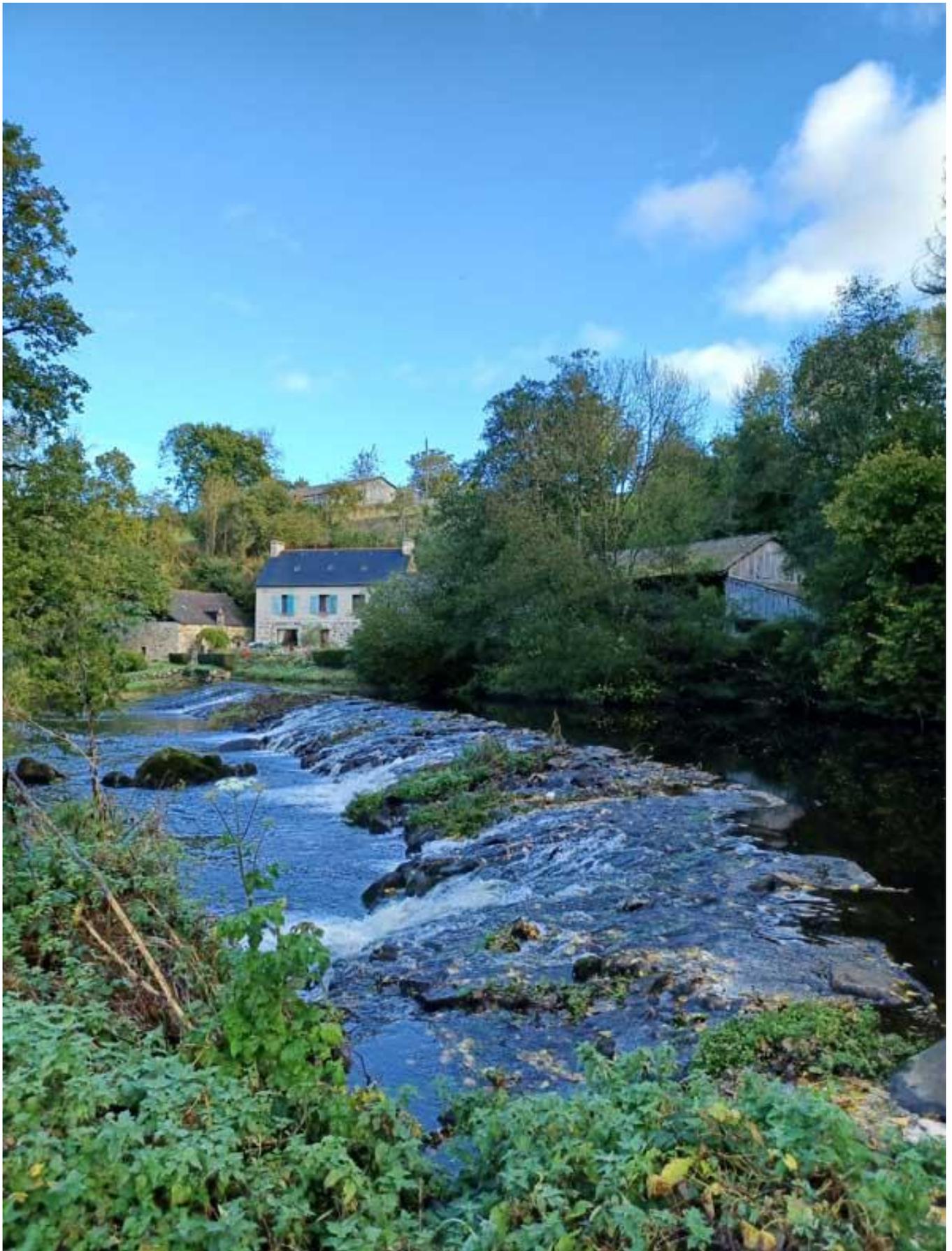


Photo du bief 2022

4 Milin Pommerit

Localisation :

Le moulin se trouve au bord du Trieux, rive droite.

On y accède par la route D32 qui relie Plouha à Trémel (en dessous de Plestin les Grèves) et passe par Pommerit. En bas du quartier de Ty Coat, la route enjambe le Trieux avant de remonter vers Squiffiec.

L'entrée du moulin est sur la gauche juste avant le pont.

Le moulin avait 2 roues et faisait de la farine.

Issu du droit d'eau en titre : Toujours valide

Propriétaire et gestionnaire :

Les origines ne sont pas, comme c'est souvent le cas, connues, toutefois l'inventaire général du patrimoine culturel précise que le moulin existait avant la révolution (chronogramme 1760 G.COLLET sur un linteau) site : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA22003722> copier le lien dans la barre d'adresse de votre navigateur.

C'est un des rares moulins comprenant le logement du meunier.

Le propriétaire actuel a bien voulu nous confier la chronologie de l'occupation que vous retrouverez ci-après :

1 MAITREJEAN Charles date de naissance inconnue

2 MAITREJEAN ou MESJAN Catherine, née le 08/07/1674, fille du précédent et de ELLIEN Julienne Catherine épouse COLLET Julien

3 COLLET Gilles, né le 27/10/1712, fils de Julien et Catherine.

Gilles épouse Marguerite LE BARZ ou LE BARS ou LEBARS (cela dépend)

4 COLLET Marie Anne Thérèse, née le 26/07/1748, fille de Gilles et Marguerite Marie Anne Thérèse épouse LE BAIL Emmanuel

5 LE BAIL Françoise, née le 17/07/1791, fille de Marie Anne Thérèse et Emmanuel Françoise épouse MARTIN Charles Hyacinthe

6 MARTIN Charles Marie, né le 29/11/1822, fils de Charles Hyacinthe et Françoise Charles Marie épouse ETIENNE Marie Yvonne

7 MARTIN Pierre Marie, né le 24/06/1853, fils de Charles Marie et Marie Yvonne Pierre Marie épouse QUILGARS Jeanne Marie

8 MARTIN Marie Alexandrine, née le 18/08/1882, fille de Pierre Marie et de Jeanne Marie Marie Alexandrine épouse GOURIOU Yves Marie

9 GOURIOU Emile né le 09/05/1911 probable fils de Marie Alexandrine est décédé le 19/10/1974

COLLET Gilles et Marguerite LEBARS sont cités en tant que témoins et comme « ménagers » du moulin de Pommerit lors de la vente du bail à ferme du moulin du SAINT en TREGONNEAU le 12 avril 1752. Le ménage est celui qui gère le moulin mais il n'en est pas le propriétaire. A cette époque, 18^{ème}, la maison noble dont dépendait le moulin n'est pas identifiée.

Il semble possible que lors de l'extinction de la banalité en 1790, les ménagers du moulin, peut-être COLLET Marie, aient acheté le moulin.

Activité :

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	POMMERIT	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	MORICE François	Froment	25T	la commune et celles limitrophes les marchés de Guingamp et Pontrieux	20T	Vente à domicile et à Guingamp ou moulin plus pour le public au droit de 1/16ème va prendre les grains et erndre la farine aux consommateurs
Propriétaire	Inconnu	Seigle				
		Orge				
		Meteil	52T		40,4T	
		Avoine	26T		20,8T	
		Blé noir	40T		33,5T	

	nombre	salaire(Cts)/jour	plus pour les hommes le logement nourriture et gratifications des pratiques et pour la fille nourriture et logement
employé homme	3	1 à 50 2 à 30	
employé femme	1	20	
employé enfant			

valeur locative	310 Francs
valeur patente	31 Francs,14
Nbre de roues	2
Nbre de meules	

Selon « Patrimoines buissonniers », en 1936, le moulin produit 10 quintaux par an. Pour M. CORNELIUS le moulin tournait jusqu'en 1970 et aurait été le dernier moulin à fonctionner sur Pommerit.

Témoignages :

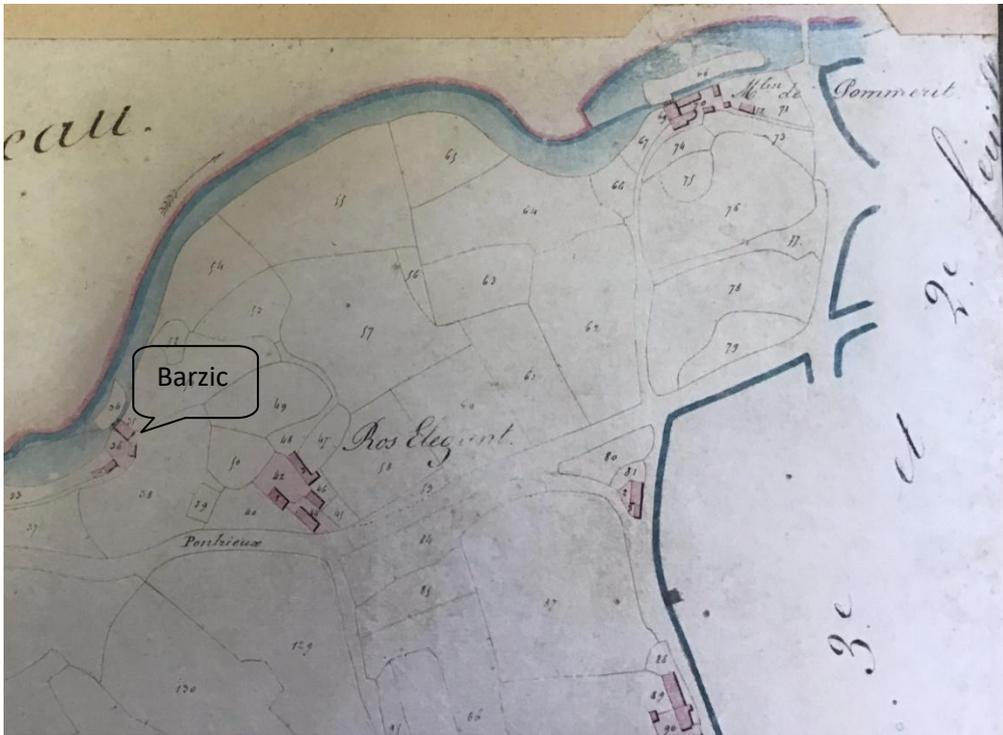
Anecdote de Xavier COTTIN

«C'est ainsi que ma mère, née en 1924 se trouva à 17 ans, en octobre 1941 à convoier dans une charrette quelques sacs de blé vers le moulin GOURIOU (en fait le moulin de Pommerit). Les choses se passaient le plus simplement du monde. Tandis que M. GOURIOU s'occupait des sacs, ma mère attendait dans la cuisine où une « vieille dame très gentille » lui servait le café. Au retour, la charrette était cette fois chargée d'un ou deux sacs de farine plus ou moins blanche. C'en était assez pour être assuré d'avoir du pain.

L'entrefilet de l'article « Dans nos campagnes le joyeux tic-tac du moulin s'est tu » de l'écho de l'armor et de l'argot du 17/10/1970 cite Emile GOURIOU :

En d'autres années, nous a appris Mr GOURIOU, sur la seule portion de route de Guingamp à Pontrieux, existaient 26 moulins, la plupart d'entre eux broyant le blé, d'autres teillant le lin ou rouissant le chanvre. Les derniers en date étaient tenus per MM. BOURVA, Hyacinthe, MEURIC Yves, MEURIC Emile, TURBAN Emmanuel, FOUILLERE, Emile BENECH, etc...

Au moulin de Pommerit depuis 150 ans, de père en fils, on était moulangeur. Dernier de la dynastie M. Emile GOURIOU comme nous le disions plus haut, vient d'arrêter et c'est avec une grande amertume qu'il nous dit, en buvant la bolée sur la grande table de la cuisine : « Que voulez-vous, on ne peut plus



Cadastre 1839



Cadastre 1839

Photos :



Date inconnue



Vue rive gauche 2022



Linteau photo 2019

5 Milin Poirier ou Perron ou Ker Semper

Localisation :

Le moulin se trouve au bord du Trieux, rive droite.

On y accède par la route D32 qui relie Plouha à Trémel (en dessous de Plestin les Grèves) et passe par Pommerit. En bas du quartier de Ty Coa, la route enjambe le Trieux avant de remonter vers Squiffiec. Avant de traverser le pont il y a un embranchement sur la droite avec un panneau annonçant le moulin.



Photos 2023

Le moulin avait deux roues et produisait de la farine. A ce jour il n'existe plus en tant que moulin, seul subsiste un logement.

Le bief n'existe plus mais M. CORNELIUS signale toutefois sa présence ainsi qu'une vanne enfouie sous le lierre.

Le site n'est pas accessible car propriété privée.

Le nom du moulin POIRIER viendrait de PERRON par déformation de PERREN (le poirier en breton)
L'autre nom KER SEMPER vient du nom du quartier où est situé le moulin.

Issu du droit d'eau en titre : Perdu du fait du démantèlement.

Propriétaire et gestionnaire :

Aucune indication sur l'origine de ce moulin.

Les éléments sur l'activité précisent qu'en 1848 le meunier était un certain Yves SOLO.

Lors de l'étude du moulin Neuf nous avons découvert que Jeanne Yvonne MARTIN née en 1851 (issue de la famille MARTIN gestionnaire du moulin de Pommerit et de la famille ETIENNE gestionnaire du moulin Neuf) a épousé Jacques LE TREUST meunier du moulin du Poirier.

Hyacinthe LE TREUST (fils de Jeanne Yvonne et de Jacques) 1889-1953 aurait exploité le moulin jusqu'en 1939 avant de partir pour PABU.

Une LE TREUST marie Anne a épousé Joseph Marie PAGE (né en 1902) lequel a reçu le moulin du Ver, est-ce la fille voire petite fille de Jacques et Jeanne ?

Activités :

Patrimoines buissonniers cite en 1936 le meunier est Hyacinthe LE TICOST (erreur sur le nom ? ce serait LE TREUST) depuis 1921.

Le moulin a une roue de 3.5 mètres et produit 10 quintaux.

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	Poirier	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	SOLO Yves	Froment	18T	les communes limitrophes, les marches de Pontrieux, Lanvollon et Guingamp	14,4T	vend à domicile ne moud presque que pour les conso. qui lui fournissent les grains qu'il va prendre et rendre la farine au droit du 16ème
Propriétaire	inconnu	Seigle				
		Orge				
		Meteil	45T		36T	
		Avoine	18T		15T	
		Blé noir	24T		20T	

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour	plus nourriture, logement et les gratifications sur les pratiques du moulin
2	1 à 50 et 1 à à 30	
1	20	

valeur locative	310 Francs
valeur patente	31 Francs,14
Nbre de roues	2
Nbre de meules	

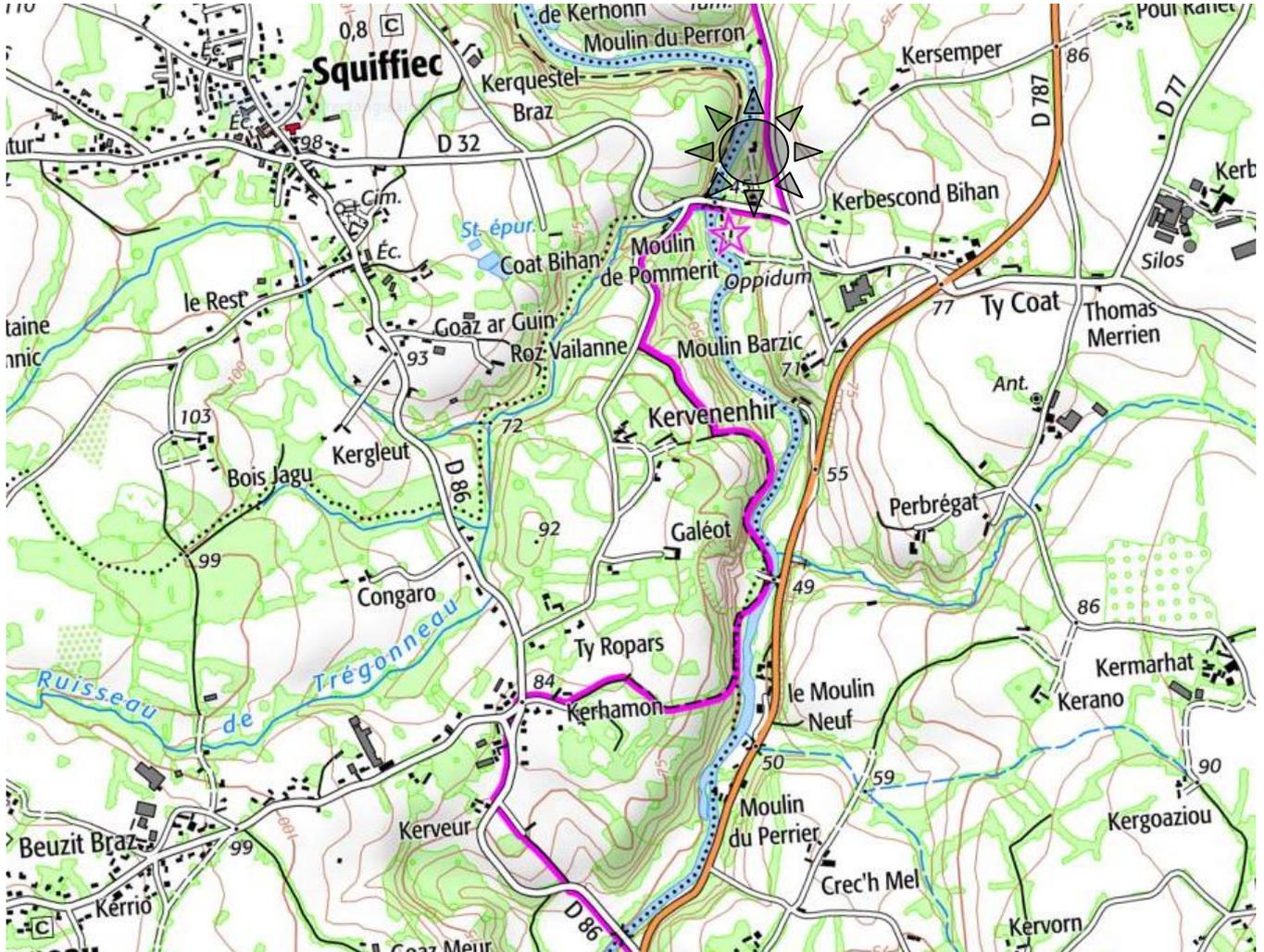
Témoignages :

Selon Xavier COTTIN, il y aurait eu un Hyacinthe LE TREUST (1889-1953) qui aurait exploité le moulin jusqu'en 1939 avant de partir sur PABU.

Lors de la donation en 1947 du moulin Neuf par Marie Alexandrine MARTIN à son fils Adrien Yves, un des témoins nommé est Monsieur LALLAURET Emile, retraité vivant au moulin du Poirier.

Hyacinthe LE TREUST était connu, selon Yves BILLIOU (témoin pour Ferrière), sous le nom de Sinto abréviation et contraction de son nom.

Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastré 1839



Cadastré 1944

Photos :



Photo 2022 débouché du canal de fuite en aval du déversoir



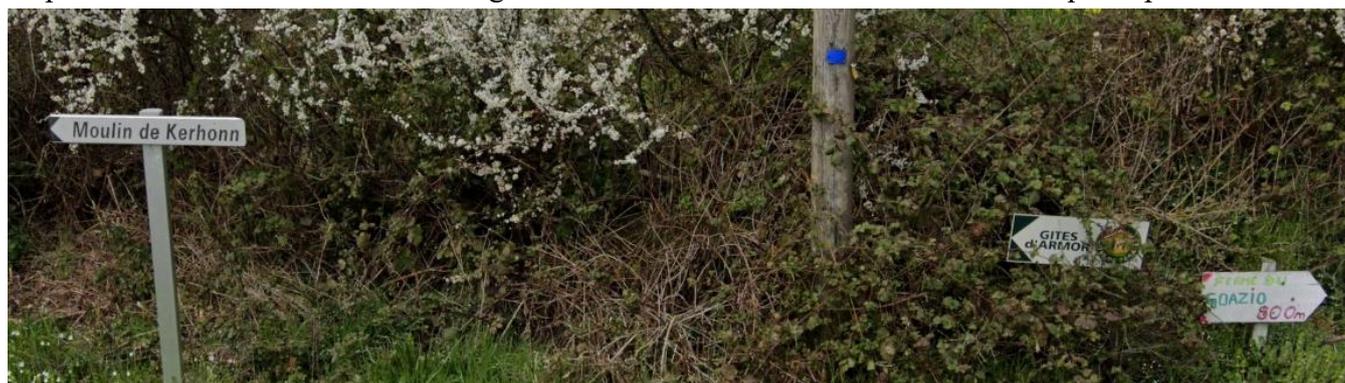
Photo 2022 déversoir. On aperçoit le logement derrière les arbres à droite

6 Milin Kerhonn ou Kerquestel

Localisation :

Le moulin se trouve au bord du Trieux, rive gauche. On y accède depuis l'ancienne voie romaine qui longe le Trieux. Au lieu-dit Ty Coat (D32) en venant de Pommerit, il faut descendre vers le Trieux comme si vous alliez sur Squiffiec. 200 mètres plus bas vous empruntez l'ancienne voie romaine (qui se confond avec la D32 sur 50 m) que vous ne quittez plus en suivant l'indication inscrite sur le panneau bleu sur votre gauche « cueillette ferme du Goazio » ou le grand panneau blanc sur votre droite « Kerhonn, moulin de Kerhonn, moulin du Restmeur... ».

Le premier embranchement sur votre gauche vous amène au moulin comme l'indique le panneau.



L'emplacement est occupé par plusieurs bâtiments dont l'ancien logement du meunier et le moulin.

L'accès au moulin se poursuivait de l'autre côté du Trieux car le chemin continuait sur l'autre rive (la trace en est encore bien visible actuellement) pour rejoindre, sur Squiffiec le quartier de Kerquestel Braz.

Le moulin est connu aussi du côté de Squiffiec sous le même nom de Kesquestel.

Selon « Patrimoines Buissonniers », Questel ou Kestell est le pluriel interne de kastell, château. Ker arc'hestell : le village des châteaux.

Nombre d'enfants des environs empruntaient d'ailleurs ce chemin pour aller à l'école sur Squiffiec, celle de Pommerit étant trop éloignée.

C'est l'un des derniers propriétaires qui a coupé le dernier tronçon du pont pour des raisons d'intimité.

Le moulin avait deux roues et on y faisait de la farine.

Monsieur CORNELIUS précise qu'en 1997, il ne restait rien des roues et du mécanisme mais l'on voit encore les trous dans la maçonnerie, lesquels laissaient passer les axes des roues. Il indique aussi que « le bâtiment est tout petit avec une superbe porte surmontée d'une niche portant une statue lui donnant un petit air de chapelle ».

Les recherches sur Internet précisent que le moulin daterait du 17^{ème} : il est donc antérieur à la révolution.

C'est un petit moulin en pierre de taille de granit recouvert par un toit à croupe en ardoise.

A proximité, se trouve la maison du meunier et des dépendances datant probablement du 19^{ème} avec des ouvertures à entourage de briques.

Aujourd'hui le moulin est désaffecté et il était encore récemment loué comme gîte de vacances.

Issu du droit d'eau en titre : Toujours valide

Propriétaires et gestionnaires :

Le moulin a été tenu par la famille DURAND laquelle l'a vendu à la famille QUILGARS (19^{ème} ?) voir témoignage de Mme MEURIC ci-après.

Selon le témoignage de Patrick QUILGARS, son grand-père Yves Marie QUILGARS, a tenu le moulin de Kerhonn (vérifié en 1936) et on l'appelait Yves Mari Vilin (Yves Marie du moulin).

Le moulin a été transformé en gîte rural par M. KERGOAS dans les années 2000.

Aujourd'hui le moulin est une résidence achetée en 2022 et appartenant à un particulier.

Activités :

Statistiques de l'activité du moulin en 1848
--

Nom du moulin	Kerhonn	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	COLLET Georges	Froment	25T	non noté	20T	la vente à domicile et les marches de Guingamp et Pontrieux. Droit du 1/16 ^{ème} prend le grain et rend la farine
Propriétaire	inconnu	Seigle				
		Orge				
		Meteil	52T		40,4T	
		Avoine	25T		20,8T	
		Blé noir	40T		33,5T	

employé	nombre	salaire(Cts)/jour	plus nourriture, logement et pour les hommes les gratifications sur les pratiques du moulin
employé homme	3	1 à 50 et 2 à à 30	
employé femme	1	20	
employé enfant			

valeur locative	280 Francs
valeur patente	30 Francs,13
Nbre de roues	2
Nbre de meules	

Patrimoines buissonniers cite en 1936 que le meunier est Yves Guilgars, il produit 4 quintaux par an.

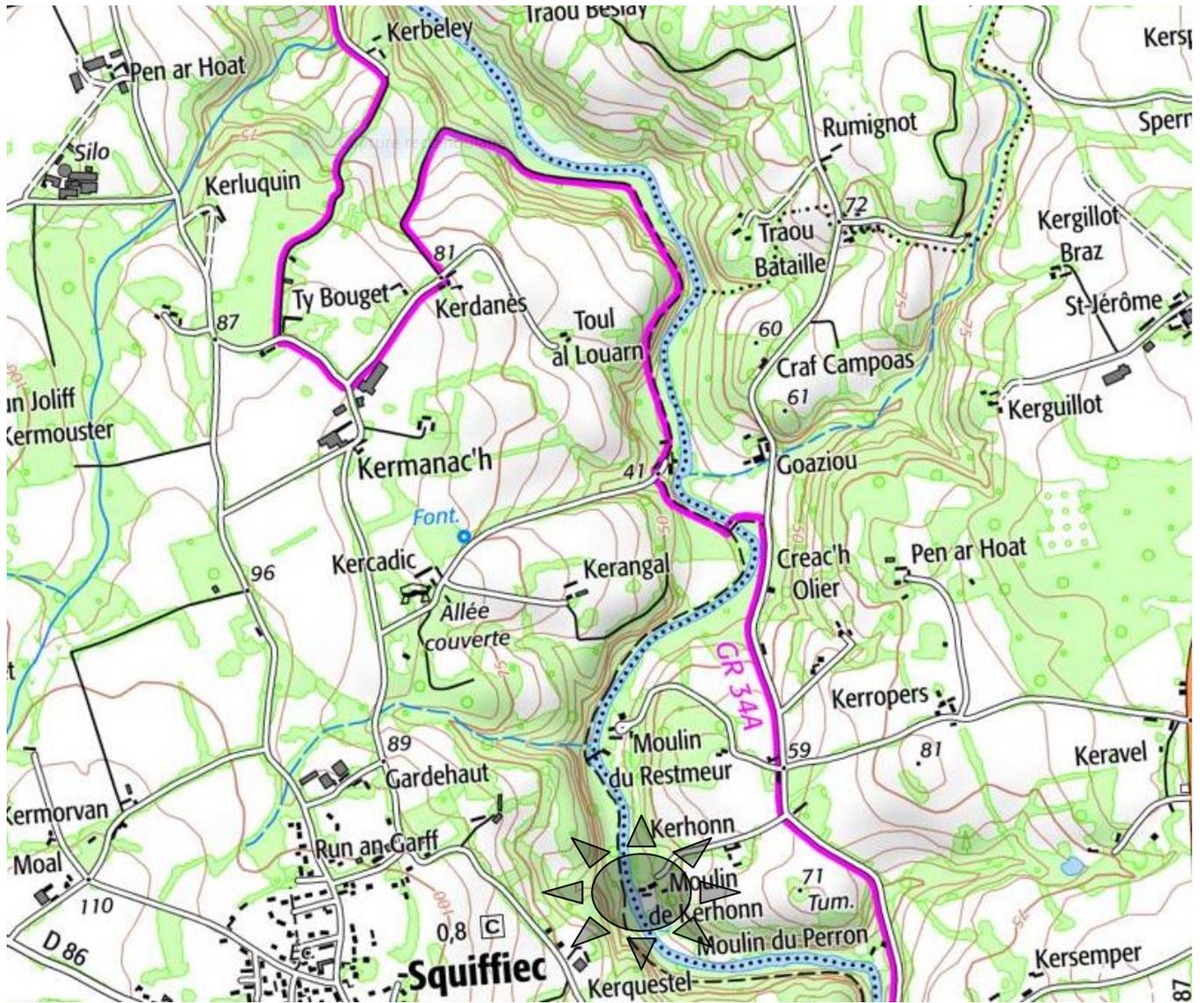
Témoignages :

Au cours du 19^{ème} le moulin était tenu par l'arrière grand-père de Jacqueline MEURIC un certain monsieur DURAND, famille de meuniers s'il en est. Monsieur DURAND avait une fille Anne-Marie laquelle épousera François MEURIC du moulin du restmeur et grand-père de Jacqueline.

Dans le même temps ce DURAND achètera le moulin de Kermanac'h, situé sur l'autre rive du Trieux pour son fils Félix DURAND frère d'Anne-Marie.

Afin de ne pas concurrencer le moulin du restmeur il a alors vendu le moulin de Kerhonn à la famille QUILGARS avec pour contrainte de ne fabriquer que des aliments pour les animaux.

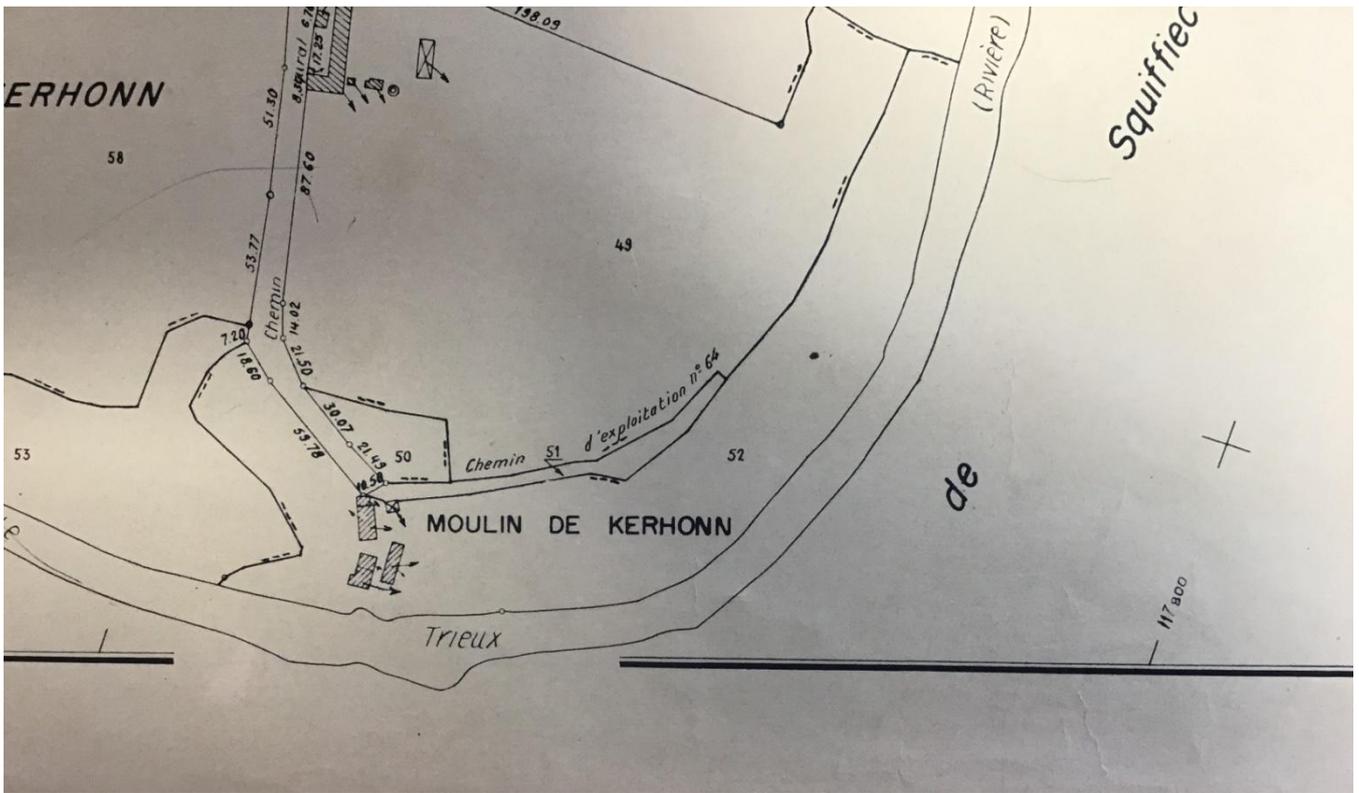
Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1839



Cadastre 1973

Photos :



Photo 2022 : vue rive gauche (depuis Squiffiec)



Photo 2019 : emplacement des roues avec la réserve dans le mur pour le passage des axes de roues. En face du premier passage, on voit bien la pierre avec le percement pour le berceau de l'axe.

7 Milin Restmeur

Localisation :

Le moulin se trouve au bord du Trieux, rive gauche. On y accède depuis l'ancienne voie romaine qui longe le Trieux. Au lieu-dit Ty Coat (D32) en venant de Pommerit, descendre vers le Trieux comme si vous alliez sur Squiffiec. 200 mètres plus bas vous empruntez l'ancienne voie romaine (qui se confond avec la D32 sur 50 m) que vous ne quittez plus en suivant l'indication inscrite sur le panneau bleu sur votre gauche « cueillette ferme du Goazio » ou le grand panneau blanc sur votre droite « Kerhonn, moulin de Kerhonn, moulin du Restmeur.... ».

Le premier embranchement sur votre gauche vous amène au moulin de Kerhonn, le second au moulin du Restmeur (voir panneau).



Selon une étude de l'inventaire du patrimoine que vous pourrez vous procurer en copiant le lien ci-dessous dans votre navigateur internet : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA22003720>, le moulin date d'avant la révolution de 1789.

Ayant rencontré Monsieur de BELLESCIZE, propriétaire actuel du château du Restmeur, celui-ci a eu l'amabilité de nous en présenter une période de son histoire dans laquelle il apparaît que le moulin du Restmeur ainsi que celui de Ferrière dépendaient bien du dit château pour avoir été acquits en 1724 par Jean DE LA MONNERAYE. (selon l'acte notarié de l'époque).

Le moulin semble comme l'ensemble des moulins de la commune avoir été édifié au cours du 15^{ème}, à la même époque que le manoir (pas encore le château qu'en fera le descendant de Jean DE LA MONNERAYE) lui aussi du 15^{ème}. En effet, il est bien probable que le seigneur de l'époque n'avait aucune raison de se priver de ce type « d'usine » grâce aux sources de revenus qu'elle générerait.

Parmi les propriétaires du manoir du Restmeur, il est noté une famille du Perrier comme pour le moulin du même nom et de la même époque.

Issu du droit d'eau en titre : Toujours valide

Propriétaires et gestionnaires :

Si l'origine de propriété ne fait guère de doute, le moulin dépendant du Restmeur, nous n'avons pas d'indications concernant ses fermiers successifs pendant toutes ces périodes.

Il faut noter que le petit fils de Jean DE LA MONNERAYE a entrepris de gros travaux de rénovation du manoir devenu château du Restmeur entre 1785 et 1790 et qu'il y a laissé sa fortune.

Cette époque correspond également à la révolution et à la disparition des privilèges.

Il semble donc possible que le moulin (entre autre) ait pu être vendu en cette période troublée.

Après 1790, nous n'avons retrouvé que la trace d'un Jean URVOY fermier du moulin en 1848.

Ensuite François MEURIC né à la fin du 19^{ème} a reçu le moulin de ses parents avant de le transmettre à son fils Emile qui l'a exploité jusqu'en 1972.

A ce jour, il est toujours détenu pas ses descendants. Il est cependant désaffecté mais toujours opérationnel.

Activités :

Ce moulin à farine lors de sa création avait 2 roues et il n'en reste qu'une aujourd'hui.

C'est la seule roue de tous les moulins de Pommerit qui soit encore fonctionnelle.

Comme vous pourrez le lire dans l'article du Télégramme joint, Jacqueline MEURIC avec son époux, sa famille et quelques amis a fait refaire la roue en 2013 et elle tourne toujours, Jacqueline en assurant régulièrement l'entretien.

Il est l'un des rares moulins où le meunier vivait à l'année. Le moulin était régulièrement inondé en hiver. La maison d'habitation actuelle a été construite en 1900 et, elle, n'a jamais connu ce type de problème.

Le moulin, de sa création jusqu'à la fin de son activité, a toujours fait de la farine.

Le grand père de Jacqueline (François) a installé une dynamo, elle aussi entraînée par la roue du moulin et qui produisait du courant tant pour le moulin que pour la maison d'habitation. En conséquence, lorsque le moulin ne tournait pas, pas de courant et donc pas de lumière, ce qui contrariait beaucoup Jacqueline....

Monsieur MEURIC Emile possédait aussi un camion qui servait pour les achats et les livraisons destinés au moulin ainsi que pour le repiquage des ses meules et celles de ses collègues effectués sur Morlaix.

Camion, qui, pour rendre service à ses amis, Emile l'utilisait aussi pour les déménager si besoin était.

Pendant les périodes d'étiage (le minimum d'un cours d'eau), le moulin pouvait fonctionner grâce à un moteur diesel à cartouche, unique exemplaire en France et toujours présent sur le site.

Le moulin était aussi équipé d'une dynamo pour la production d'électricité consommée sur place.

En 1958 Monsieur MEURIC a entrepris la mise à niveau de son moulin pour l'équiper de cylindres et de plansichter.

Ce type de matériel était celui utilisé par les minotiers, ce qui plaçait le moulin du Restmeur à un haut niveau de technicité.

Malheureusement, un accident dont a été victime M. MEURIC, a fortement contrarié le bon fonctionnement du moulin.

Il a stoppé son activité en 1967.

Jacqueline et Gérard (son frère) ont eu l'amabilité de nous faire visiter le moulin et de lancer la roue.

Exemple de production

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	Restmeur	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	URVOY Jean	Froment	25T	la commune, celles voisines, les marchés de Pontrieux et Guingamp	20T	à domicile ou vend une partie plus au marché de Pontrieux et Guingamp. Le moulin achète pour vendre en farine plus qu'il ne moud (illisible) le consommateur
Propriétaire	inconnu	Seigle				
		Orge				
		Méteil	52T		40,4T	
		Avoine	25T		208T	
		Blé noir	40T		33,5T	

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour	plus nourriture, logement et les gratifications sur les pratiques du moulin
3	1 à 50 et 2 à 30	
1	20	

valeur locative	290 Francs
valeur patente	31 Francs,40
Nbre de roues	2
Nbre de meules	

Témoignages :

Compte rendu des entretiens et des rencontres avec Jacqueline et Gilbert MEURIC (en 2019 et 2021)

Le moulin du Restmeur se nomme ainsi car c'est le moulin qui dépendait du château du Restmeur. Il en était le moulin banal, où, les sujets du château devaient moudre leurs grains ainsi que le voulait la coutume de l'époque.

La clientèle, comme dans bien d'autres moulins était donc assurée puisque pas d'autre choix possible comme l'imposait la règle de la banalité.

La construction du moulin date d'avant la révolution de 1789, sans que la date exacte de son élévation soit connue, cependant la maison d'habitation date de 1900 sachant qu'auparavant le meunier vivait dans le moulin. La maison a été construite en tenant compte des risques d'inondation (elle n'a d'ailleurs jamais été inondée contrairement au moulin qui, lui, l'est tous les ans). Par contre en période d'étiage estival la roue tournait successivement d'un moulin à l'autre au fil des lâchers d'eau. Plus tard, Emile MEURIC solutionnera le problème en installant une dynamo qui tournait grâce à un moteur à cartouche diesel (pièce de musée car exemplaire unique en France)

La famille MEURIC relevait d'une « dynastie » meunière, comme c'est souvent le cas dans cette activité. Le grand-père, François, qui exploitait le moulin du Restmeur avait aussi des moulins à RUNAN, BRELIDY, PLOUEC DU TRIEUX... et la grand-mère (Anne Marie DURAND issue des DURAND, famille de meuniers aussi) le moulin Barzic. Ils s'étaient mariés en 1919 et leurs parents étaient déjà en place au 19^{ème}.

Il était fréquent que les meuniers épousent des meunières pour préserver une source de revenus liée au système de la banalité.

François et Anne-Marie eurent deux enfants, Emile et René. C'est Emile (père de Jacqueline) qui hérita du moulin du Restmeur, lequel avait une bonne clientèle, son frère eut ceux de RUNAN, BRELIDY, et des fermes à SQUIFFIEC etc...

Emile a épousé Alice LE BARS connue pour sa forte personnalité et qui tenait le café de la place (en face de l'actuelle Mairie de Pommerit, à l'angle de la place du centre) dont elle avait hérité de sa mère Marie-Louise LE BARS née LIBOUBAN.

A ce propos Marie-Louise faisait, elle aussi, partie d'une « dynastie » de propriétaires de cafés.

Lors du mariage d'Emile et Alice, il y avait deux moulins particulièrement actifs sur Pommerit : Le moulin de Pommerit et celui du Restmeur.

A cette époque, les cultivateurs fournissaient le grain aux boulangers et en retour avaient des bons d'échange pour du pain et les boulangers faisaient moudre le grain.

Tous les ans, Emile et Alice allaient, avec leur camion, sur Morlaix faire piquer les meules pour leur redonner du mordant et dans un souci de solidarité amenaient aussi les meules des autres meuniers.

Ce camion servait aussi pour assurer des déménagements.

Pour l'anecdote, le père d'Emile avait acheté un très beau camion pour l'époque lequel avait finalement été réquisitionné par les allemands pendant la guerre de 39-45 ce qui l'avait profondément peiné.

Pendant la guerre, les habitants de Paimpol, qui étaient particulièrement impactés par les pénuries alimentaires, venaient au moulin où ils trouvaient compréhension et solidarité.

Emile qui était visionnaire et moderniste avait projeté d'aménager son moulin sur le modèle des « grands moulins de Paris » et pour ce faire avait entrepris la rénovation du moulin et ce en 1958.

Les raisons : A cette époque au sortir de la guerre, les consommateurs s'orientaient de plus en plus vers le pain blanc et délaissaient le pain noir.

Pour éviter la concurrence des fabricants de farine purifiée Monsieur MEURIC a donc décidé d'installer des cylindres à la place des meules et un plansichter (mot d'origine allemande comme son concepteur et dérivé de « plan » qui veut dire plan et « sichter » qui signifie blutoir ou tamis) afin de grandement améliorer la qualité de triage de la mouture.

Un plansichter est capable dans le même temps de triage de séparer la farine fine, le son, les rez, l'amidon....

A noter que cet appareil contenait de la soie, ce qui explique que l'on pouvait obtenir une extrême finesse pour la farine. La soie était achetée aux « Demoiselles BLANDIN » en Normandie et c'était le travail de Mme Alice MEURIC de clouer la soie dans le plansichter.

Ces travaux ont mobilisé deux ouvriers (un du centre de la France et un du Morbihan) spécialisés dans ces rénovations (très rare à l'époque). Ils ont vécu un an (sans retourner chez eux) au Restmeur et travaillaient tous les jours à la mise à niveau du moulin tant au point de vue mécanique qu'ébénisterie et ont réalisé une prouesse remarquable en tous points.

A cette période est à noter un évènement traumatique : l'après-midi du 14 juillet 1958, monsieur MEURIC est alerté par un jeune qui crie à la noyade. En effet 3 enfants étaient tombés à l'eau et Mr MEURIC n'écouterant que son courage s'est jeté à l'eau et a réussi à en sauver un. Il fut décoré pour cet acte de bravoure mais pour autant est resté profondément blessé de n'avoir pu sauver les deux autres.

Le moulin n'a donc pas tourné pendant un an et a redémarré en 1959.

Nous ne pouvons passer sous silence un drame qui a marqué la destinée de ce moulin. Un beau matin, Emile part acheter du grain chez Victor LIBOUBAN (emplacement actuel de la maison de santé) bar et dépôt de grain au bourg et cousin germain d'Alice.

Il revient vers 11h45, heure du repas : Alice l'invite alors à passer à table, mais lui veut lancer la mouture et se dirige vers le moulin.

Alice ne le voyant pas revenir, cela l'inquiète. Elle n'entend pas le moulin tourner : bizarre... et se rend sur place. Elle entend Emile lui dire « arrête la roue du moulin », elle lui répond alors « la roue ne tourne pas ! » et Emile dit « c'est ma jambe qui la bloque ».

Le grain probablement pas suffisamment sec, a bourré puis bloqué le mécanisme et Emile a dû glisser en tentant de relancer la roue, c'est probablement son couteau, en se coinçant, qui lui a sauvé sa jambe gravement blessée.

Il a été hospitalisé pendant un mois à la clinique Montbareil et opéré par le docteur MAUBEUGE, jeune chirurgien interne des hôpitaux de Paris devenu ensuite grand spécialiste, qui lui a sauvé la jambe. Celui-ci appelait d'ailleurs Emile : « son grand miracle » !

Emile n'a repris son activité qu'au bout d'un an, le moulin se retrouvant ainsi sans clientèle.

Lors de son retour et malgré de nombreuses tentatives, il n'a jamais pu retrouver le fin réglage d'origine de son moulin.

Il a donc continué son activité en s'orientant vers la fabrication de « mélange » farine pour alimenter le bétail, les porcheries (en plein développement), les paysans n'ayant pas à l'époque de concasseurs. Le mélange était composé de graines de céréales (orge, avoine, blé...) auxquelles il ajoutait des vitamines. Le poids ordinaire des sacs soit 100kgs atteste de la pénibilité du métier de meunier.

Le moulin était très fréquenté et pendant qu'Emile faisait la mouture, Alice offrait le café aux clients.

De n'avoir pu rétablir la parfaite mécanique de son moulin, ce qui a été le regret de sa vie, il a finalement arrêté son activité en 1967.

Enfin par obligation fiscale, il a dû démonter le mécanisme permettant de fabriquer de la farine panifiable ceci afin de ne pas contrevenir à la réglementation.

Dans les années 1973-74, il fut question d'un projet de barrage pour alimenter en eau potable la partie ouest du département (déjà abordé précédemment). Projet bien avancé puisque officialisé : la queue du barrage arrivait jusqu'au moulin et le barrage se situait au niveau de Pontrioux, ce qui impliquait que toute la vallée aurait été inondée.

Un comité de lutte contre cette construction s'est constitué dans lequel Mr. MEURIC a pris une part très active. Combat très rude qui a duré de très longs mois, extrêmement angoissant car l'avenir professionnel de nombre de personnes dépendait de l'aboutissement du projet. Cette lutte s'est soldée par l'abandon du projet.

Jacqueline MEURIC et particulièrement, son époux Jean-François LE BORGNE étaient très attachés à la préservation et l'authenticité du moulin.

Notamment, ils ont été interpellés par l'évolution de la réglementation concernant le droit à l'eau et le risque de devoir supprimer le déversoir dans le cadre de l'application d'une décision européenne. En 2011, ils ont eu connaissance d'une association qui luttait contre cette suppression, association qui s'était créée pour lutter contre la construction du barrage cité précédemment.

Ils avaient enfin pour projet de venir habiter le moulin à l'heure de la retraite. C'est pourquoi Jean-François, passionné par le moulin s'était donné comme défi de le remettre en état : d'où la reconstruction de la roue et la rénovation des rouages en 2013. Laquelle roue pèse entre 2.5 et 3 tonnes en chêne vert provenant de la scierie de LANTIC.

Quelques temps plus tard, l'association citée précédemment les a sollicités pour une porte ouverte, sachant qu'ils étaient les seuls propriétaires d'un moulin opérationnel, la roue ayant été remise en route. De 50 visiteurs prévus au départ, ils ont accueillis en 2015, 1800 personnes tout au long de la journée, dont des anciens qui fréquentaient le moulin lorsque celui-ci était encore en activité. Journée inoubliable !

Quelques temps plus tard, en 2016, le projet de Jacqueline et Jean-François de rejoindre le moulin pour leur retraite a été tristement bouleversé par le décès de ce dernier. Deux mois avant, Alice disparaissait aussi.

Pour autant, Jacqueline est venue habiter le moulin.

Aujourd'hui, Gilbert (son frère) et ses neveux assurent l'entretien de la roue et des rouages, Jacqueline assurant le rôle de " gardienne" de ce lieu magique et paradisiaque auquel toute la famille est viscéralement attachée, dans l'espoir que le relais soit pris un jour par un de ses membres.

Article du Télégramme publié le 17 juin 2015 : Moulin du Restmeur. Portes ouvertes dimanche

Dans le cadre des Journées des moulins, le moulin à grains du Restmeur, situé à Pommerit, au bord du Trieux, va ouvrir ses portes, dimanche, de 10 h à 18 h.

Émile Meuric figure du moulin

Propriété de la famille Meuric-Durand, le moulin a fourni durant des années la farine aux boulangers des environs. En 1949, Émile Meuric, dont le père était déjà meunier épouse Alice Le Bars commerçante au bourg, de leur union naissent trois enfants, Jacqueline, Françoise et Gilbert. En 1958, le moulin s'est modernisé, il est remanié par le meunier Émile Meuric. Il est rehaussé avec des parpaings de béton et des briques, malheureusement en octobre 1959, le meunier est victime d'un grave accident du travail. L'activité du moulin va être ralentie, Émile continuera à faire de la farine jusqu'en 1965 puis des aliments pour les bêtes jusqu'en 1972. « Le dernier moulin qui tournait », souligne sa fille Jacqueline. En 2007, celui qui s'est battu contre la suppression des déversoirs, contre la construction du barrage à Pontrioux, celui qui dans la région était bien connu pour effectuer des livraisons au volant de son camion Citroën U23, Émile Meuric décède. Propriété de son épouse Alice, le moulin ne bouge plus mais à l'intérieur tout est resté en l'état. La roue n'existe plus mais c'est sans compter sur la volonté de Jacqueline la fille aînée qui a toujours souhaité voir revivre la roue du moulin de son enfance.

La roue refaite par des passionnés

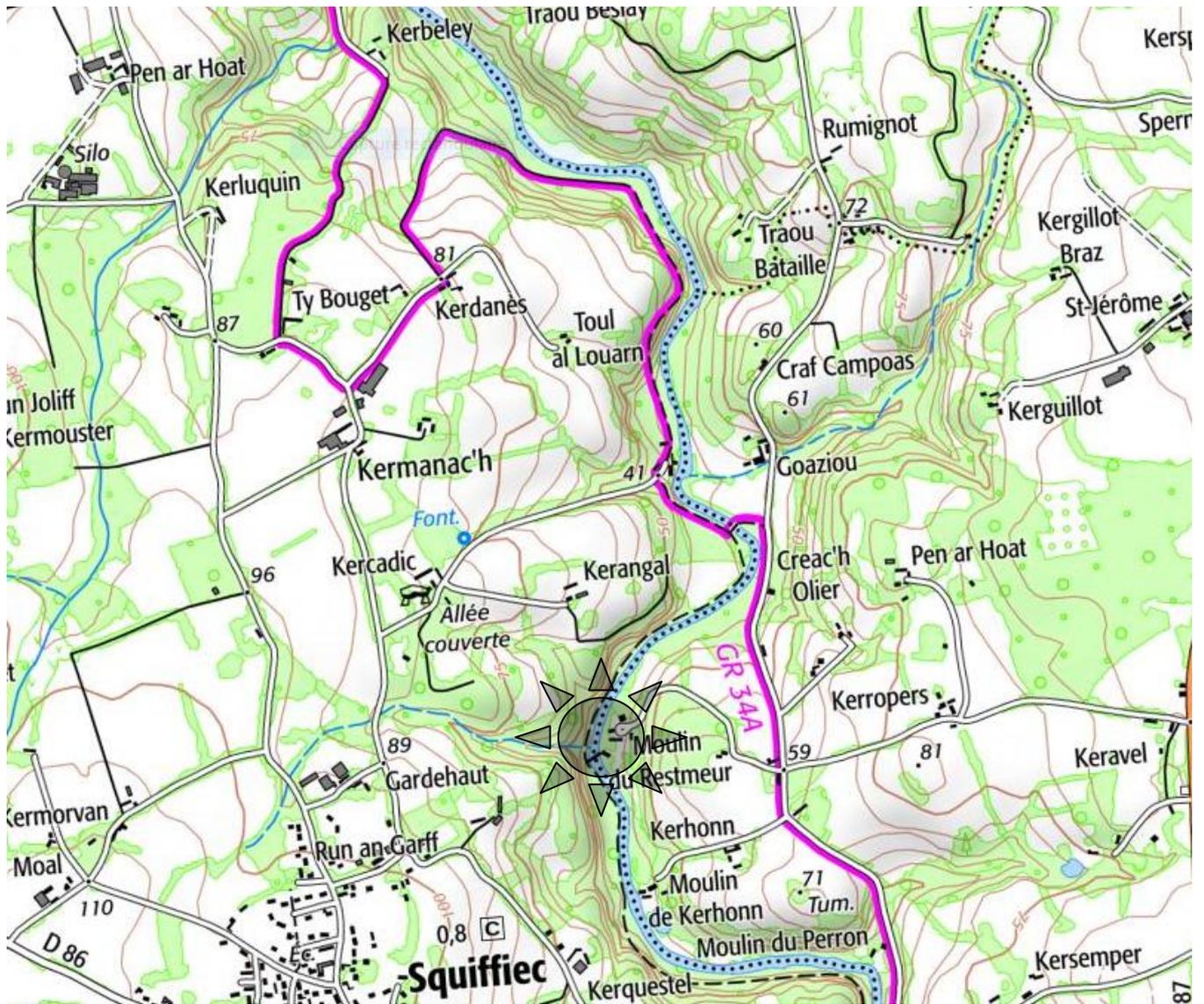
Avec le soutien de son conjoint, de sa famille et une poignée d'amis, son projet de construire une nouvelle roue prend forme. Celle-ci a été posée il y a deux ans et le mécanisme intérieur a été remis en état par des passionnés. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle une magnifique roue fait chanter l'eau de la rivière.

Pratique

Portes ouvertes dimanche, de 10 h à 18 h, avec des animations : un stand du Smega, expositions sur la reconquête de l'eau et la continuité écologique ; exposition d'une photographie (Annick Lefèvre) sur la faune et Flore du milieu des rivières ; atelier de fabrication de mouche pour la pêche et démonstration ; un stand de produits bio de la ferme de Goazio et de ses amis ; des visites échelonnées du moulin. A 12h, présentation de l'histoire du Restmeur. Gratuit.



Cadastre :



Géoportail 2023

Photos :



Photos 2021 plansichter installé au moulin du Restmeur



Photo 2021 la roue du moulin du Restmeur la dernière qui tourne encore sur Pommerit



Photo 2021 Gilbert et Jacqueline MEURIC devant la porte du moulin avec le portrait de leur père Emile

8 Milin Kerbrezellec ou Milin Coz

Localisation :

Le moulin se trouve au bord du Trieux, rive gauche. On y accède depuis l'ancienne voie romaine qui longe le Trieux. Au lieu-dit Ty Coat (D32) en venant de Pommerit, descendre vers le Trieux comme si vous alliez sur Squiffiec. 200 mètres plus bas vous empruntez l'ancienne voie romaine (qui se confond avec la D32 sur 50 m) que vous ne quittez plus en suivant l'indication inscrite sur le panneau bleu sur votre gauche « cueillette ferme du Goazio » ou le grand panneau blanc sur votre droite « Kerhonn, moulin de Kerhonn, moulin du Restmeur.... ».

Le premier embranchement sur votre gauche vous amène au moulin de Kerhonn, le second au moulin du Restmeur, en continuant la route vous allez vous rapprocher du Trieux et l'apercevoir sur votre gauche.

Peu après il fait une boucle et vous y trouverez un espace plan pour vous garer. Depuis cet espace vous apercevrez une passerelle métallique qui conduit sur l'autre rive.

Un peu plus loin vous voyez la ferme du Goazio.

Le moulin se trouvait sur la gauche du chemin qui mène de la route à la passerelle.

Il ne reste rien du moulin. Quelques pierres, émergeant du cours d'eau laissent à penser, de par la façon dont elles sont taillées, qu'elles ont pu faire partie de la construction.

Avant que ne soit installé la passerelle, il existait un pont (le pont du Roux) qui enjambait le Trieux et permettait de rejoindre par un chemin sur la rive gauche, le site du moulin de Kermanac'h, chemin dénommé « de Kerméléder au moulin de Kerbrézelec ».

Le moulin avait deux roues et produisait de la farine.

Issu du droit d'eau en titre : Perdu du fait du démantèlement.

Propriétaires et gestionnaires :

Le nom même du moulin laisse à penser qu'il dépendait de la ferme du même nom située un peu plus haut sur le plateau, dite ferme de Kerbrezellec (ferme du GAEC de l'Union, laquelle pratique la méthanisation près de Ty Coat).

Cette ferme est annoncée comme nous l'avons vu précédemment, comme maison noble tant dans le dictionnaire Ogée que par Monsieur DROUARD ainsi que la signalétique de la carte de CASSINI.

D'autre part, cette ferme est connue pour être toujours dans le patrimoine des comtes de Tréveneuc.

Un certain VINCENT François était fermier du moulin en 1848 selon les statistiques fiscales de l'époque.

François HENRY en était propriétaire fin 19^{ème} début 20^{ème} (voir témoignage de Albert LE PAGE)

Activités :

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	Kerbrezelec	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	VINCENT françois	Froment	25T	les communes voisines, et celles de Le Merzer, de Guingamp et Pontrieux et les récolte de son exploitation rurale	20T	la vente à domicile et les marches de Guingamp et Pontrieux. Droit du 1/16ème mais en fait plus pour la vente
Propriétaire	inconnu	Seigle				
		Orge			40,4T	
		Méteil	52T		20,9T	
		Avoine	25T		33,5T	
		Blé noir	40T			

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour	plus nourriture, logement et gratifications sur les pratiques du moulin
4	1 à 50 à 3 à 30	
1	20	

valeur locative	illisible
valeur patente	illisible
Nbre de roues	2
Nbre de meules	

Témoignages :

Compte rendu de l'entretien avec Albert LE PAGE, menuisier en retraite à Pommerit le Vicomte.

Monsieur LE PAGE nous raconte cette histoire qu'il tient d'une tante à sa mère, Mme BOLLOCH épouse HENRY Florentin (lui-même employé des chemins de fer) :

Mme BOLLOCH avait souhaité, vers la fin des années 1950, retourner sur le lieu du moulin de Kerbrezellec, avec son neveu Albert LE PAGE.

A cette époque, n'apparaissaient plus que les fondations sur environ un mètre de hauteur.

C'est l'arrière-arrière grand père d'Albert LE PAGE, François HENRY, qui gérait le moulin probablement fin du 19^{ème} début du 20^{ème}.

François HENRY s'était engagé dans la légion étrangère et n'a pas donné de nouvelles pendant de nombreuses années. Il était marié avec Caroline CORNEC.

Un dimanche (date inconnue), alors qu'elle était seule, Caroline a été happée par le moulin et y a laissé la vie.

Le moulin s'est alors arrêté de produire. A l'époque il ne servait plus qu'à moudre les aliments pour les animaux et dépannait aussi les paysans des alentours.

Caroline a eu une fille, Maryvonne HENRY épouse de François FLOCH, boulanger à Pommerit.

La famille HENRY qui gérait le moulin de Kerbrezellec habitait la ferme où réside actuellement Mme TURBAN Hervé (Hervé cousin de Francis et Marcel TURBAN, voir moulin Barzic).

La ferme de Kerbrezellec a eu comme propriétaire le comte de Tréveneuc, lequel possédait plusieurs autres fermes dans le même périmètre et ailleurs sur Pommerit.

La famille HENRY, dynastie de meuniers était aussi propriétaire du moulin Barzic et avait une ferme à Roz Elégant.

Selon leur témoignage, Marcel TURBAN, Yves et Joseph QUILGARS se souviennent des ruines de cet ancien moulin sur le ruisseau venant de Clérin et passant près de la ferme de Goaziou avant de se jeter dans le Trieux. Il se trouvait sur les terres de la ferme de Kerbrezellec. Un drame s'y est produit : la propriétaire Caro N'HERY (Caroline HENRY), qui était aussi laveuse, aurait été prise par l'engrenage et serait décédée. Sa fille aurait décidé alors de mettre fin à l'activité du moulin.

Par la suite, les pierres ont été utilisées ailleurs et il n'y a plus de traces visibles de ce moulin.

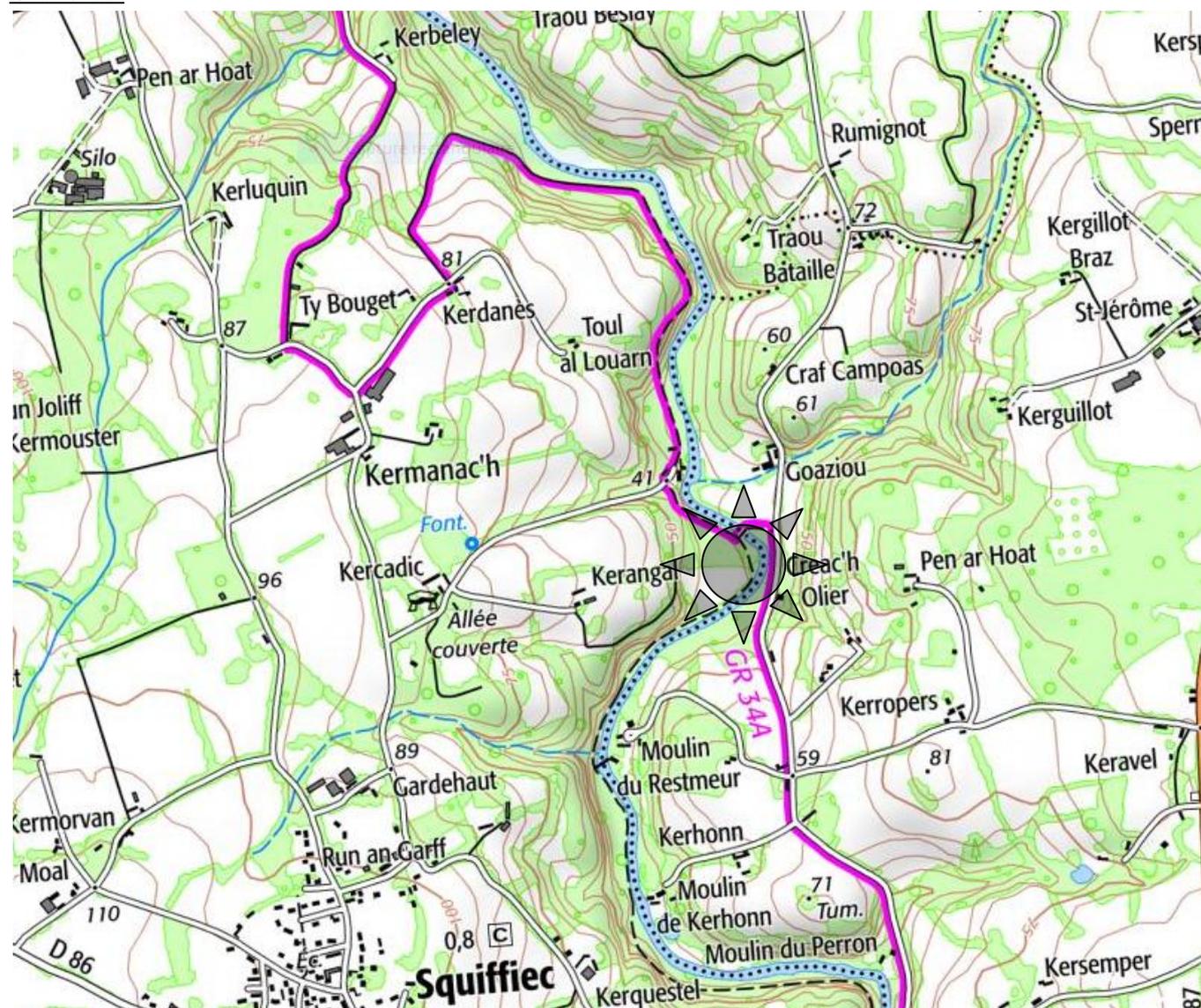
Yves BILLIOU (déjà témoin pour le moulin de Ferrières) signale avoir vu les soubassements du moulin. Il précise que Mme Caro CORNEC lavait le linge et habitait une maison en face de l'ancienne pisciculture.

Selon Yves, Jean PRIGENT avait posé une passerelle en bois pour traverser le Trieux et aller voir sa future épouse, Yvonne VAILLANT de l'autre côté.

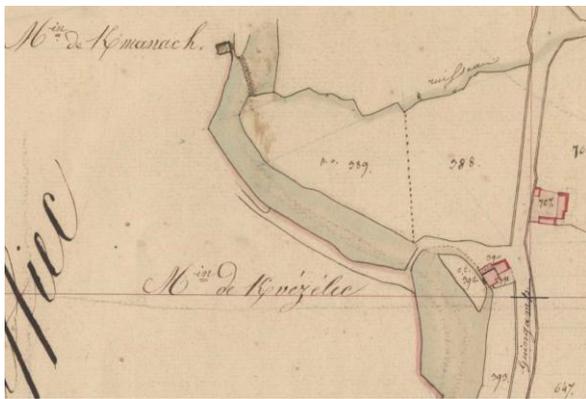
Anne SALLIOU épouse PAGE Yves a tenu avec son mari la ferme de Kerbrezellec il y a encore quelques années. Ses archives démontrent l'existence de la ferme au cours du 17^{ème}. Elle précise que si le moulin était bien au bord du Trieux, la maison du meunier se trouvait, elle de l'autre côté de la route comme le montre l'extrait du cadastre de 1839. Cette maison n'existe plus.

D'après le commentaire de Mme PRIGENT c'est son père, lequel gérait des terres agricoles dans le secteur, qui a aplani l'ancien emplacement du moulin, pour y créer un lieu plus accessible pour se garer.

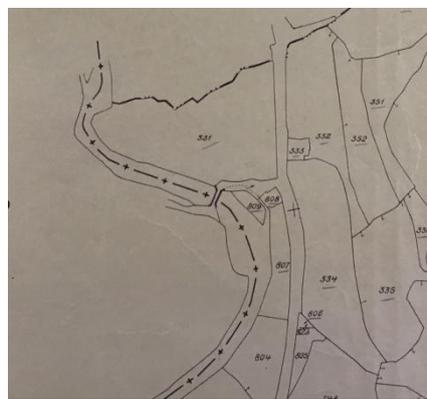
Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastré 1839



cadastre 1973

Photos :



Photo 2019 vue d'accès à la passerelle on devine le reste de bief à gauche du chemin sous les herbes



Photo 2019 pierre de maçonnerie issue probablement du moulin ou de ses constructions voisines

9 Milin Kermanac'h

Localisation :

On accède au moulin en empruntant toujours la D32. Après avoir traversé le Trieux en passant sur le pont près du moulin de Pommerit, il faut remonter vers Squiffiec.

Vous abordez alors deux virages en S bien serrés puis vous arrivez à un embranchement sur la droite qu'il faut emprunter.

Attention, à l'emplacement du panneau sur le côté arrière droit du nouveau tracé et portant l'indication « Kerquestel » (c'est d'ailleurs le kerquestel dont il est question pour le moulin de Kerhonn), se trouve une route accédant aussi au chemin descendant vers le moulin de Kerquestel-Kerhonn).

Vous poursuivez donc sur cette route jusqu'à un embranchement ou vous trouvez sur votre droite un panneau indiquant « Kercadic, moulin de Kermanac'h, Kerangal ». Suivre l'indication pour arriver à un nouvel embranchement avec un panneau indiquant : « Kercadic, Kerangal, le moulin ». Suivre l'indication, vous allez passer devant le manoir de Kercadic et en poursuivant vous arriverez au moulin.

Vous êtes donc rive gauche et sur la rive en face vous verrez la ferme du Goaziou.

Le moulin est une propriété privée qui est longée par le GR 34.

En fait, vous auriez pu arriver aussi en prenant la passerelle du site de Kerbrezellec et en poursuivant jusqu'au moulin de Kermanac'h, et ce à pied, bien sûr!

Le site comprend plusieurs bâtiments.

Le premier au bord du chemin et aujourd'hui à l'abandon, était un logement pour les gens qui vivaient là.

En contrebas de cette maison qui appartient toujours à la famille DURAND, se trouve un bâtiment rénové qui était auparavant la boulangerie.

La boulangerie jouxte le moulin par son côté Ouest. En face du côté Est se trouve, rénové lui aussi, l'ancien logement du meunier.

La date d'édification est inconnue.

Le moulin est à deux roues et fait de la farine.

Issu du droit d'eau en titre : Toujours valide

Propriétaires et gestionnaires :

On trouve au dessus du moulin, sur le plateau, une belle construction en forme de carré qui se nomme aussi Kermanac'h. Manac'h en breton c'est le moine. Il est tentant de penser que les ecclésiastiques installés tout près, soient à l'origine de l'édification du moulin. On connaît la propension des moines à mettre en valeur leur patrimoine et à ne pas négliger les revenus dont le moulin pouvait être une des sources.

On pourrait penser aussi au manoir de Kercadic, comme propriétaire, mais celui-ci est beaucoup plus récent.

Dans « Patrimoines buissonniers » le moulin est cité appartenir à Saturnin DE BOURBLANC, arrêté à PARIS le 6 pluviôse an 2 soit le 25 janvier 1794. Et on y accède par un chemin entre la chapelle et l'issue de Trélénon ?

En 1848, le meunier est René BERVET.

Le moulin a été tenu par la famille DURAND, famille de meuniers s'il en est (voir fiche du moulin du Restmeur).

Aujourd'hui le moulin appartient à Monsieur MAHE. L'ayant acheté à la famille DURAND, il le rénove et a pour projet de le réhabiliter entièrement.

Activités :

« Patrimoines buissonniers » cite

En 1810

Kermanac'h est à 2 tournants, il produit 8 quintaux de farine par jour.

En 1848

La déclaration signée par le maire indique que pour le moulin de Bourblanc (Kermanac'h donc) le meunier est René BERVET. La valeur locative est de 300F, la patente de 29,85F. Il produit de la farine. Il n'achète point de blé pour en revendre.

Jacqueline MEURIC se souvient que lorsqu'elle était encore une enfant, sa famille allait rendre visite aux DURAND en passant par la passerelle laquelle était en très mauvais état. Autant à l'aller en plein jour ce n'était pas un problème, c'était bien plus délicat au retour quand il faisait nuit. Elle se souvient aussi, que le meunier et son épouse, avaient pour habitude de priser du tabac.

Témoignage :

Il est de notoriété, plusieurs des personnes rencontrées l'ont confirmé, qu'à une époque une tyrolienne occupait la place de la passerelle et un panier permettait de faire traverser le Trieux au pain dans un sens et à la monnaie dans l'autre.

Rencontre avec MAHE Gérard au moulin de Kermanac'h à Squiffiec le 3 octobre 2022.

M. MAHE a acheté le moulin en 2014 à la famille DURAND et il le rénove depuis 2019.

Il prévoit de créer 2 gîtes et de rénover le moulin pour y installer une turbine pour production électrique tout en laissant en place les mécanismes.

Il a restauré aussi le bief d'évacuation, dans les règles afin de ne pas perdre son droit d'accès à l'eau et cherche à reconstituer l'histoire du moulin. Ses recherches ne remontent pas au delà du 19eme (faites aux archives départementales des Côtes d'Armor il y a 3 ans).

Il m'a informé de la présence de gravage dans la pierre du moulin, lequel gravage permettait aux impôts d'évaluer d'un coup d'œil ce que devait être la production du moulin. Il installe aussi une cabane dans les arbres.

Le site du moulin est composé de :

- Le moulin en lui-même

- Une boulangerie

- La maison du meunier

- Une seconde maison d'habitation appartenant à une branche frère des DURAND.

Dans le moulin proprement dit subsiste le passage des deux roues,

Le mécanisme de base,

L'archure hexagonale (le meunier était bien un fripon !) de la meule de droite, les deux meules de gauche et le mécanisme pour lever les meules,

La bascule pour peser les sacs, les paniers servant à faire pousser les pâtons de pain,

La cheminée,

Le pressoir à pommes et les tonneaux de fermentation. Le conduit pour amener les pommes du grenier au pressoir.

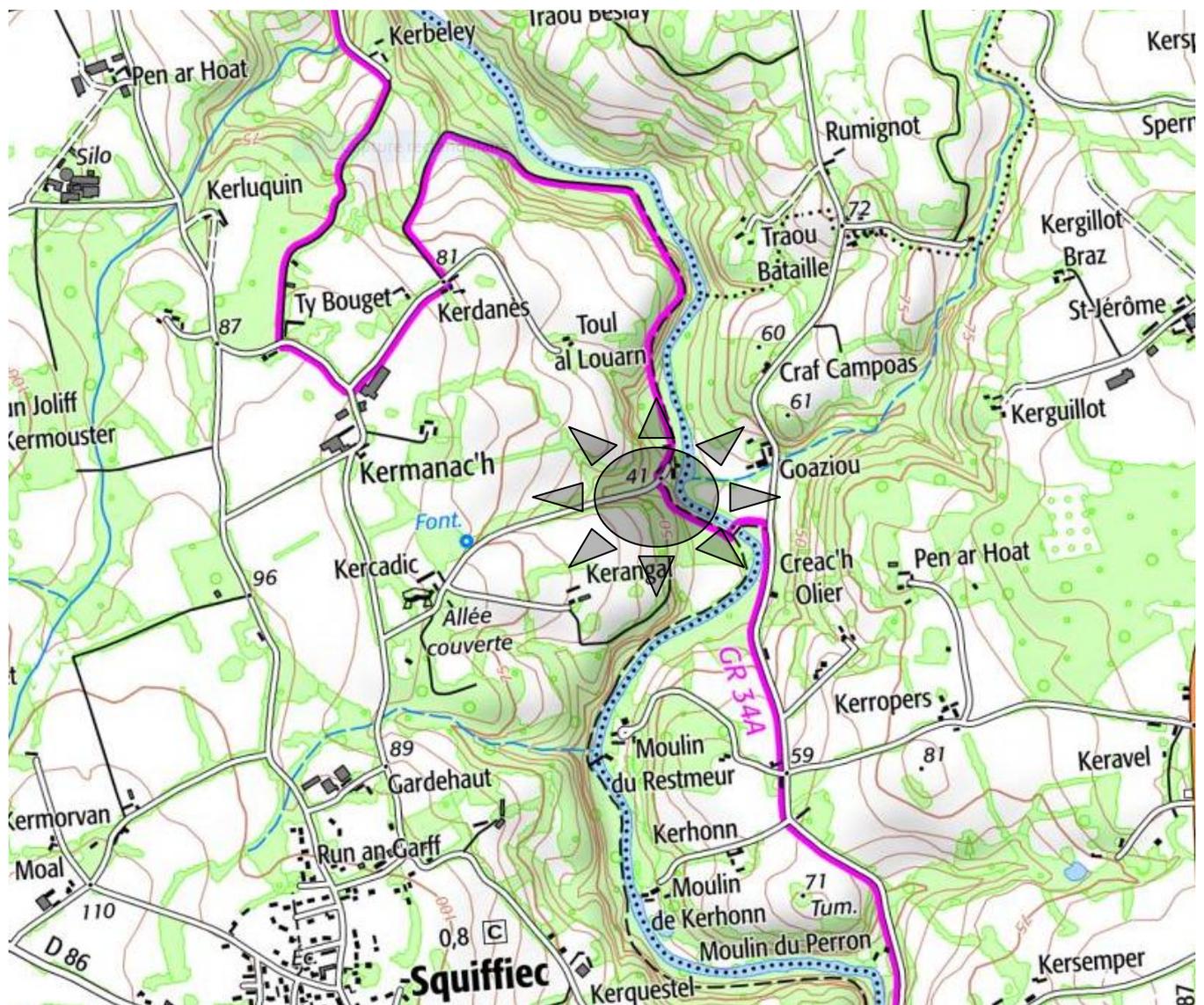
Le site était à l'abandon lors de l'achat et recouvert de ronces et de peupliers.

Les lieux étaient inhabités depuis 1988.

M CORNELIUS en 1999 écrivait : Le petit fils du fermier m'a gentiment reçu et a pu me décrire ce que des ruines envahies de lierre ne laissaient deviner. Son grand-père tenait donc ce moulin et avait également une boulangerie et une laiterie contiguës au bâtiment ! Il livrait le pain et le lait dans toute la

région et traversait le Trieux soit à gué, soit sur une passerelle en bois qui fut remplacée par une autre métallique. Ce moulin s'est arrêté en 1968 ou 1970 : il fournissait en plus de l'électricité et devint ainsi, un foyer de résistance pendant la dernière guerre.

Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1849

Photos :



Photo 2022 En haut logement, en dessous boulangerie rénovée et accolé le moulin à restaurer avec les passages pour les axes des roues



Photo 2022 La meule dormante et l'archure hexagonale



Pierre « fiscale » dans le dormant de l'entrée du moulin



Sceau repère hauteur par rapport à la mer
33,4 mètres

10 Milin Kerbeley

Localisation :

Le moulin se trouve sur Squiffiec, rive gauche du Trieux.

Suivre le même parcours que pour l'accès au moulin de Kermanac'h. Toutefois arrivé à l'embranchement qui mène vers Kercadic, continuer tout droit.

A l'embranchement suivant, tourner à droite.

Continuer sur cette route, (vous allez laisser à droite le chemin menant vers Kermanac'h, le probable lieu de résidence des moines qui ont laissé leurs noms à l'emplacement), vous longerez une ferme et immédiatement après le dernier imposant bâtiment, vous tournez à droite.

Ensuite, vous prendrez le premier embranchement à gauche et là le reste se fait probablement à pied pour rejoindre le Trieux.

Un autre accès est possible à pied, depuis le moulin de Kermanac'h en suivant le GR 34.

Ces deux descriptions sont à valider par Sylviane et Gérard.

Aucune information sur ce moulin, lequel doit lui aussi remonter aux alentours du 15ème.

Aucune trace n'est plus visible, on devine quelques ruines notamment du pont qui permettait de joindre les deux rives du Trieux.

« Patrimoines buissonniers » indique avoir lu dans les archives départementales, qu'en 1810, le moulin est à deux tournants.

Propriétaires et gestionnaires :

Patrimoines buissonniers cite François KOQUER comme meunier en 1848.

Activités :

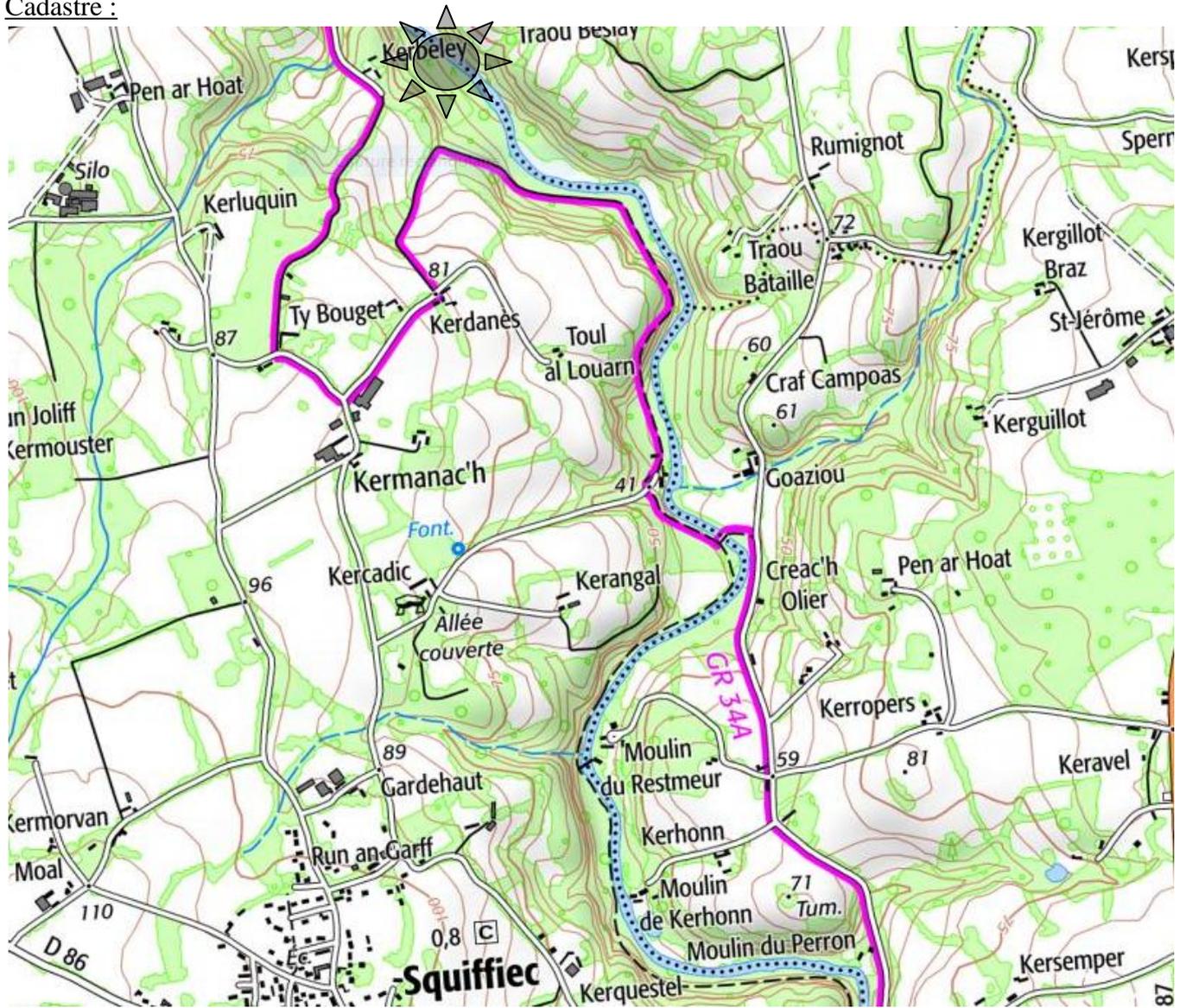
Toujours Patrimoines buissonniers annonce qu'en 1810 le moulin produisait 2 quintaux de farine par jour.

En 1848 la valeur locative est de 200F, la patente de 30F. Le moulin emploie trois hommes pour 0.75F, deux femmes pour 0.24F et deux enfants pour 0.24F avec la nourriture. Il produit de la farine

Témoignage :

Aucun

Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1849

Photos :



Photo 2022 pilier d'arrivée du pont du moulin sur la rive droite

11 Milin Hellou

Localisation :

Pour accéder à l'emplacement du moulin, prendre la route qui mène du centre du village de Pommerit jusqu'à Saint Gilles les bois (D65).

Au 6^{ème} embranchement sur la droite, vous apercevrez le panneau qui indique le chemin à suivre pour arriver au bord du Goaz Mab là où se trouvait le moulin.



Il ne reste aujourd'hui qu'un bâtiment annexe du moulin et probablement contemporain à celui-ci, à droite de la route, le bâtiment à gauche est peut-être l'ancien logement du meunier.

Il faut noter que sur les cadastres du 19^{ème} ce que nous supposons être ce logement n'apparaît pas. On ne le retrouve que sur le cadastre de 1944 alors que le moulin lui-même n'existe plus.

Les pierres ont-elles alors été utilisées pour construire ce bâtiment ?

Par contre, le barrage qui permettait de constituer la réserve d'eau pour alimenter le moulin, est toujours bien présente. La route utilise son sommet pour traverser le Goaz Mab et se rendre sur Gommec'h ;

De même nous avons pu remonter en partie le bief qui permettait d'alimenter la roue. La vanne pour libérer l'eau en excès se trouve quant à elle, à l'autre bout de la digue. Voir le schéma suivant :



Le moulin avait une roue et faisait de la farine.

Le nom du moulin Hellou vient de Hael qui veut dire généreux

Une étude a été faite sur ce moulin par le service d'inventaire du patrimoine culturel. Vous pouvez y accéder en copiant le lien ci-dessous dans votre navigateur internet. Toutefois il n'est pas fiable car il confond le moulin et la maison.

https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/memoire/IVR53_20052203633NUCA?mainSearch=%22pommerit%20le%20vicomte%22&last_view=%22list%22&idQuery=%22a5d617d-6eed-4d33-54d-25eb08e8bbd0%22

Propriétaires et gestionnaires :

Aucune indication à ce sujet sauf dans la partie activité que vous trouverez ci-après et concernant le propriétaire : Charles LEFLOUR en 1848.

Activités :

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	Hellou	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	LEFLOUR	Froment	5T	ne moud que pour les conso. du voisinage qui fournissent les grains de leur récolte et? à Lanvallon et Pontrieux. droit 1/16ème	4T	ne vend que l'excédent de son droit de moudre et consomme la plus grande partie. Il vend à domicile
Propriétaire	Charles	Seigle				
		Orge				
		Méteil	13T		10,4T	
		Avoine	5T		4,2T	
		Blé noir	9T		7,5T	

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour
1	50
2	10

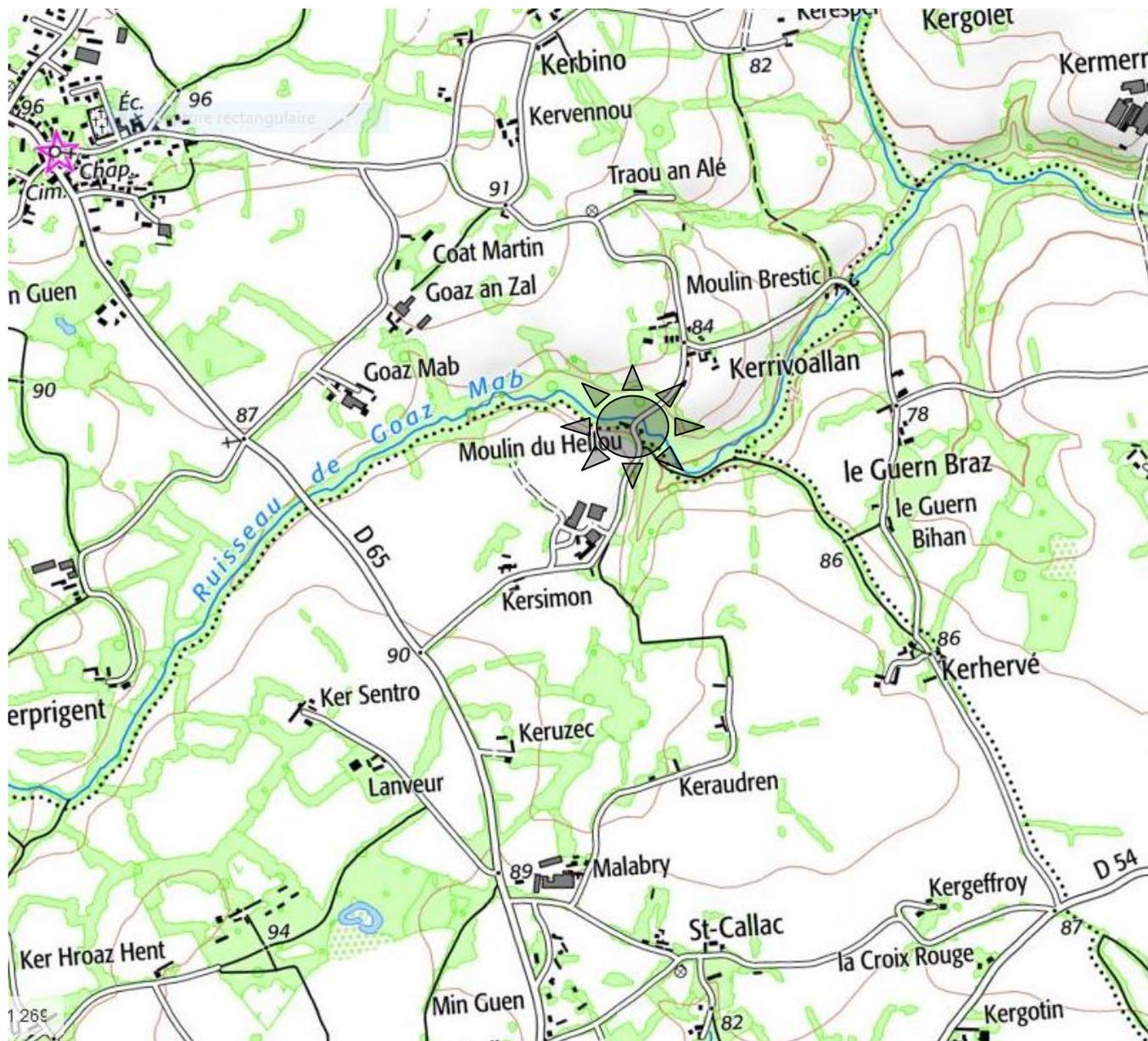
valeur locative	160 Francs
valeur patente	14 Francs 28
Nbre de roues	1
Nbre de meules	

sur un ruisseau qui tarit dans l'été

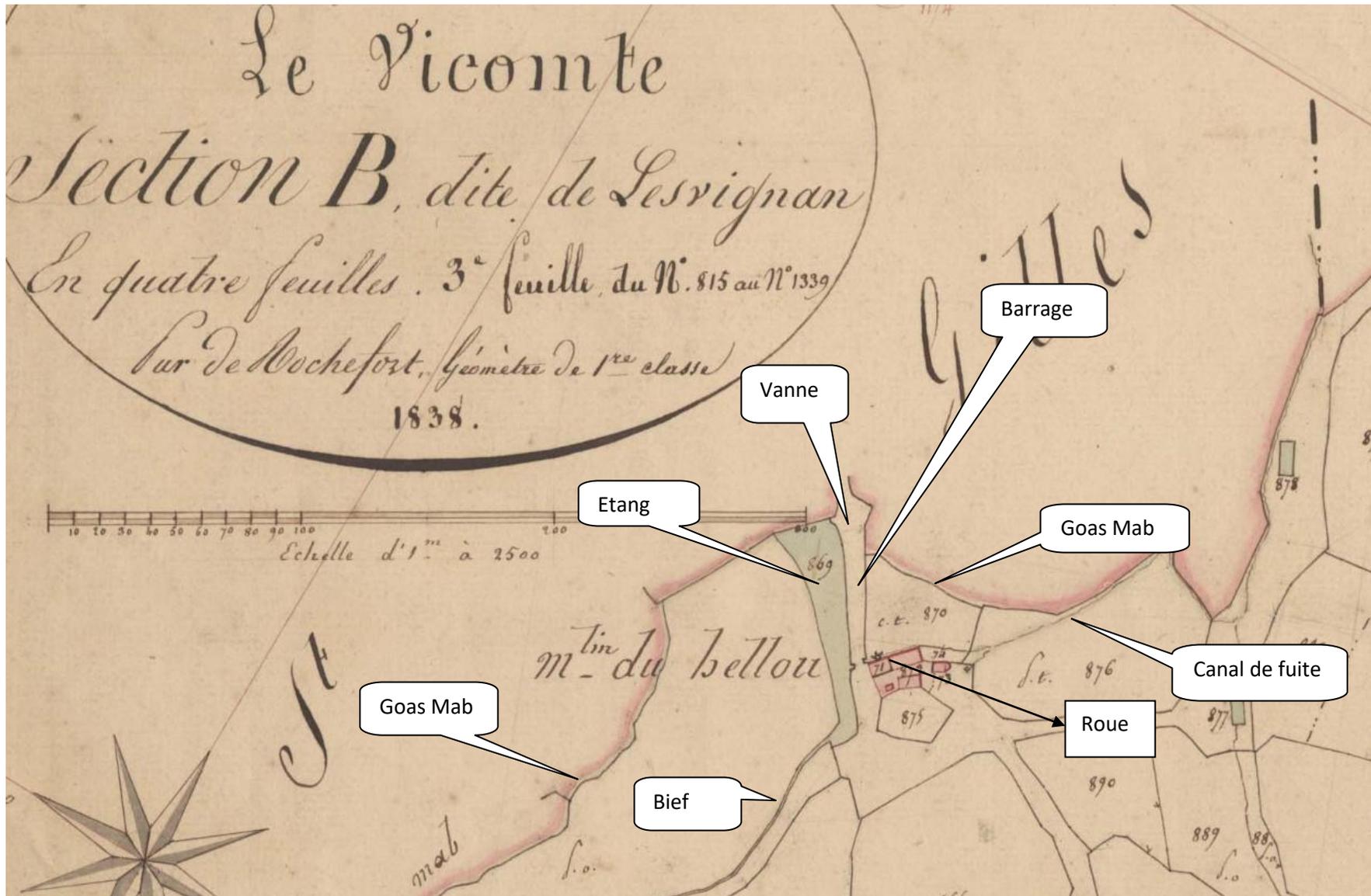
Témoignage :

Aucun

Cadastre :



Géoportail 2023



Bief : canal de prise d'eau en amont du ruisseau

Canal de fuite : canal ramenant l'eau au ruisseau après son passage dans la roue du moulin

Photos :



Photo 2019 seul bâtiment restant de l'ensemble des constructions du moulin

12 Milin Roz

Localisation :

Pour accéder à l'emplacement du moulin vous emprunterez la D54 qui relie Pabu à Traou Goaziou. Depuis la place du centre, prendre la rue St Jacques. A la Cracousserie, prendre la route vers Gommenec'h.

S'arrêter au niveau de la station d'épuration.

Vous trouverez à cet endroit le ruisseau du Roz. Roz en français veut dire, colline ou coteau.

Le moulin était au bord du ruisseau quelques centaines de mètres en aval de la station.

Il n'y a plus de chemin pour y accéder.

La seule connaissance que nous ayons sur ce moulin, est sa référence sur la carte Cassini. Quelques habitants se souviennent de la présence de pierres de construction à cet endroit.

L'ancien exploitant des terres situées autour du moulin a pu photographier les reliefs qui subsistent.

C'était certainement un moulin à farine avec une roue.

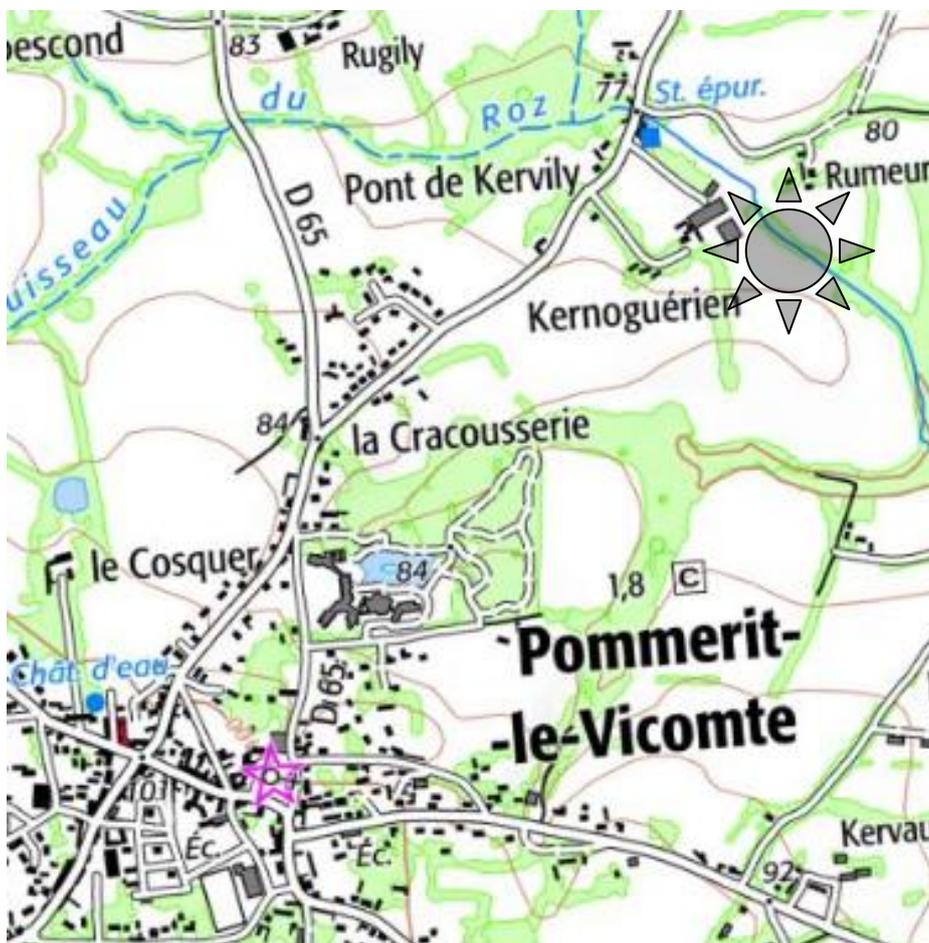
Le droit d'eau en titre est bien sur révolu.

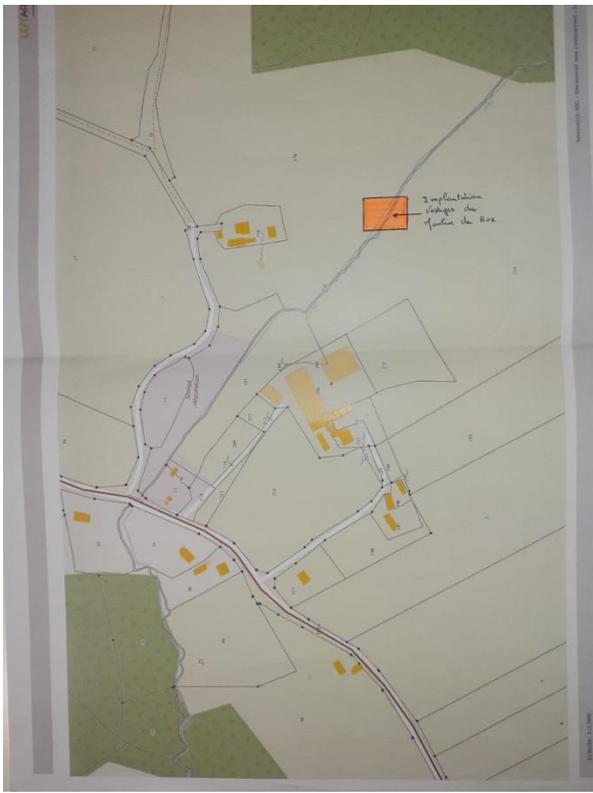
Propriétaires et gestionnaires :

Activités :

Témoignages :

Cadastre :





Photos :



Photos 2021

13 Milin Saint Laurent

Localisation :

Pour se rendre aux abords du moulin, emprunter, depuis la place du centre, la route de Lanvollon, en fait la D 32.

Passer Kervaudry, la Croix Blanche et le Carpon et tourner à droite vers Kerdaniel.

Laisser l'embranchement vers Kergongard sur votre gauche et continuer jusqu'à un croisement bien identifié où vous verrez les panneaux indiquant :

A droite : Traou Muoc'h

A gauche : Moulin Saint Laurent



La route se transforme progressivement en chemin et descend jusqu'à la rivière du Traou qu'il traverse grâce à un pont et remonte sur Goudelin.

Le moulin se trouve à votre gauche un peu avant le pont.

Le moulin est une propriété privée et non accessible.

A ce jour, il ne reste plus grand-chose du moulin, le bâtiment principal ayant été transformé en habitation.

La date de construction est inconnue.

Le moulin était à farine et avait 2 roues. Il fut transformé en teillage du lin.

Le droit d'eau en titre est perdu, le moulin n'existant plus.

Il faut noter, que, comme pour Ar Hoat Braz et Hellou, il existe un bief (dont vous verrez la trace sur le cadastre) et dont la longueur est assez exceptionnelle (500 mètres dit Gérard Guyomard).

Nous l'avons parcouru et il est encore bien visible, même si les ronces ont su nous maintenir, parfois, à quelque distance.

Propriétaire et gestionnaires :

Il faut noter que juste au dessus du moulin, se trouve une maison noble citée plusieurs fois pour y avoir abrité des personnages connus de Pommerit le Vicomte.

Monsieur DE VILLENEUVE, amiral à l'époque de la guerre d'indépendance des états unis, Monsieur DE KEROUARTZ, dont un descendant est propriétaire du bois de Pommerit.

Il semble évident que la noblesse de l'époque n'ait pas oublié de créer cette fabrique si importante en terme de revenu et de fidélisation des gens occupant ses terres.

Voir le témoignage de M BOUVIER (ci-après) concernant les propriétaires successifs qu'il a pu dénombrer lors de recherches généalogiques

Activités :

Comme nous le précisons le moulin initialement à farine, a été transformé en teillage du lin. Nous n'avons pas d'information sur cette activité par contre nous avons pu récupérer les statistiques de 1848 sur la mouture de céréales.

Statistiques de l'activité du moulin en 1848

Nom du moulin	ST LAURENT	céréale	entrée livraison	origine	sortie prod	destination
Meunier	REBOURS Guillaume	Froment	5T	les consommateurs fournissent eux-mêmes le grain au moulin qui va prendre et rendre la farine lors de leur récolte ou des "marchés" de Lanvollon Chatelaudren ou Guingamp	4T	consomme pour lui et sa famille. Le droit de moudre de 1/16ème il vend le restant au moulin ou au marché de Chatelaudren ou Lanvollon
Propriétaire	LE GUEN	Seigle				
LE GUEN meunier à Tréssigneaux		Orge				
		Méteil	12T			
		Avoine	4,8T			
		Blé noir	8T			

employé homme
employé femme
employé enfant

nombre	salaire(Cts)/jour	sert la famille les prix sont ceux des autres qui emploient des étrangers et qui ont en outre la nourriture, le logement et la gratification des pratiques du moulin
1	50	
2	20	

valeur locative	110 Francs
valeur patente	8 Francs,10
Nbre de roues	1
Nbre de meules	

le droit fixe est payé à Tréssigneaux pendant l'été et sur le ruisseau du Traou ()

Témoignages :

Monsieur BOUVIER propriétaire du moulin a bien voulu nous confier les éléments de généalogie qu'il a reconstitués, concernant Jeanne BELLEGOU, et que nous publions ci-après, avec son autorisation.

Au moulin

23/12/1819 naissance BELLEGOU Jeanne à Pommerit
25/04/1825 naissance JANNIN Jean Marie à Landebaerron

GUERNIER 51 ans Tisserant
PIET
JACQUET Anne 51 ans Tisserant
GUERNIER François 21 ans Tisserant

} 1836

06/01/1842 mariage BELLEGOU Jeanne et MORICE François Meunier

GARFF Louis 34 ans Meunier
GUEN Renée 24 ans Filandière
GARFF J 1 an

} 1851

MORICE François 42 ans Meunier
BELLEGOU Jeanne 36 ans
GUEN Philippe 18 ans Domestique

} 1856

08/05/1860 décès MORICE François
24/04/1861 Mariage JANNIN JM et BELLEGOU J

JANNIN JM 36 ans Meunier	}	1865	15/04/1877	décès JANNIN JM
BELLEGOU J 42 ans Meunière				
CORRE Jean Yves 12 ans Domestique				
BELLEGOU J 61 Ans Meunière	}	1881	02/01/1890	décès de BELLEGOU Jeanne
DERIENNIC Jean Louis 18 ans Meunier				
ARTHUR Jean Marie 31 ans Domestique				
SEBILLE Ange 49 ans Teilleur de lin	}	1911		enfants du couple SEBILLE: Yves 1896, Marie 1900, Henriette 1905, Angèle 1908
BOETTE Thérèse 40 ans				
ARTHUR Jean Marie 50 ans Ouvrier				
SEBILLE Joseph ami 42 ans Teilleur de lin				
				Ange 1910

Témoignage de Michel SEBILLE de la famille des derniers propriétaires du moulin en activité :

Le moulin de St Laurent se trouve à la limite de Pommerit et de Goudelin, au bord de la rivière le Traou. La route qui le dessert fait environ 1km. Ce moulin servait au teillage du lin. Il a été exploité jusqu'en 1911 par SEBILLE Ange et Marie Thérèse dite Thérèse Vilin.

Une anecdote relate qu'un habitant de la commune, ayant de l'animosité envers le facteur, avait abonné Thérèse Vilin au journal local ceci afin d'obliger le dit facteur à effectuer l'aller-retour sur le chemin peu carrossable, alors que Thérèse savait à peine lire.

En 1911 le moulin a été arrêté car le bief a été détruit par des braconniers pour récupérer le poisson fort nombreux à l'époque.

Ce bief partait du sud de convenant Merrien pour rejoindre le moulin à 500 m environ. Il en reste des vestiges.

Peu après la guerre le moulin a été détruit pour construire une étable au Merzer.

La maison a été rénovée pour faire un gîte rural. Les seuls vestiges du moulin sont un muret qui supportait la roue à la sortie du bief, ainsi qu'une roue servant de meule.

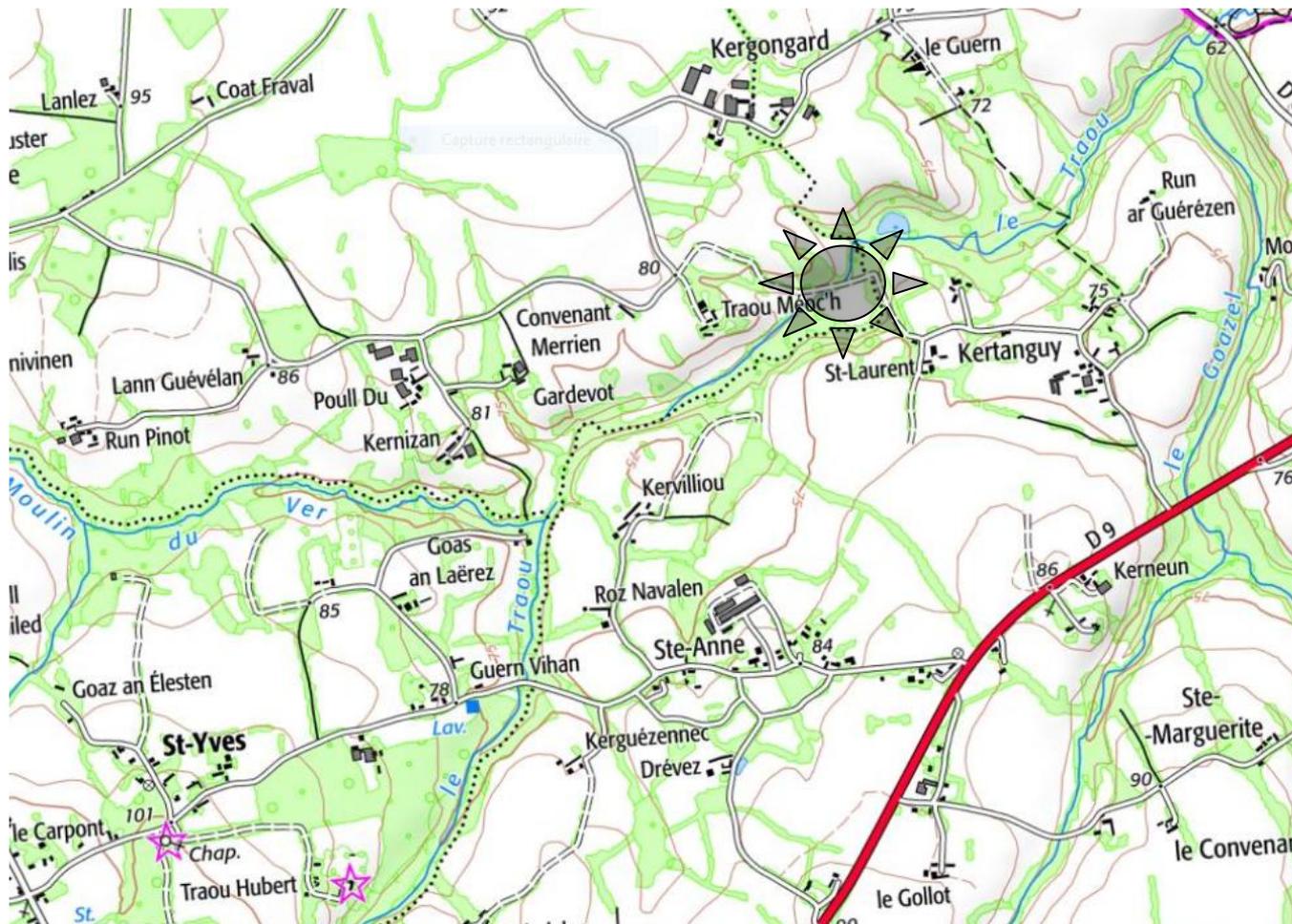
Monsieur MORICE Yves né en 1935 cite sa cousine laquelle a vu la roue du moulin et les grosses pierres qui portaient les axes des roues.

Le bief aurait été détruit fin 19^{ème} début 20^{ème} mais pas forcément par des braconniers selon lui.

Les bâtiments ont été rachetée par M. BRIGAND époux de Pauline ILLIEN (dont le grand père a tenu milin Paou) lequel a détruit ce qui restait du moulin et n'a laissé que les pans de murs de la maison. C'est M. TOUENON de Trévère, son gendre, qui l'a remise hors d'eau et M. RICHARD qui l'a restaurée ainsi que les alentours.

Il se peut que le moulin ait dépendu de la maison noble Saint Laurent située juste au dessus du moulin mais côté GOUDELIN.

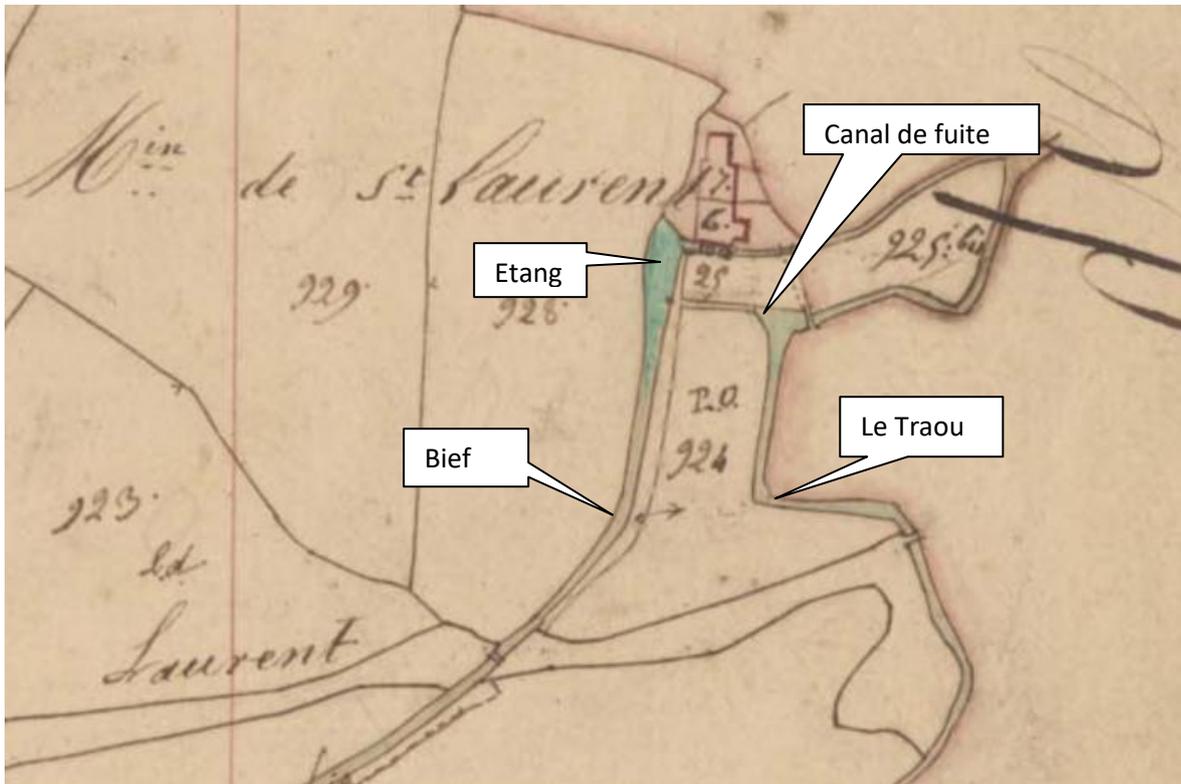
Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1839



Photos :



Photo de la tante de Michel SEBILLE à côté de la vanne d'arrivée du bief, hier et aujourd'hui.



Photos 2021 les deux pierres portant la trace de l'emplacement des moyeux des roues. Tout ce qui reste du moulin.

14 Milin Geslin ou Jilin

Localisation :

Pour vous rendre à l'emplacement du moulin, emprunter la route de Pommerit à Le Merzer, D65. Vous passerez les quartiers de Kerbry, Kervenot et la Gare pour longer ensuite la chapelle du Paradis sur votre droite et atteindre enfin l'embranchement qui mène sur votre gauche vers, entre autre, Koat Faval et Kerdaniel.

Emprunter cette route et prendre la première à droite vers, entre autre, Lann Guévelan et Pouldu.

A l'embranchement suivant, poursuivre vers la gauche jusqu'à la tournée vers Pouldu et Gardevot.

L'emprunter, puis laisser Gardevot sur votre gauche pour continuer vers Kernizan.

Un chemin vous mène alors jusqu'au ruisseau du Ver ou Vert lequel continuait vers la commune du Merzer, et permettait donc aux habitants des deux communes d'accéder au moulin.

Vous arrivez face au talus où se trouvait le moulin : il n'en reste aucune trace.

On peut remarquer que ce moulin était alimenté par deux biefs, un qui récupérait l'eau du Ver et l'autre l'eau du Traou.

Issu du droit d'eau en titre : Perdu puisque moulin disparu

Propriétaires et Gestionnaires :

Le moulin dépendait du château de Kergongard dont nous savons qu'il a appartenu à la famille de VILLENEUVE et de KEROUARTZ. Si l'on suit la logique des constructions il doit remonter au 15^{ème} comme tous les moulins de Pommerit.

L'emplacement du moulin est devenu une résidence occupée par la petite fille de Mme LE BARS issue de la famille ILLIEN laquelle a tenu milin Paou

Activité :

Aucune information

Témoignages :

Selon Monsieur Yves MORICE de GOUDELIN né en 1935 le moulin a appartenu à la famille de LAUSANNE laquelle s'est éteinte sans héritier. Le dernier très handicapé et assisté, a vendu en 1870 ou un peu après (1863 cite Gérard GUYOMARD qui habitait Gardevot) à la famille MATHONEY de Saint Briec ce qui restait du château de Kergongard ainsi que les 7 fermes qui en dépendaient (St jean Kerdaniel, les 2 fermes de Kergongard, celle de Kertouas, celle de Traou Meuch, celle de convenant Merrien et celle de Gardevot).

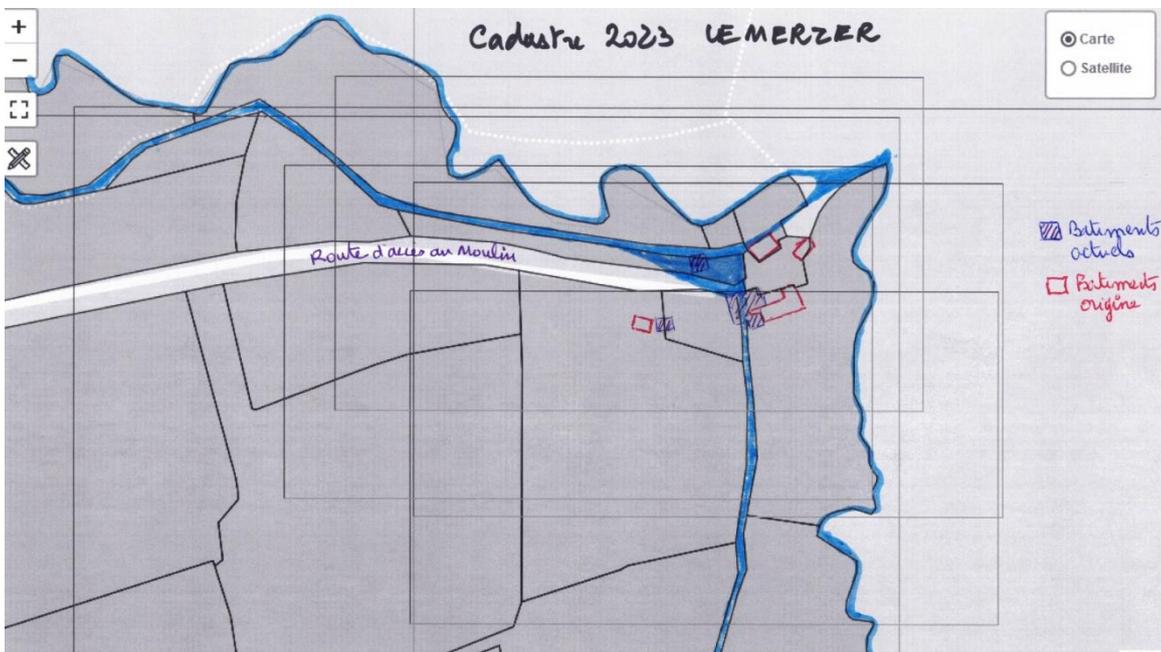
Le moulin a été occupé par un des fils de M. MATHONEY à titre de résidence.

Du château initial il ne reste que le mur principal qui aujourd'hui sépare le verger d'une prairie (sur laquelle se trouvait le château). L'édifice que l'on voit aujourd'hui a été construit par M. MATHONEY.

Cadastre :



Image google maps 2023



Cadastru 2023 avec anciens et nouveaux bâtiments ainsi que les biefs d'origine aujourd'hui disparus

Photos :



Photo 2021 Le ruisseau du ver au niveau de l'emplacement du moulin Geslin

15 Milin Ver

Localisation :

Pour vous rendre à l'emplacement du moulin emprunter la route de Pommerit à Le Merzer, D65. Vous passerez les quartiers de Kerbry, Kervenot et la Gare pour longer ensuite la chapelle du Paradis sur votre droite et atteindre enfin l'embranchement qui mène sur votre gauche vers, entre autre, Koat Faval et Kerdaniel.

Emprunter cette route et prendre la première à droite vers, entre autre, Lann Guévélán et Pouldu.

A Lann Guévélán se diriger à droite vers Rhun Pinot.

Au bout d'une centaine de mètres, vous trouverez un chemin qui vous mènera jusqu'au ruisseau du Ver. Le chemin se poursuit de l'autre côté sur Goudelin.

Le moulin était donc fréquenté par les habitants des deux communes.

Le moulin, en lui-même, a complètement disparu, par contre il existe toujours la digue, le reste de vanne qui permettait d'évacuer l'eau en excès ainsi que le canal de fuite.

En haut du chemin sur Goudelin, on retrouve par contre les ruines de la maison du meunier, enfouies sous la végétation mais aisément repérables.

D'évidence le moulin avait une roue et faisait de la farine

Issu du droit d'eau en titre : Perdu puisque le moulin n'existe plus.

Propriétaires et gestionnaires :

Le moulin du Ver dépendait clairement du château de Kerbic.

Il nous a été confié, deux actes en relation avec ce moulin.

Le premier est condensé ci-après après avoir été retranscrit en français actuel :

Le 27 juin 1804, maître MAZER notaire de Pommerit, en présence de Ollivier et Roland MARQUIER (témoins Pommeritains) à rédigé un acte de prêt de biens immobiliers sous forme de domaine congéable à compter du 30 septembre 1804.

Le bien concerné est le moulin du Ver et des pièces de terre.

Le bailleur est Jacques Gabriel RAISON KERBIC (Pommeritain habitant Kerbic) qui a acheté ce bien à François-louise LE VENEUR qui en a hérité de son frère Casimir.

Les preneurs sont Pierre FEVRIER et son épouse Anne CARIOU qui exploitent déjà le bien en fermage depuis 1800.

Le loyer est fixé à 180 francs annuels et les frais d'acte à 6.67 Francs plus 67 cts pour dixième (une taxe probablement).

Le premier paiement est prévu le 30 septembre 1805.

Quelques commentaires sur les valeurs citées

1 Franc 1804 = 2.07€ de 2021 le loyer serait donc de 372.6 Euros

1 Franc 1804 = 290 mg d'or fin le loyer serait alors de 277.2€uros

Le pain de 3 livres (1.468kg) valait 6.5 sous soit 32.5 centimes soit en gros 1/3 de franc

Le second

Origine vient de la succession de Monsieur le comte Floyd DE TREGUIBE DE LA SALLE (Pierre, Félicité, Adolphe, Fidèle) décédé au château de Kerbic en Pommerit le Vicomte le 31 août 1883 (Testament du.... Déposé en l'étude de Me Alain notaire à Guingamp).

Le possesseur actuel, légataire universel (pour 1/5^{ème}) avec ses 3 frères et sa sœur Madame de Peyran. Le moulin du vert lui a été attribué lors des partages avec ses frères et sœur (3^{ème} lot, acte de donation partage du 29 septembre 1892 Me Charles Petit notaire à Lamballe.

Les droits convenanciers et réparatoires ont été rachetés par acte des 8xbre 1904 (adjudication 2^{ème} lot) du 8xbre 1904, 16 avril 1905, 11 octobre 1906 (ventes)

x veut peut-être dire octobre (10^{ème} mois) ou décembre (douzième mois mais dixième dans l'ancien calendrier romain).

Selon Louis PAGE habitant de Run Pinot son grand père a acheté le moulin en 1905 (en fait 1911).

Propriétaires successifs connus :

Avant 1804 il appartient à Françoise Louise LE VENEUR qui l'a reçu en héritage de son frère Guillaume Casimir.

01/04/1804 il appartient à RAISON Gabriel qui l'a acheté à Françoise Louise LE VENEUR.

En 1883 il appartient à de FLOYD de TREGUEDIC de la SALLE François.

1883 héritage reçu par de la MOTTE ROUGE Raoul Prosper César Henri de la succession de de FLOYD François.

1892 héritage reçu par de la MOTTE ROUGE Georges Charles Auguste, fils de Raoul.

1911 achat par PAGE Pierre et son épouse LE GUEN Marie Yvonne (née le 04/10/1863).

1928 Marie Yvonne partage ses biens et donne le moulin à Joseph Marie PAGE son fils né en 1902 Louis PAGE est le fils de Joseph Marie.

Date de la destruction inconnue

Activités :

Aucune info sur l'activité

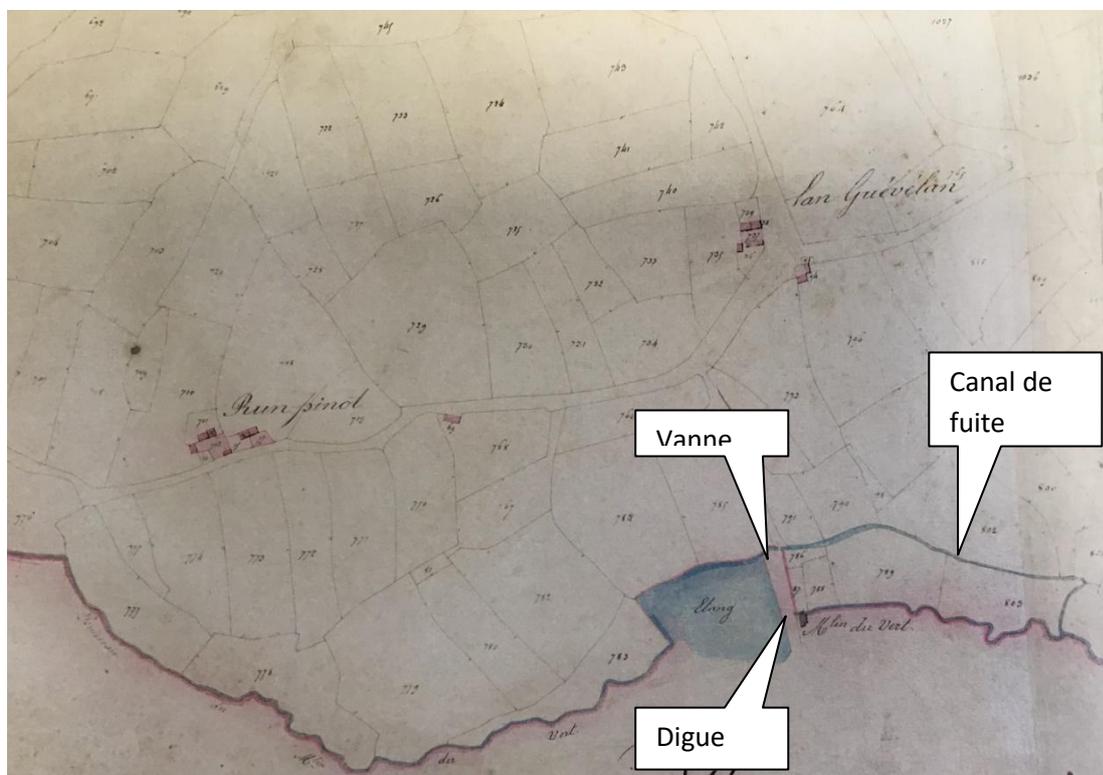
Témoignages :

Selon M. MORICE Yves né en 1935 on dit moulin du ver car dans un verre (d'où le nom ver) il n'y a pas beaucoup d'eau et le moulin était connu pour le peu d'eau qui s'y écoulait.

Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1839

Photos :



Photo 2021 mur de la maison du meunier



Photo 2021 à droite le chemin et sous les broussailles à gauche la digue

16 Milin Paou ou Paour

Localisation :

Pour accéder à l'emplacement du moulin depuis la place du centre prendre la route vers Guingamp en l'occurrence la rue de Brest.

Au premier rond point, prendre à gauche la rue de Kerello.

Sur cette rue, tourner à droite rue du Commandant de la Motte Rouge.

Ensuite, prendre sur la gauche la route qui mène à Keravel et au château de Kerbic.

Après être passé devant l'entrée du château rejoindre la route qui vient de la chapelle du Paradis et tourner à droite.

Avant d'arriver à Traou Lann, tourner à gauche vers Crec'h ar Milin.

Vous allez arriver sur un pont (pont manac'h, pont du moine en français) situé sur le Paou ou le ruisseau du Merzer ou le Ver (les 3 noms sont valables il y a même le nom Fuenten pour ce ruisseau lorsque vous le traversez en allant au Merzer depuis la chapelle du Paradis).

Le moulin se trouvait, plus loin, sur la gauche de ce pont mais il n'y a plus de chemin qui y mène (effets du remembrement sans doute).

De même, un étang se trouvait sur la droite du pont plus haut sur le Paou mais là non plus il n'y a plus de chemin.

Un bief reliait l'étang au moulin, mais là encore rien de visible.

Le moulin était probablement à une roue et faisait de la farine, plus de droit d'eau en titre non plus, puisque plus de moulin.

Après des recherches sur le terrain nous avons pu mettre en lumière des vestiges concernant ce moulin grâce à Géoportail.

En effet une visite le long du Paou à l'emplacement probable du moulin laisse apparaître nettement le bief de retour, certes mangé par la végétation, mais laissant voir le construit de pierres (photo) lié à la canalisation à ciel ouvert.

De même de canal d'amené est nettement discernable ainsi que la fosse qui jouait le rôle de retenue d'eau alimentée par le bief de dérivation prenant son départ dans l'étang situé de l'autre côté de la route.(voir photo).

Le dénivelé conséquent entre le canal d'amenée et le bief de retour sur une aussi courte distance suggère immédiatement la présence d'une roue alimentée par le haut, cas rarissime sur les moulins de Pommerit.

Propriétaires et gestionnaires :

Selon Yves BILLIOU (déjà cité comme témoin) le moulin a été tenu pendant la guerre de 39-45 par Paul SALIOU, aujourd'hui décédé mais dont l'épouse est toujours vivante.

Selon le témoignage de Mme LE BARS Annick de GOUDELIN le moulin dépendant du château de Kerbic à l'époque des de VILLENEUVE et de M. de la MOTTE ROUGE.

C'est son grand-père ILLIEN Joseph qui gérait le moulin au début du 20^{ème}.

Selon M. MORICE Yves né en 1935 la famille ILLIEN a tenu le moulin. Un des 9 enfants a continué l'activité, l'un de ses sœurs, Pauline a épousé M. BRIGAND du moulin Saint Laurent, un autre Yvonne s'est mariée avec Jean TURBAN père de Marcel qui a tenu le moulin Barzic.

Activité :

Selon Mme LE BARS elle confirme n'avoir jamais vu de mouture de blé au moulin par contre la roue tournait pour produire de l'électricité laquelle alimentait la ferme dont s'occupait son grand-père..

La roue avait été fabriquée par François (Vanch) TOUPIN menuisier à Pommerit le Vicomte rue de la corderie.

Les pommes pour le cidre étaient aussi écrasées au moulin.

Témoignages :

Dicton breton cité par Louis PAGE résident de Run Pinot : Milin Paou paouran, milin Ver a ver, milin Jilin pa n'e greun n'e ket a dour, milin St Laorens an hini gwellan. En français : Milin Paou le plus pauvre, milin Ver coule, milin Geslin quand il du grain il n'a pas d'eau, milin St Laurent le meilleur.

Mme LE BARS précise, au delà des informations reprises ci-dessus, que son grand-père Joseph ILLIEN est devenu gestionnaire du moulin car son épouse BASILE Thérèse (mère) a su que le château de Kerbic cherchait un repreneur, en effet dans la famille en place, les BOULBIN, La grand-mère était handicapée et ne pouvait plus assurer le fonctionnement. Cela s'est produit selon elle fin 19^{ème} début 20^{ème} .

Joseph et Thérèse (mère) ont eu plusieurs enfants, Charles, François, Emile, Thérèse (fille), Yvonne, Emilie, Pauline.

Thérèse est la mère de Mme LE BARS., Pauline épousera BRIGAND du moulin ST Laurent, Yvonne épousera TURBAN Jean père de Marcel du moulin Barzic.

Thérèse (fille) et Emilie épouseront Louis BOULBIN et Elie tous deux marins.

Thérèse (mère) est décédée en 1938

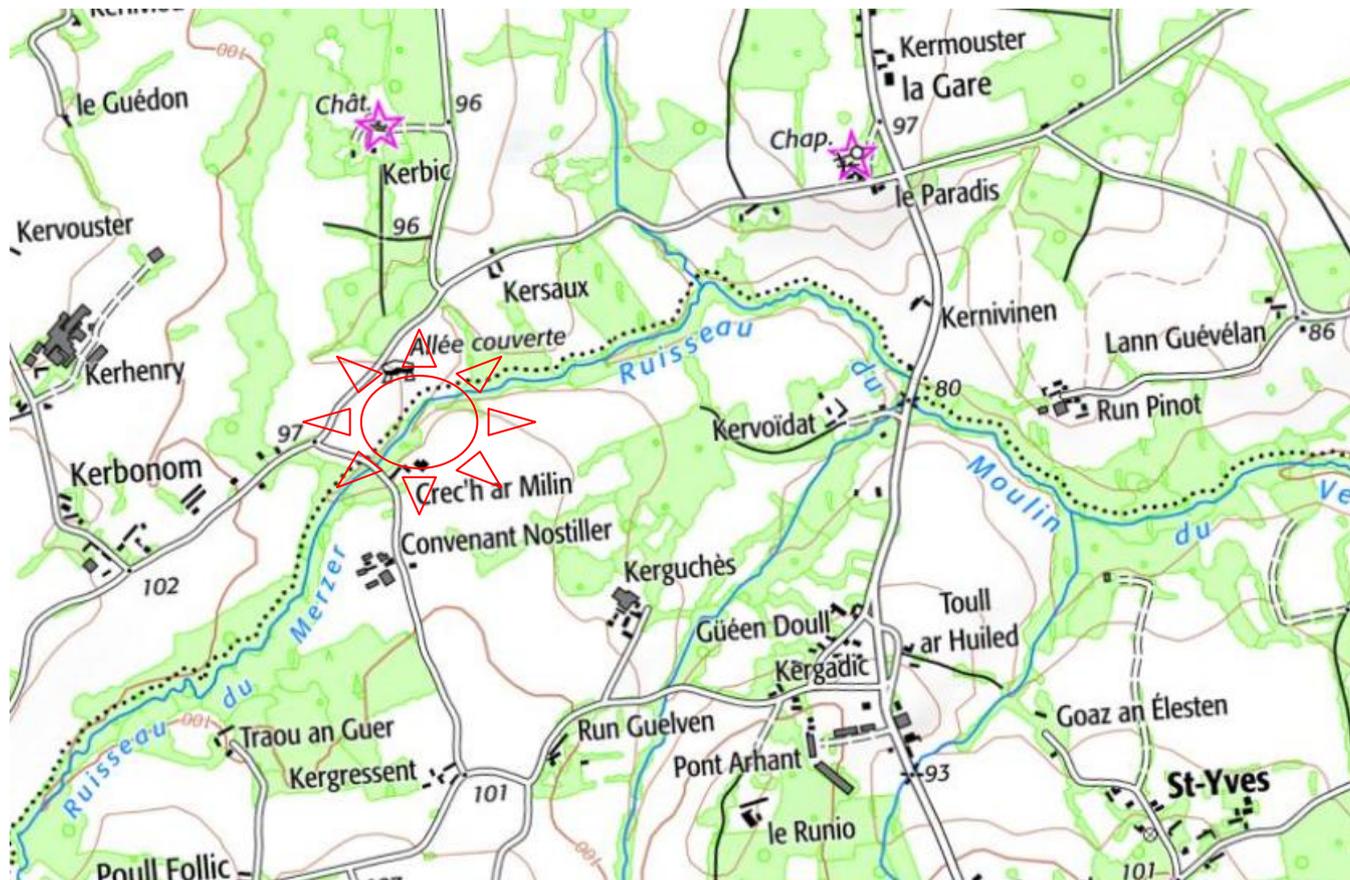
Le moulin a été repris par le fils aîné, Charles, époux de POULLEN Anne Marie, lesquels eurent notamment deux filles Yvonne et Marie lesquelles épouseront deux frères SALIOU Paul et Emile. Charles est décédé en 1958.

La petite fille de Mme LE BARS habite sur le site de l'ancien moulin Geslin traité ci-avant.

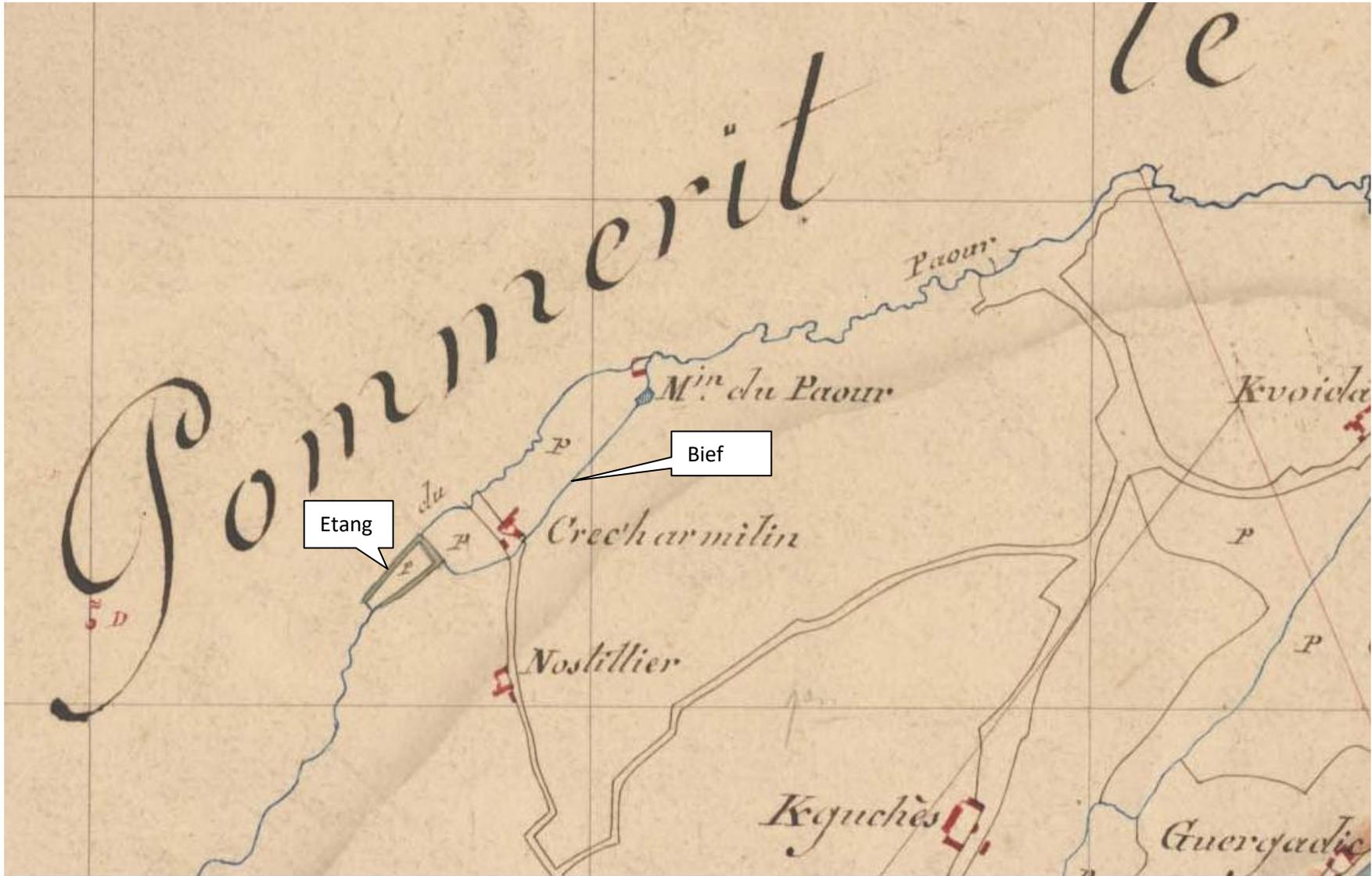
Enfin Mme LE BARS se souvient des courses de chevaux qui avaient lieux le dernier dimanche de juillet, au lieu-dit « la rotonde ». A cette époque les villages faisaient des chars fleuris lesquels allaient voir l'allée couverte près de Kerbic et dénommée guelet l'ermit (le lit de l'ermite).

Elle raconte aussi, que son père, Louis BOULBIN a appris à nager dans la retenue d'eau du moulin St Laurent.

Cadastre :



Géoportail 2023



Cadastre 1828



Photos :



Photo fosse correspondant à la retenue d'eau avant le moulin



Empierrement du canal de fuite (retour de l'eau du moulin au ruisseau du Paou)



Canal d'amené entre la retenue et le moulin



Canal d'amenée et emplacement du moulin

17 Milin Ar Hoat Braz*

Localisation :

L'emplacement du moulin se trouve en contrebas du village de PABU.

Il faut passer devant l'église puis la mairie puis le city park pour emprunter le chemin des lavoirs. Sur ce parcours il faut passer les lavoirs pour atteindre la vallée du Frouit.

Là le chemin tourne à droite, continuer tout droit pour arriver à une plantation de jeunes arbres. C'est là que se trouvait le moulin.

Si vous poursuivez sur le chemin vous arrivez au bord du Frouit devant un pont de pierre particulièrement bien conservé et qui permettait de passer sur Pommerit. Le chemin continue de ce côté-là mais est désormais une propriété privée.

La date de construction est inconnue, probablement au 16ème. Le moulin avait 2 roues et faisait de la farine

L'enregistrement le plus ancien date de 1759.

Pour sa construction le cours de la rivière a été modifié selon le plan ci-dessous :



La cascade existe toujours et l'on entend clairement le bruit de la chute d'eau.

Propriétaires et gestionnaires :

En 1759, le moulin dépendait du manoir du Grand Kermin pour 150 livres par an.

En 1782, un inventaire du comte DU GOUELLOU indique que le moulin et sa grange étaient couverts de chaume. Il y avait une soue à cochon et un petit jardin avec un abri qui contenait jusqu'à six cordes de bois.

Dans un bail de 1835 plusieurs signes indiquaient que le moulin ne fonctionnait pas à son potentiel maximum.

Il ne restait plus qu'une roue.

Entre 1759 et 1856, la location fut transmise à cinq meuniers différents.

En 1856, les époux CHAPMAN ont repris le moulin après que les précédents aient été évincés.

Ils furent évincés eux-mêmes en 1859 pour non paiement de 300 francs au manoir.

Ils furent les derniers meuniers du moulin, le manoir reprit le moulin pour finalement le détruire et les pierres furent utilisées pour rebâtir la ferme des Ouilloren.

Le barrage fut alors aplani.

Issu du droit d'eau en titre : perdu du fait de la démolition.

Activités :

Le moulin broyait en 1881, 1.2 tonnes de céréales par jour soit un montant similaire aux moulins du Trieux au courant largement plus puissant.

Si le débit et donc l'eau du Frouit était stockée derrière le barrage pendant les 2/3 de la journée et ensuite relâchée la production était multipliée par trois

Concernant le moulin sur le Frouit, on peut remarquer sur le cadastre de PABU de 1822, qu'un chemin reliait le bourg au moulin et se poursuivait ensuite vers Pommerit en traversant le Frouit par un pont de pierre (pont milin ar hoat).

Le chemin se poursuit sur Pommerit vers la droite en direction de Kerlann et Kerbourhis et vers la gauche en direction de la maison noble située à Kermilon et appartenant à un sieur DU CHAMP, garde du sieur DU CHATELIER, vicomte de Pommerit.

Ces éléments laissent à penser que le moulin devait être fréquenté par une partie de la population résidant à proximité.

Ce moulin datant d'avant 1750, il est probable qu'il dépendait d'une maison noble installée à proximité du moulin et dont il en était la banlieue.

Témoignages :

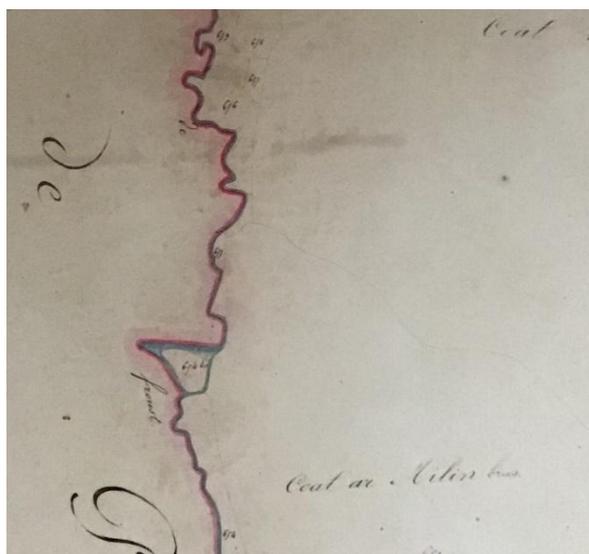
*l'essentiel de la documentation sur ce moulin a été obtenue grâce à l'amabilité de monsieur SALIOU Pierre, maire de Pabu et originaire de Pommerit le Vicomte, que nous remercions vivement.



Géoportail 2023

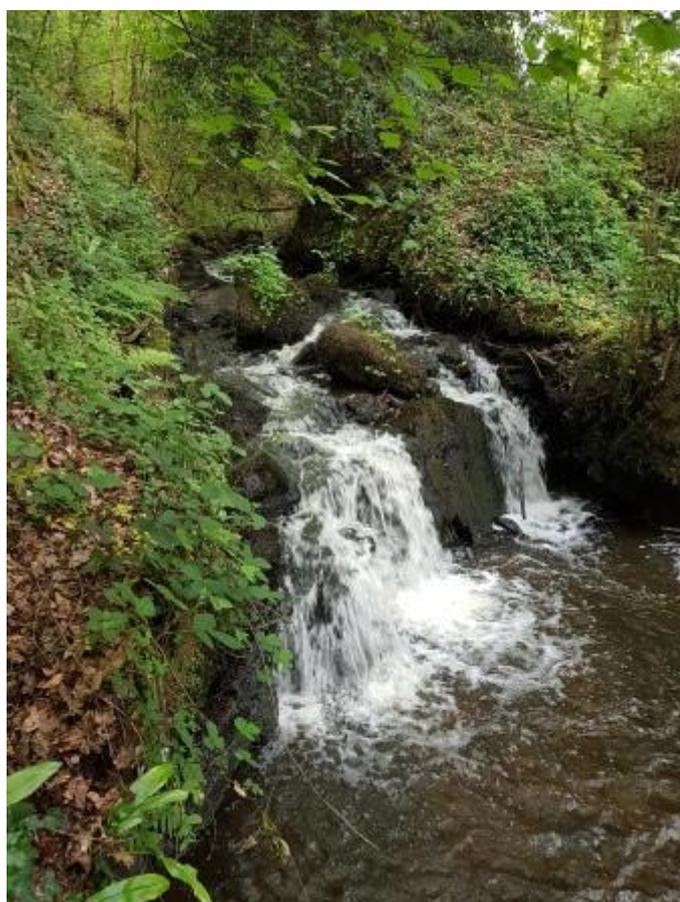


Cadastre PABU 1822



Cadastre POMMERIT 1839

Photos :



La cascade sur le Frouit



Le pont entre PABU et POMMERIT

Remerciements.

Lors de notre collecte nous avons rencontré de nombreuses personnes grâce auxquelles nous avons pu produire ce qui est repris dans ce document.

Nous voulons par ces quelques mots leur adresser nos plus vifs remerciements pour la qualité de leur accueil, pour leur gentillesse et bien sur pour la mine d'informations quelles ont bien voulu nous transmettre.

Monsieur DROUART Eric de l'association des moulins de Bretagne pour les généralités.

Madame GOURIOU Aimée, Michelle sa fille et Marie Paule TURBAN pour milin Nevez et Barzic

Monsieur de BELLESCIZE du château du Restmeur pour milin Restmeur

Monsieur LE PAGE Albert de POMMERIT le VICOMTE pour milin Kerbrezellec

Madame PRIGENT de POMMERIT le VICOMTE pour milin Kerbrezellec

Monsieur ALLAIN Michel de PLOEZAL pour les moulins de SQUIFFIEC

Monsieur MAHE Gilbert et son épouse, de SQUIFFIEC, pour milin Kermanac'h

Monsieur BOUVIER Yann propriétaire de milin Saint Laurent

Monsieur COTTIN Martial pour milin Ver

Monsieur SALLIOU maire de PABU et Mme BOLLOC'H de la mairie de PABU pour Milin Ar Hoat Braz

Monsieur FALEZAN Lionel de GOMMENECH Pour Milin Ar Hoat Braz

Monsieur KERLEAU Gérard adjoint au maire de SQUIFFIEC pour milin Kermanac'h et Kerbeley

Madame RICHARD de SOULTRAIT Patricia de SAINT QUAI PORTRIEUX pour milin Kerbrezellec

Monsieur HELLEQUIN Pascal de Keroualzé à POMMERIT LE VICOMTE pour tous les moulins

Monsieur BILLIOU Yves de Keroualzé à POMMERIT LE VICOMTE pour tous les moulins

Monsieur et Madame PAGE Yves et Anne de Penn Ar Hoat pour le moulin de Kerbrezellec

Monsieur MORICE Yves de Kergongard pour le moulin du ruisseau du Paou, du Vert et du Geslin

Madame MEURIC Jacqueline et son frère Gilbert MEURIC pour les moulins du Restmeur, de Kermanac'h et de Kerhonn.

Monsieur CHEVROT Laurent du moulin de Kerhonn.

Monsieur GUERLESQUIN et son épouse de Krec'h Ar Vilin à LE MERZER pour le moulin du Paou.

Monsieur et Madame LE BAUDOUR de LE MERZER pour le moulin du Paou.

Madame BARS Annick de GOUDELIN pour le moulin du Paou

Monsieur BARS Gilles de POMMERIT LE VICOMTE pour le moulin du Roz

Madame Anette WIUFF et Monsieur Ingemar WASS pour le moulin du Paou et du Ver

Monsieur Michel LANCIEN de POMMERIT LE VICOMTE pour le moulin du Restmeur

Monsieur Michel LE COQUIL de POMMERIT LE VICOMTE pour le moulin Barzic